



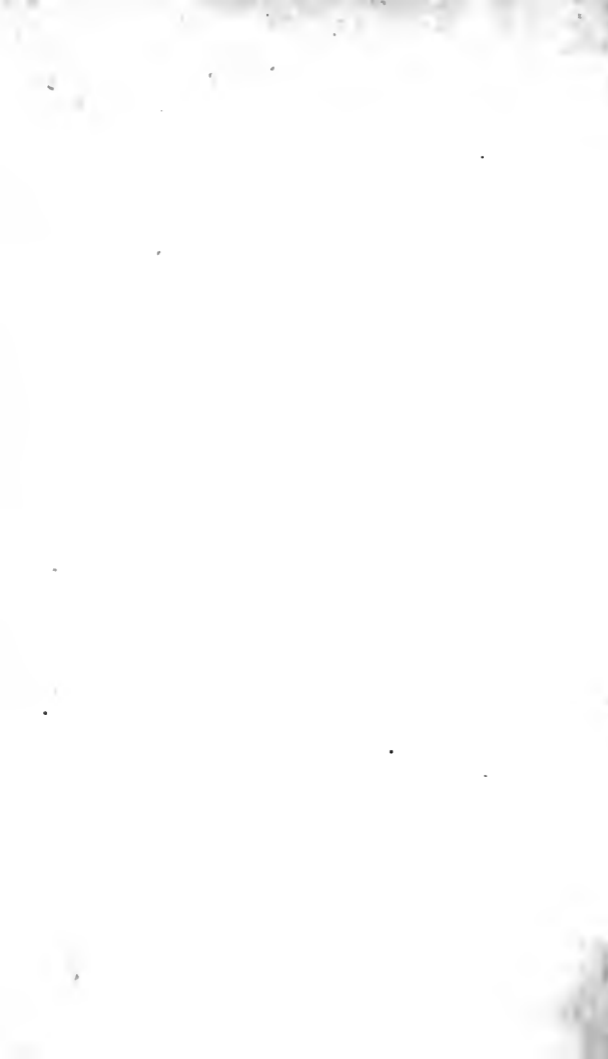


N<sup>o</sup> 171/29



Library  
of the  
University of Toronto





Œ U V R E S

COMPLETTES

DE J. J. ROUSSEAU.



# Œ U V R E S

COMPLETTES

DE J. J. ROUSSEAU,

CITOYEN DE GENÈVE.

NOUVELLE ÉDITION

TOME VINGT-NEUVIÈME.

---

A P A R I S,

chez { BÉLIN, Libraire, rue St. Jacques, n°. 26  
CAILLE, rue de la Harpe, n°. 150.  
GRÉGOIRE, rue du Coq St. Honoré.  
VOLLAND, quai des Augustins, n°. 25,

1 7 9 3.

Digitized by the Internet Archive  
in 2010 with funding from  
University of Ottawa



RECUEIL  
DE LETTRES.



# L E T T R E

A M. M\*\*\*.

A Montmorenci, le 7 juin 1762.

**J**E me garderais de vous inquiéter, cher *M\*\*\** si je croyais que vous fussiez tranquille sur mon compte ; mais la fermentation est trop forte, pour que le bruit n'en soit pas arrivé jusqu'à vous ; et je juge par les lettres que je reçois des provinces, que les gens qui m'aiment y sont encore plus alarmés pour moi qu'à Paris : mon livre a paru dans des circonstances malheureuses. Le parlement de Paris, pour justifier son zèle contre les jésuites, veut, dit-on, persécuter aussi ceux qui ne pensent pas comme eux, et le seul homme en France qui croie en DIEU, doit être la victime des défenseurs du christianisme. Depuis plusieurs jours tous mes amis s'efforcent à l'envi de m'effrayer ; on m'offre par - tout des retraites ; mais comme on ne me donne pas pour les accepter, des raisons bonnes pour moi, je demeure ; car votre ami *Jean-Jacques* n'a point appris à se cacher. Je pense aussi qu'on grossit le mal

à mes yeux pour tâcher de m'ébranler; car je ne saurais concevoir à quel titre, moi citoyen de Genève, je puis devoir compte au parlement de Paris, d'un livre que j'ai fait imprimer en Hollande avec privilège des Etats-Généraux. Le seul moyen de défense que j'entends employer, si l'on m'interroge, est la récusation de mes juges; mais ce moyen ne les contentera pas; car je vois que, tout plein de son pouvoir suprême, le parlement a peu d'idée du droit des gens, et ne-le respectera guère dans un petit particulier comme moi. Il y a dans tous les corps des intérêts auxquels la justice est toujours subordonnée, et il n'y a pas plus d'inconvénient à brûler un innocent au parlement de Paris, qu'à en rouer un autre au parlement de Toulouse. Il est vrai qu'en général les magistrats du premier de ces corps aiment la justice, et sont toujours équitables et modérés quand un ascendant trop fort ne s'y oppose pas; mais si cet ascendant agit dans cette affaire, comme il est probable, ils n'y résisteront point. Tels sont les hommes, cher M<sup>\*\*\*</sup>, telle est cette société si vantée; la justice parle, et les passions agissent. D'ailleurs, quoique je n'eusse qu'à déclarer ouvertement la vérité des faits,

ou, au contraire, à user de quelque mensonge pour me tirer d'affaire, même malgré eux; bien résolu de ne rien dire que de vrai et de ne compromettre personne, toujours gêné dans mes réponses, je leur donnerai le plus beau jeu du monde pour me perdre à leur plaisir.

Mais, cher M\*\*\*, si la devise que j'ai prise n'est pas un pur bavardage, c'est ici l'occasion de m'en montrer digne; et à quoi puis-je employer mieux le peu de vie qui me reste? De quelque manière que me traitent les hommes, que me feront-ils que la nature et mes maux ne m'eussent bientôt fait sans eux? Ils pourront m'ôter une vie que mon état me rend à charge, mais il ne m'ôteront pas ma liberté; je la conserverai quoi qu'ils fassent, dans leurs liens et dans leurs murs. Ma carrière est finie, il ne me reste plus qu'à la couronner. J'ai rendu gloire à DIEU, j'ai parlé pour le bien des hommes; ô ami! pour une si grande cause, ni toi, ni moi ne refuserons jamais de souffrir. C'est aujourd'hui que le parlement rentre; j'attends en paix ce qu'il lui plaira d'ordonner de moi.

Adieu, cher M\*\*\*, je vous embrasse

tendrement ; sitôt que mon sort sera décidé, je vous en instruirai si je reste libre. Sinon, vous l'apprendrez par la voix publique.

## A U M Ê M E.

A Yverduu, le 15 juin 1762.

**V**ous aviez mieux jugé que moi, cher M<sup>\*\*\*</sup>; l'événement a justifié votre prévoyance, et votre amitié voyait plus clair que moi sur mes dangers. Après la résolution où vous m'avez vu dans ma précédente lettre, vous serez surpris de me savoir maintenant à Yverduu; mais je puis vous dire que ce n'est pas sans peine et sans des considérations très-graves, que j'ai pu me déterminer à un parti si peu de mon goût. J'ai attendu jusqu'au dernier moment sans me laisser effrayer, et ce ne fut qu'un courier venu dans la nuit du 8 au 9 de M. le prince de *Conti* à madame de *Luxembourg*, qui apporta les détails sur lesquels je pris sur le champ mon parti. Il ne s'agissait plus de moi seul, qui sûrement n'ai jamais approuvé le tour qu'on a pris dans cette affaire, mais des personnes

qui, pour l'amour de moi, s'y trouvaient intéressées, et, qu'une fois arrêté, mon silence même, ne voulant pas mentir, eût compromises. Il a donc fallu fuir, cher M\*\*\*, et m'exposer, dans une retraite assez difficile, à toutes les transes des scélérats, laissant le parlement dans la joie de mon évasion et très-résolu de suivre la coutumace aussi loin qu'elle peut aller. Ce n'est pas, croyez-moi, que ce corps me haïsse et ne sente fort bien son iniquité. Mais voulant fermer la bouche aux dévots en poursuivant les Jésuites, il m'eût, sans égard pour mon triste état, fait souffrir les plus cruelles tortures; et n'eût fait brûler vif avec aussi peu de plaisir que de justice, et simplement parce que cela l'arrangeait. Quoi qu'il en soit, je vous jure, cher M\*\*\*, devant ce DIEU qui lit dans mon cœur, que je n'ai rien fait en tout ceci contre les lois; que non-seulement j'étais parfaitement en règle, mais que j'en avais les preuves les plus authentiques; et qu'avant de partir je me suis défait volontairement de ces preuves pour la tranquillité d'autrui.

Je suis arrivé ici hier matin, et je vais errer dans ces montagnes jusqu'à ce que j'y trouve un asyle assez sauvage pour y passer

en paix le reste de mes misérables jours. Un autre me demanderait peut-être pourquoi je ne me retire pas à Genève; mais, ou je connais mal mon ami *M<sup>\*\*\*</sup>*, ou il ne me fera sûrement pas cette question; il sentira que ce n'est point dans sa patrie qu'un malheureux proscrit doit se réfugier; qu'il n'y doit point porter son ignominie, ni lui faire partager ses affronts. Que ne puis-je dès cet instant y faire oublier ma mémoire! N'y donnez mon adresse à personne; n'y parlez plus de moi; ne m'y nommez plus. Que mon soit effacé de dessus la terre. Ah *M<sup>\*\*\*</sup>*! nom la providence s'est trompée; pourquoi m'a-t-elle fait naître parmi les hommes, en me faisant d'une autre espèce qu'eux?

## A U M Ê M E.

A Yverdun, le 22 juin 1762.

**C**E que vous me marquez, cher *M<sup>\*\*\*</sup>*, est à peine croyable. Quoi! décrété sans être oui! Et où est le délit? où sont les preuves? Génevois, si telle est votre liberté, je la trouve peu regrettable. Cité à comparaître, j'étais.



obligé d'obéir ; au lieu qu'un décret de prise de corps ne m'ordonnant rien, je puis demeurer tranquille. Ce n'est pas que je ne veuille purger le décret, et me rendre dans les prisons en temps et lieu, curieux d'entendre ce qu'on peut avoir à me dire ; car j'avoue que je ne l'imagine pas. Quant à présent, je pense qu'il est à propos de laisser au conseil le temps de revenir sur lui-même, et de mieux voir ce qu'il a fait. D'ailleurs, il serait à craindre que dans ce moment de chaleur, quelques citoyens ne vissent pas sans murmure le traitement qui m'est destiné ; et cela pourrait ranimer des aigreurs qui doivent rester à jamais éteintes. Mon intention n'est pas de jouer un rôle, mais de remplir mon devoir.

Je ne puis vous dissimuler, cher M\*\*\*, que quelque pénétré que je sois de votre conduite dans cette affaire, je ne saurais l'approuver. Le zèle que vous marquez ouvertement pour mes intérêts, ne me fait aucun bien présent et me nuit beaucoup pour l'avenir en vous nuisant à vous-même. Vous vous ôtez un crédit que vous auriez employé très-utilement pour moi dans un temps plus heureux. Apprenez à louvoyer,

mon jeune ami, et ne heurtez jamais de front les passions des hommes, quand vous voulez les ramener à la raison. L'envie et la haine sont maintenant contre moi à leur comble. Elles diminueront quand, ayant depuis long-temps cessé d'écrire, je commencerai d'être oublié du public, et qu'on ne craindra plus de moi la vérité. Alors si je suis encore, vous me servirez, et l'on vous écoutera. Maintenant taisez-vous; respectez la décision des magistrats et l'opinion publique; ne m'abandonnez pas ouvertement, ce serait une lâcheté; mais parlez peu de moi, n'affectez point de me défendre, écrivez-moi rarement, et surtout gardez-vous de me venir voir: je vous le défends avec toute l'autorité de l'amitié: enfin si vous voulez me servir, servez-moi à ma mode; je sais mieux que vous ce qui me convient.

J'ai fait assez bien mon voyage, mieux que je n'eusse osé l'espérer. Mais ce dernier coup m'est trop sensible pour ne pas prendre un peu sur ma santé. Depuis quelques jours je sens des douleurs qui m'annoncent peut-être une rechûte. C'est grand dommage de ne pas jouir en paix d'une retraite si agréable. Je suis ici chez un ancien et digne pa-

tron et bienfaiteur, (\*) dont l'honorable et nombreuse famille m'accable à son exemple d'amitiés et de caresses. Mon bon ami, que j'aime à être bien voulu et caressé ! il me semble que je ne suis plus malheureux quand on m'aime : la bienveillance est douce à mon cœur, elle me dédommage de tout. Cher M\*\*\*, un temps viendra peut-être que je pourrai vous presser contre mon sein, et cet espoir me fait encore aimer la vie.

## A. M. DE GINGINS DE MOIRY.

Yverdun, 22 juin 1762.

M O N S I E U R,

**V**ous verrez par la lettre ci-jointe que je viens d'être décrété à Genève de prise de corps. Celle que j'ai l'honneur de vous écrire n'a point pour objet ma sûreté personnelle ; au contraire, je sais que mon devoir est de me rendre dans les prisons de Genève, puisqu'on m'y a jugé coupable, et c'est certai-

(\*) M. D. Roguin.

nement ce que je ferai, sitôt que je serai assuré que ma présence ne causera aucun trouble dans ma patrie. Je sais d'ailleurs que j'ai le bonheur de vivre sous les lois d'un souverain équitable et éclairé qui ne se gouverne point par les idées d'autrui, qui peut, et qui veut protéger l'innocence opprimée. Mais, Monsieur, il ne me suffit pas dans mes malheurs de la protection même du souverain, si je ne suis encore honoré de son estime, et s'il ne me voit de bon œil chercher un asyle dans ses états. C'est sur ce point, Monsieur, que j'ose implorer vos bontés, et vous supplier de vouloir bien faire au souverain sénat un rapport de mes respectueux sentimens. Si ma démarche a le malheur de ne pas agréer à LL. EE. je ne veux point abuser d'une protection qu'elles n'accorderaient qu'au malheureux, et dont l'homme ne leur paraîtrait pas digne, et je suis prêt à sortir de leurs Etats, même sans ordre; mais si le défenseur de la cause de DIEU, des lois, de la vertu, trouve grâce devant elles, alors, supposé que mon devoir ne m'appelle point à Genève, je passerai le reste de mes jours dans la confiance d'un cœur droit et sans reproche, soumis aux justes lois du plus sage des souverains.

A M. M\*\*\*.

A Yverdun, le 24 juin 1762.

**E**NCORE un mot, cher M\*\*\*, et nous ne nous écrivons plus qu'au besoin.

Né cherchez point à parler de moi; mais dans l'occasion dites à nos magistrats que je les respecterai toujours, même injustes; et à tous nos concitoyens, que je les aimerai toujours, même ingrats. Je sens dans mes malheurs que je n'ai point l'ame haineuse; et c'est une consolation pour moi de me sentir bon, aussi dans l'adversité. Adieu, vertueux M\*\*\*, si mon cœur est ainsi pour les autres, vous devez comprendre ce qu'il est pour vous.

A M A D A M E

C R A M E R D E L O N.

2 juillet 1762.

**I**L y a long-temps, Madame, que rien ne m'étonne plus de la part des hommes, pas même le bien quand ils en font. Heureuse-

ment je mets toutes les vingt-quatre heures un jour de plus à couvert de leurs caprices; il faudra bientôt qu'ils se dépêchent, s'ils veulent me rendre la victime de leurs jeux d'enfans.

A M. DE GINGINS DE MOIRY,

*Membre du Conseil souverain de la république de Berne, et seigneur bailli à Yverdun.*

Motiers, le 21 juillet 1762.

**J'**USE, Monsieur, de la permission que vous m'avez donnée de rappeler à votre souvenir un homme dont le cœur plein de vous et de vos bontés conservera toujours chèrement les sentimens que vous lui avez inspirés. Tous mes malheurs me viennent d'avoir trop bien pensé des hommes. Ils me font sentir combien je m'étais trompé. J'avais besoin, Monsieur, de vous connaître, vous et le petit nombre de ceux qui vous ressemblent, pour ne pas me reprocher une erreur qui m'a coûté si cher. Je savais qu'on ne pouvait dire im-

punément la vérité dans ce siècle, ni peut-être dans aucun autre ; je m'attendais à souffrir pour la cause de DIEU ; mais je ne m'attendais pas, je l'avoue, aux traitemens inouis que je viens d'éprouver. De tous les maux de la vie humaine, l'opprobre et les affronts sont les seuls auxquels l'honnête homme n'est point préparé. Tant de barbarie et d'acharnement m'ont surpris au dépourvu. Calomnié publiquement par des hommes établis pour venger l'innocence ; traité comme un malfacteur dans mon propre pays que j'ai tâché d'honorer ; poursuivi, chassé d'asyle en asyle, sentant à la fois mes propres maux, et la honte de ma patrie, j'avais l'âme émue et troublée, j'étais découragé sans vous. Homme illustre et respectable, vos consolations m'ont fait oublier ma misère, vos discours ont élevé mon cœur, votre estime m'a mis en état d'en demeurer toujours digne : j'ai plus gagné par votre bienveillance que je n'ai perdu par mes malheurs. Vous me la conserverez, Monsieur, je l'espère, malgré les hurlemens du fanatisme, et les adroites noireurs de l'impiété. Vous êtes trop vertueux pour me hair d'oser croire en DIEU, et trop

sage pour me punir d'user de la raison qu'il m'a donnée.

## A MILORD MARECHAL,

juillet 1762.

*Vitam impendere vero.*

M I L O R D ,

U U pauvre auteur proscrit de France , de sa patrie , du canton de Berne , pour avoir dit ce qu'il pensait être utile et bon , vient chercher un asyle dans les États du roi. Milord , ne me l'accordez pas si je suis coupable , car je ne demande point de grâce , et ne crois point en avoir besoin : mais si je ne suis qu'opprimé , il est digne de vous et de sa majesté de ne pas me refuser le feu et l'eau qu'on veut m'ôter par toute la terre. J'ai cru vous devoir déclarer ma retraite , et mon nom trop connu par mes malheurs : ordonnez de mon sort , je suis soumis à vos ordres ; mais si vous m'ordonnez aussi de partir dans l'état où je suis , obéir m'est impossible , et je ne saurais plus où fuir.



Daignez, Milord, agréer les assurances de mon profond respect.

A M \* \* \*.

Motiers, juillet 1762.

**J'**A I rempli ma mission, Monsieur, j'ai dit tout ce que j'avais à dire; je regarde ma carrière comme finie; il ne me reste plus qu'à souffrir et mourir; le lieu où cela doit se faire est assez indifférent. Il importait peut-être que parmi tant d'auteurs menteurs et lâches, il en existât un d'une autre espèce, qui osât dire aux hommes les vérités utiles qui feraient leur bonheur s'ils savaient les éconter. Mais il n'importait pas que cet homme ne fût point persécuté; au contraire, on m'accuserait peut-être d'avoir calomnié mon siècle, si mon histoire même n'en disait plus que mes écrits; et je suis presque obligé à mes contemporains de la peine qu'ils prennent à justifier mon mépris pour eux. On en lira mes écrits avec plus de confiance. On verra même, et j'en suis fâché, que j'ai souvent trop bien pensé des hommes. Quand je sortis de France, je voulus honorer de ma retraite

l'État de l'Europe pour lequel j'avais le plus d'estime , et j'eus la simplicité de croire être remercié de ce choix. Je me suis trompé ; n'en parlons plus. Vous vous imaginez bien que je ne suis pas , après cette épreuve , tenté de me croire ici plus solidement établi. Je veux rendre encore cet honneur à votre pays de penser que la sureté que je n'y ai pas trouvée , ne se trouvera pour moi nulle part. Ainsi , si vous voulez que nous nous voyions ici , venez tandis qu'on m'y laisse ; je serai charmé de vous embrasser.

Quant à vous , Monsieur , et à votre estimable société , je suis toujours à votre égard dans les mêmes dispositions où je vous écrivis de Montmorenci ; je prendrai toujours un véritable intérêt au succès de votre entreprise ; et si je n'avais formé l'inébranlable résolution de ne plus écrire , à moins que la furie de mes persécuteurs ne me force à reprendre enfin la plume pour ma défense , je me ferais un honneur et un plaisir d'y contribuer ; mais , Monsieur , les maux et l'adversité ont achevé de m'ôter le peu de vigueur d'esprit qui m'était restée ; je ne suis plus qu'un être végétatif , une machine ambulante , il ne me reste qu'un peu de chaleur

dans le cœur pour aimer mes amis , et ceux qui méritent de l'être ; j'eusse été bien réjoui d'avoir à ce titre le plaisir de vous embrasser.

A M. DE MONTMOLLIN.

A Motiers , le 24 août 1762.

M O N S I E U R ,

**L**E respect que je vous porte , et mon devoir comme votre paroissien m'oblige , avant d'approcher de la sainte Table , de vous faire de mes sentimens , en matière de foi , une déclaration devenue nécessaire par l'étrange préjugé pris contre un de mes écrits , ( sur un réquisitoire calomnieux , dont on n'aperçoit pas les principes détestables ).

Il est fâcheux que les ministres de l'évangile se fassent en cette occasion les vengeurs de l'Église romaine , dont les dogmes intolérans et sanguinaires sont seuls attaqués , et détruits dans mon livre ; suivant ainsi sans examen une autorité suspecte , faute d'avoir voulu m'entendre , ou faute même de m'avoir lu. Comme vous n'êtes pas , Mon-

sieur , dans ce cas-là , j'attends de vous un jugement plus équitable. Quoi qu'il en soit , l'ouvrage porte en soi tous ses éclaircissemens ; et comme je ne pourrais l'expliquer que par lui-même , ie l'abandonne tel qu'il est au blâme , ou à l'approbation des sages , sans vouloir le défendre , ni le désavouer.

Me bornant donc à ce qui regarde ma personne , je vous déclare , Monsieur , avec respect que depuis ma réunion à l'Eglise dans laquelle je suis né , j'ai toujours fait de la religion chrétienne réformée , une profession d'autant moins suspecte , qu'on n'exigeait de moi dans le pays où j'ai vécu , que de garder le silence , et laisser quelques doutes à cet égard , pour jouir des avantages civils dont j'étais exclus par ma religion. Je suis attaché de bonne foi à cette religion véritable et sainte , et je le serai jusqu'à mon dernier soupir. Je désire être toujours uni extérieurement à l'Eglise , comme je le suis dans le fond de mon cœur ; et quelque consolant qu'il soit pour moi de participer à la communion des fidelles , je le désire , je vous proteste , autant pour leur édification , et pour l'honneur du culte , que pour mon propre avantage : car il n'est pas bon qu'on

pense qu'un homme de bonne foi qui raisonne , ne peut être un membre de JÉSUS-CHRIST.

J'irai , Monsieur , recevoir de vous une réponse verbale , et vous consulter sur la manière dont je dois me conduire en cette occasion , pour ne donner ni surprise au pasteur que j'honore , ni scandale au troupeau que je voudrais édifier.

Agréé , Monsieur , je vous supplie , les assurances de tout mon respect.

A M. DAVID HUME.

De Motiers-Travers, le 19 février 1763.

**J**E n'ai reçu qu'ici , Monsieur , et depuis peu , la lettre dont vous m'honoriez à Londres , le 2 juillet dernier , supposant que j'étais dans cette capitale. C'était sans doute dans votre nation , et le plus près de vous qu'il m'eût été possible , que j'aurais cherché ma retraite , si j'avais prévu l'accueil qui m'attendait dans ma patrie. Il n'y avait qu'elle que je pusse préférer à l'Angleterre , et cette prévention , dont j'ai été trop puni , m'était

alors bien pardonnable ; mais , à mon grand étonnement , et même à celui du public , je n'ai trouvé que des affronts et des outrages où j'espérais , sinon de la reconnaissance , au moins des consolations. Que de choses m'ont fait regretter l'asyle et l'hospitalité philosophique qui m'attendaient près de vous ! Toutefois mes malheurs m'en ont toujours rapproché en quelque manière. La protection et les bontés de milord *Maréchal* , votre illustre et digne compatriote , m'ont fait trouver , pour ainsi dire , l'Écosse au milieu de la Suisse ; il vous a rendu présent à nos entretiens ; il m'a fait faire avec vos vertus la connaissance que je n'avais faite encore qu'avec vos talens ; il m'a inspiré la plus tendre amitié pour vous , et le plus ardent désir d'obtenir la vôtre , avant que je susse que vous étiez disposé à me l'accorder. Jugez , quand je trouve ce penchant réciproque , combien j'aurais de plaisir à m'y livrer ! Non , Monsieur , je ne vous rendais que la moitié de ce qui vous était dû quand je n'avais pour vous que de l'admiration. Vos grandes vues , votre étonnante impartialité , votre génie , vous élèveraient trop au-dessus des hommes si votre bon cœur ne vous en rap-

prochait. Milord *Maréchal*, en m'apprenant à vous voir encore plus aimable que sublime, me rend tous les jours votre commerce plus désirable, et nourrit en moi l'empressement qu'il m'a fait naître de finir mes jours près de vous. Monsieur, qu'une meilleure santé, qu'une situation plus commode ne me mette à portée de faire ce voyage comme je le désirerais ! Que ne puis-je espérer de nous voir un jour rassemblés avec milord dans votre commune patrie, qui deviendrait la mienne ! Je bénirais dans une société si douce les malheurs par lesquels j'y fus conduit, et je croirais n'avoir commencé de vivre que du jour qu'elle aurait commencé. Puissé-je voir cet heureux jour plus désiré qu'espéré ! Avec quel transport je m'écrirais en touchant l'heureuse terre où sont nés *David Hume*, et le *Maréchal* d'Écosse :

*Salve, fatis mihi debita tellus !*

*Hæc domus, hæc patria est.*

J. J. R.

A M. M. . . . .

A Motiers, le 1 mars 1763.

**J'**AI lu, Monsieur, avec un vrai plaisir, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et j'y ai trouvé, je vous jure, une des meilleures critiques qu'on ait faite de mes écrits. Vous êtes élève et parent de M. *Marcel*; vous défendez votre maître, il n'y a rien là que de louable; vous professez un art sur lequel vous me trouvez injuste et mal instruit; et vous le justifiez; cela est assurément très-permis; je vous parais un personnage fort singulier, tout au moins, et vous avez la bonté de me le dire plutôt qu'au public. On ne peut rien de plus honnête; et vous me mettez, par vos censures, dans le cas de vous devoir des remerciemens.

Je ne sais si je m'excuserai fort bien près de vous, en vous avouant que les singeries dont j'ai taxé M. *Marcel*, tombaient bien moins sur son art, que sur sa manière de le faire valoir. Si j'ai tort même en cela, je l'ai d'autant plus que ce n'est point d'après autrui que je l'ai jugé, mais d'après moi-même. Car,



quoique vous en puissiez dire , j'étais quelquefois admis à l'honneur de lui voir donner ses leçons ; et je me souviens que , tout autant de profanes que nous étions là , sans excepter son écolière , nous ne pouvions nous tenir de rire à la gravité magistrale avec laquelle il prononçait ses savans apophthegmes. Encore une fois , Monsieur , je ne prétends point m'excuser en ceci ; tout au contraire : j'aurais mauvaise grâce à vous soutenir que M. *Marcel* faisait des siugeries , à vous qui , peut-être , vous trouvez bien de l'imiter ; car mon dessein n'est assurément ni de vous offenser ni de vous déplaire.

Quant à l'ineptie avec laquelle j'ai parlé de votre art , ce tort est plus naturel qu'excusable ; il est celui de quiconque se mêle de parler de ce qu'il ne sait pas. Mais un honnête homme qu'on avertit de sa faute , doit la réparer ; et c'est ce que je crois ne pouvoir mieux faire en cette occasion , qu'en publiant franchement votre lettre et vos corrections , devoir que je m'engage à remplir en temps et lieu. Je ferai , Monsieur , avec grand plaisir , cette réparation publique à la danse , et à M. *Marcel* , pour le malheur que j'ai eu de leur manquer de respect. J'ai pourtant quelque

lieu de penser que votre indignation se fût un peu calmée , si mes vieilles rêveries eussent obtenu grâce devant vous. Vous auriez vu que je ne suis pas si ennemi de votre art que vous m'accusez de l'être , et que ce n'est pas une grande objection à me faire , que son établissement dans mon pays , puisque j'y ai proposé moi-même des bals publics desquels j'ai donné le plan. Monsieur , faites grâce à mes torts en faveur de mes services ; et quand j'ai scandalisé pour vous les gens austères , pardonnez - moi quelques déraisonnemens , sur un art duquel j'ai si bien mérité.

Quelque autorité cependant qu'aient sur moi vos décisions , je tiens encore un peu , je l'avoue , à la diversité des caractères dont je proposais l'introduction dans la danse. Je ne vois pas bien encore ce que vous y trouvez d'impraticable , et il me paraît moins évident qu'à vous , qu'on s'ennuierait davantage quand les danses seraient plus variées. Je n'ai jamais trouvé que ce fût un amusement bien piquant pour une assemblée , que cette enfilade d'éternels menuets par lesquels on commence et poursuit un bal , et qui ne disent tous que la même chose , parce qu'ils n'ont

tous qu'un seul caractère ; au lieu qu'en leur en donnant seulement deux , tels par exemple, que ceux de la blonde , et de la brune , on les eût pu varier de quatre manières qui les eussent rendus toujours pittoresques , et plus souvent intéressans. La blonde avec le brun , la brune avec le blond , la brune avec le brun , et la blonde avec le blond. Voilà l'idée ébauchée ; il est aisé de la perfectionner , et de l'étendre : car vous comprenez bien , Monsieur , qu'il ne faut pas presser ces différences de blonde et de brune ; le teint ne décide pas toujours du tempérament : telle brune est blonde par l'indolence ; telle blonde est brune par la vivacité ; et l'habile artiste ne juge pas du caractère par les cheveux.

Ce que je dis du menuet , pourquoi ne le dirai-je pas des contredanses , et de la plate symétrie sur laquelle elles sont toutes dessinées ? Pourquoi n'y introduirait-on pas de savantes irrégularités , comme dans une bonne décoration ; des oppositions et des contrastes comme dans les parties de la musique ? On fait bien chanter ensemble *Héraclite* et *Démocrite* ; pourquoi ne les ferait-on pas danser ?

Quels tableaux charmans , quelles scènes variées , ne pourrait point introduire dans la danse , un génie inventeur , qui saurait la tirer de sa froide uniformité , et lui donner un langage et des sentimens comme en a la musique ! Mais votre M. *Marcel* n'a rien inventé que des phrases qui sont mortes avec lui ; il a laissé son art dans le même état où il l'a trouvé ; il l'eût servi plus utilement , en pérorant un peu moins , et dessinant davantage ; et au lieu d'admirer tant de choses dans un menuet , il eût mieux fait de les y mettre. Si vous vouliez faire un pas de plus , vous Monsieur , que je suppose homme de génie , peut-être au lieu de vous amuser à censurer mes idées , chercheriez-vous à étendre et rectifier les vnes qu'elles vous offrent ; vous deviendriez créateur dans votre art ; vous rendriez service aux hommes , qui ont tant de besoin qu'on leur apprenne à avoir du plaisir ; vous immortaliseriez votre nom , et vous auriez cette obligation à un pauvre solitaire qui ne vous a point offensé , et que vous voulez haïr sans sujet.

Croyez-moi , Monsieur , laissez-là des critiques qui ne conviennent qu'aux gens sans talens , incapables de rien produire d'eux-

mêmes , et qui ne savent chercher de la réputation qu'aux dépens de celle d'autrui. Echauffez votre tête , et travaillez ; vous aurez bientôt oublié ou pardonné mes bavardises , et vous trouverez que les prétendus inconvéniens que vous objectez aux recherches que je propose à faire , seront des avantages quand elles auront réussi. Alors grâce à la variété des genres , l'art aura de quoi contenter tout le monde , et prévenir la jalousie en augmentant l'émulation. Toutes vos écolières pourront briller sans se nuire , et chacune se consolera d'en voir d'autres exceller dans leurs genres , en se disant , j'excelle aussi dans le mien. Au lieu qu'en leur faisant faire à toutes la même chose , vous laissez sans aucun subterfuge , l'amour-propre humilié ; et comme il n'y a qu'un modèle de perfection , si l'une excelle dans le genre unique , il faut que toutes les autres lui cèdent ouvertement la primauté.

Vous avez bien raison , mon cher Monsieur , de dire que je ne suis pas philosophe. Mais , vous qui parlez , vous ne feriez pas mal de tâcher de l'être un peu. Cela serait plus avantageux à votre art que vous ne

semblez le croire. Quoi qu'il en soit , ne fâchez pas les philosophes , je vous le conseille. Car tel d'entr'eux pourrait vous donner plus d'instructions sur la danse , que vous ne pourriez lui en rendre sur la philosophie , et cela ne laisserait pas d'être humiliant pour un élève du grand *Marcel*.

Vous me taxez d'être singulier, et j'espère que vous avez raison. Toutefois vous auriez pu sur ce point me faire grâce en faveur de votre maître ; car vous m'avouerez que M. *Marcel* lui-même était un homme fort singulier. Sa singularité , je l'avoue , était plus lucrative que la mienne ; et si c'est-là ce que vous reprochez , il faut bien passer condamnation. Mais quand vous m'accusez aussi de n'être pas philosophe , c'est comme si vous m'accusiez de n'être pas maître à danser. Si c'est un tort à tout homme de ne pas savoir son métier , ce n'en est point un de ne pas savoir le métier d'un autre. Je n'ai jamais aspiré à devenir philosophe ; je ne me suis jamais donné pour tel : je ne le fus , ni ne le suis ni ne veux l'être. Peut-on forcer un homme à mériter malgré lui , un titre qu'il ne veut pas porter ? Je sais

qu'il n'est permis qu'aux philosophes de parler philosophie ; mais il est permis à tout homme de parler de la philosophie ; et je n'ai rien fait de plus. J'ai bien aussi parlé quelquefois de la danse , quoique je ne sois pas danseur , et si j'en ai parlé même avec trop de zèle à votre avis , mon excuse est que j'aime la danse , au lieu que je n'aime point du tout la philosophie. J'ai pourtant eu rarement la précaution que vous me prescrivez , de danser avec les filles , pour éviter la tentation. Mais j'ai eu souvent l'audace de courir le risque tout entier , en osant les voir danser sans danser moi-même. Ma seule précaution a été de me livrer moins aux impressions des objets , qu'aux réflexions qu'ils me faisaient naître , et de rêver quelquefois , pour n'être pas séduit. Je suis fâché , mon cher Monsieur , que mes rêveries aient eu le malheur de vous déplaire. Je vous assure que ce ne fut jamais mon intention ; et je vous salue de tout mon cœur.

A M. M\*\*\*.

Motiers, le 6 mars 1763.

**J'**AI eu, Monsieur, l'imprudence de lire le mandement que M. l'archevêque de Paris a donné contre mon livre, la faiblesse d'y répondre, et l'étourderie d'envoyer aussitôt cette réponse à Rey. Revenu à moi j'ai voulu la retirer; il n'était plus temps; l'impression en était commencée, et il n'y a plus de remède à une sottise faite. J'espère au moins que ce sera la dernière en ce genre. Je prends la liberté de vous faire adresser par la poste, deux exemplaires de ce misérable écrit; l'un que je vous supplie d'agréer, et l'autre pour M.... à qui je vous prie de vouloir bien le faire passer, non comme une lecture à faire ni pour vous ni pour lui, mais comme un devoir dont je m'acquitte envers l'un et l'autre. Au reste, je suis persuadé, vu ma position particulière, vu la gêne à laquelle j'étais asservi à tant d'égards, vu le bavardage ecclésiastique auquel j'étais forcé de me conformer, vu l'indécence qu'il y aurait à s'échauffer en parlant de soi, qu'il eût



été facile à d'autres de mieux faire , mais impossible de faire bien. Ainsi , tout le mal vient d'avoir pris la plume quand il ne fallait pas.

A M K \* \* \*.

A Motiers, le 17 mars 1763.

**S**I jeune , et déjà marié ! Monsieur, vous avez entrepris de bonne heure une grande tâche. Je sais que la maturité de l'esprit peut suppléer à l'âge , et vous m'avez paru promettre ce supplément. Vous vous connaissez d'ailleurs en mérite , et je compte sur celui de l'épouse que vous vous êtes choisie. Il n'en faut pas moins , cher K \* \* \* , pour rendre heureux un établissement si précoce. Votre âge seul m'alarme pour vous , tout le reste me rassure. Je suis toujours persuadé que le vrai bonheur de la vie est dans un mariage bien assorti ; et je ne le suis pas moins , que tout le succès de cette carrière dépend de la façon de la commencer. Le tour que vont prendre vos occupations , vos soins , vos manières , vos affectueux do-

mestiques , durant la première année , décidera de toutes les autres. C'est maintenant que *le sort de vos jours est entre vos mains* ; plus tard il dépendra de vos habitudes. Jeunes époux , vous êtes perdus , si vous n'êtes qu'amans , mais soyez amis de bonne heure pour l'être toujours. La confiance qui vaut mieux que l'amour , lui survit et le remplace. Si vous savez l'établir entre vous , votre maison vous plaira plus qu'aucune autre ; et dès qu'une fois vous serez mieux chez vous que partout ailleurs , je vous promets du bonheur pour le reste de votre vie. Mais ne vous mettez pas dans l'esprit d'en chercher au loin , ni dans la célébrité , ni dans les plaisirs , ni dans la fortune. La véritable félicité ne se trouve point au-dehors ; il faut que votre maison vous suffise , ou jamais rien ne vous suffira.

Conséquemment à ce principe , je crois qu'il n'est pas temps , quant à présent , de songer à l'exécution du projet dont vous m'avez parlé. La société conjugale doit vous occuper plus que la société helvétique ; avant que de publier les annales de celle-ci , mettez-vous en état d'en fournir le plus bel article. Il

faut qu'en rapportant les actions d'autrui , vous puissiez dire comme le *Corrège* ; et moi aussi je suis homme.

Mon cher K\*\*\* , je crois voir germer beaucoup de mérite parmi la jeunesse suisse ; mais la maladie universelle vous gagne tous. Ce mérite cherche à se faire imprimer , et je crains bien que de cette manie dans les geus de votre état , il ne résulte un jour à la tête de vos républiques plus de petits auteurs que de grands hommes. Il n'appartient pas à tous d'être des *Haller*.

Vous m'avez envoyé un livre très-précieux , et de fort belles cartes ; comme d'ailleurs vous avez acheté l'un et l'autre , il n'y a aucune parité à faire en aucun sens , entre ces envois , et le barbouillage dont vous faites mention. De plus , vous vous rappellerez , s'il vous plaît , que ce sont des commissions dont vous avez bien voulu vous charger , et qu'il n'est pas honnête de transformer des commissions en présens. Ayez donc la bonté de me marquer ce que vous coûtent ces emplettes , afin qu'en acceptant la peine qu'elles vous ont donnée , d'aussi bon cœur que vous l'avez prise ,

je puisse au moins vous rendre vos déboursés ; sans quoi , je prendrai le parti de vous renvoyer le livre et les cartes.

Adieu , très - bon et aimable K\*\*\* , faites , je vous prie , agréer mes hommages à madame votre épouse , dites-lui combien elle a droit à ma reconnaissance , en faisant le bonheur d'un homme que j'en crois si digne , et auquel je prends un si tendre intérêt.

A. M. D. R.

Motiers , mars 1765.

**J**E ne trouve pas , très-bon papa , que vous ayiez interprété ni bénévolement , ni raisonnablement la raison de décence et de modestie qui m'empêcha de vous offrir mon portrait , et qui m'empêchera toujours de l'offrir à personne. Cette raison n'est point comme vous le prétendez un cérémonial , mais une convenance tirée de la nature des choses , et qui ne permet à nul homme discret de porter ni sa figure , ni sa personne , où elles ne sont pas invitées , comme s'il était sûr de faire en cela un cadeau ; au lieu que c'en doit être un pour lui , quand on  
lui

lui témoigne là-dessus quelque empressement. Voilà le sentiment que je vous ai manifesté , et au lieu duquel vous me prêtez l'intention de ne vouloir accorder un tel présent qu'aux prières. C'est me supposer un motif de fatuité où j'en mettais un de modestie. Cela ne me paraît pas dans l'ordre ordinaire de votre bon esprit.

Vous m'alléguez que les rois et les princes donnent leurs portraits. Sans doute , ils les donnent à leurs inférieurs , comme un honneur ou une récompense ; et c'est précisément pour cela qu'il est impertinent à de petits particuliers de croire honorer leurs égaux comme les rois honorent leurs inférieurs. Plusieurs rois donnent aussi leur main à baiser en signe de faveur et de distinction. Dois-je vouloir faire à mes amis la même grâce ? Cher papa , quand je serai roi je ne manquerai pas en superbe monarque , de vous offrir mon portrait enrichi de diamans. En attendant je n'irai pas sottement m'imaginer que ni vous , ni personne , soit empressé de ma mince figure ; et il n'y a qu'un témoignage bien positif de la part de ceux qui s'en soucient , qui puisse me permettre de le supposer ; surtout n'ayant

pas le passeport des diamans pour accompagner le portrait.

Vous me citez *Samuel Bernard*. C'est je vous l'avoue un singulier modèle que vous me proposez à imiter ! J'aurais bien cru que vous me désiriez ses millions , mais non pas ses ridicules. Pour moi je serais bien fâché de les avoir avec sa fortune ; elle serait beaucoup trop chère à ce prix. Je sais qu'il avait l'impertinence d'offrir son portrait , même à gens fort au-dessus de lui. Aussi entrant un jour en maison étrangère , dans la garde-robe , y trouva-t-il le dit portrait qu'il avait ainsi donné , fièrement étalé au-dessus de la chaise percée. Je sais cette anecdote et bien d'autres plus plaisantes de quelqn'un qu'on en pouvait croire , car c'était le président de *Boulayvillers*.

Monsieur\*\*\* donnait son portrait ? Je lui en fais mon compliment. Tout ce que je sais , c'est que si ce portrait est l'estampe fastueuse que j'ai vue avec des vers pompeux au-dessous , il fallait que pour oser faire un tel présent lui-même , le dit monsieur fût le plus grand fat que la terre ait porté. Quoi qu'il en soit , j'ai vécu aussi quelque peu avec des gens à portraits, et à portraits

recherchables : je les ai vu tous avoir d'autres maximes , et quand je ferai tant que de vouloir imiter des modèles , je vous avoue que ce ne sera ni le juif *Bernard* , ni monsieur \*\*\* que je choisirai pour cela. On n'imite que les gens à qui l'on voudrait ressembler.

Je vous dis , il est vrai , que le portrait que je vous montrai , était le seul que j'avais ; mais j'ajoutai que j'en attendais d'autres , et qu'on le gravait encore en arménien. Quand je me rappelle qu'à peine y daignâtes-vous jeter les yeux , que vous ne m'en dites pas un seul mot , que vous marquâtes la-dessus la plus profonde indifférence , je ne puis m'empêcher de vous dire qu'il aurait fallu que je fusse le plus extravagant des hommes , pour croire vous faire le moindre plaisir en vous le présentant ; et je dis dès le même soir à mademoiselle *le Vasseur* la mortification que vous m'aviez faite ; car j'avoue que j'avais attendu , et même mendié quelque mot obligeant qui me mît en droit de faire le reste. Je suis bien persuadé maintenant , que ce fut discrétion et non dédain de votre part ; mais vous me permettrez de vous dire que cette

discretion était pour moi un peu humiliante; et que c'était donner un grand prix aux deux sous qu'un tel portrait peut valoir.

## A MI LORD MARÉCHAL.

Le 21 mars 1763.

**I**L y a dans votre lettre du 19 un article qui m'a donné des palpitations ; c'est celui de l'Écosse. Je ne vous dirai là-dessus qu'un mot ; c'est que je donnerais la moitié des jours qui me restent pour y passer l'autre avec vous. Mais pour Colombier, ne comptez pas sur moi ; je vous aime, Milord ; mais il faut que mon séjour me plaise, et je ne puis souffrir ce pays-là.

Il n'y a rien d'égal à la position de *Frédéric*. Il paraît qu'il en sent tous les avantages, et qu'il saura bien les faire valoir. Tout le pénible et le difficile est fait ; tout ce qui demandait le concours de la fortune est fait. Il ne lui reste à présent à remplir que des soins agréables, et dont l'effet dépend de lui. C'est de ce moment qu'il va s'élever, s'il veut, dans la postérité un monument unique ; car il n'a tra-



vaille jusqu'ici que pour son siècle. Le seul piège dangereux qui désormais lui reste à éviter, est celui de la flatterie; s'il se laisse louer, il est perdu. Qu'il sache qu'il n'y a plus d'éloges dignes de lui que ceux qui sortiront des cabanes de ses paysans.

Savez-vous, Milord, que *L'abbé de Voltaire* cherche à se raccommo-der avec moi? Il a eu sur mon compte un long entretien avec M. \*\*\* , dans lequel il a supérieurement joué son rôle: il n'y en a point d'étranger au talent de ce grand comédien, *dolis instructus et arte pelagá*. Pour moi, je ne puis lui promettre une estime qui ne dépend pas de moi: mais à cela près, je serai, quand il le voudra, toujours prêt à tout oublier. Car je vous jure, Milord, que de toutes les vertus chrétiennes, il n'y en a point qui me coûte moins que le pardon des injures. Il est certain que si la protection des *Calas* lui a fait grand honneur, les persécutions qu'il m'a fait essuyer à Genève, lui en ont peu fait à Paris; elles y ont excité un cri universel d'indignation. J'y jouis, malgré mes malheurs, d'un honneur qu'il n'aura jamais nulle part; c'est d'avoir laissé ma mémoire en estime dans le pays où j'ai vécu. Bonjour, Milord.

## A MADAME DE\*\*\*.

Le 27 mars 1765.

QUE votre lettre, Madame, m'a donné d'émotions diverses ! Ah ! cette pauvre madame de \*\*\*. . . . ! Pardonnez, si je commence par elle. Tant de malheurs . . . . une amitié de treize ans . . . . Femme aimable et infortunée ! . . . . vous la plaignez, Madame ; vous avez bien raison : son mérite doit vous intéresser pour elle : mais vous la plaindriez bien davantage, si vous aviez vu comme moi toute sa résistance à ce fatal mariage. Il semble qu'elle prévoyait son sort. Pour celle-là, les écus ne l'ont pas éblouie ; on l'a bien rendue malheureuse malgré elle. Hélas ! elle n'est pas la seule. De combien de maux j'ai à gémir ! Je ne suis point étonné des bons procédés de madame \*\*\* ; rien de bien ne me surprendra de sa part ; je l'ai toujours estimée et honorée : mais avec tout cela elle n'a pas l'ame de madame de \*\*\*. Dites-moi ce qu'est devenu ce misérable : je n'ai plus entendu parler de lui.

Je pense bien comme vous , Madame ; je n'aime point que vous soyez à Paris. Paris, le siège du goût et de la politesse , convient à votre esprit , à votre ton , à vos manières ; mais le séjour du vice ne convient point à vos mœurs , et une ville où l'amitié ne résiste ni à l'adversité ni à l'absence , ne saurait plaire à votre cœur. Cette contagion ne le gagnera pas ; n'est-ce pas , Madame ? Que ne lisez-vous dans le mien , l'attendrissement avec lequel il m'a dicté ce mot-là ! L'heureux ne sait s'il est aimé , dit un poëte latin ; et moi j'ajoute , l'heureux ne sait pas aimer. Pour moi , grâces au ciel , j'ai bien fait toutes mes épreuves ; je sais à quoi m'en tenir sur le cœur des autres et sur le mien. Il est bien constaté qu'il ne me reste que vous seule en France , et quelqu'un qui n'est pas encore jugé , mais qui ne tardera pas à l'être.

S'il faut moins regretter les amis que l'adversité nous ôte , que priser ceux qu'elle nous donne , j'ai plus gagné que perdu : car elle m'en a donné un qu'assurément elle ne m'ôtera pas. Vous comprenez que je veux parler de milord *Maréchal*. Il m'a accueilli , il m'a honoré dans mes disgrâces , plus peut-être qu'il n'eût fait durant ma prospérité. Les

grandes âmes ne portent pas seulement du respect au mérite ; elles en portent encore au malheur. Sans lui j'étais tout aussi mal reçu dans ce pays que dans les autres , et je ne voyais plus d'asile autour de moi. Mais un bienfait plus précieux que sa protection , est l'amitié dont il m'honore , et qu'assurément je ne perdrai point. Il me restera , celui-là ; j'en réponds. Je suis bien aise que vous m'ayiez marqué ce qu'en pensait M. d'A\*\*\* ; cela me prouve qu'il se connaît en hommes ; et qui s'y connaît est de leur classe. Je compte aller voir ce digne protecteur , avant son départ pour Berlin : je lui parlerai de M. d'A\*\*\* et de vous , Madame ; il n'y a rien de si doux pour moi , que de voir ceux qui m'aiment , s'aimer entr'eux.

Quand des quidans sous le nom de S\*\*\* , ont voulu se porter pour juges de mon livre , et se sont aussi bêtement qu'insolamment arrogé le droit de me censurer ; après avoir rapidement parcouru leur sot écrit , je l'ai jeté par terre , et j'ai craché dessus pour toute réponse. Mais je n'ai pu lire avec le même dédain , le mandement qu'a donné contre moi M. l'archevêque de Paris ; premièrement parce que l'ouvrage en lui-même

est beaucoup moins inepte ; et parce que , malgré les travers de l'auteur , je l'ai toujours estimé et respecté. Ne jugeant donc pas cet écrit indigne d'une réponse, j'en ai fait une qui a été imprimée en Hollande, et qui, si elle n'est pas encore publique, le sera dans peu. Si elle pénètre jusqu'à Paris, et que vous en entendiez parler, Madame, je vous prie de m'en marquer naturellement ce qu'on en dit ; il m'importe de le savoir. Il n'y a que vous de qui je puisse apprendre ce qui se passe à mon égard, dans un pays où j'ai passé une partie de ma vie, où j'ai eu des amis, et qui ne peut me devenir indifférent. Si vous n'étiez pas à portée de voir cette lettre imprimée et que vous pussiez m'indiquer quelqu'un de vos amis qui eût ses ports francs, je vous l'enverrais d'ici : car quoique la brochure soit petite, en vous l'envoyant directement, elle vous coûterait vingt fois plus de port que ne valent l'ouvrage et l'auteur.

Je suis bien touché des bontés de mademoiselle L\*\*\*, et des soins qu'elle veut bien prendre pour moi ; mais je serais bien fâché qu'un aussi joli travail que le sien, et si digne d'être mis en vue, restât caché sous mes

grandes vilaines manches d'Arménien. En vérité, je ne saurais me résoudre à le profaner ainsi, ni par conséquent à l'accepter à moins qu'elle ne m'ordonne de le porter en écharpe ou en collier, comme un ordre de chevalerie institué en son honneur.

Bonjour, Madame, recevez les hommages de votre pauvre voisin. Vous venez de me faire passer une demi-heure délicieuse, et en vérité j'en avais besoin; car, depuis quelques mois, je souffre presque sans relâche de mon mal et de mes chagrins. Mille choses, je vous supplie, à monsieur le marquis.

A M A D A M E \* \* \*.

31 octobre 1762.

**E**N m'annonçant, Madame, dans votre lettre du 22 septembre (c'est je crois le 22 octobre) un changement avantageux dans mon sort, vous m'avez d'abord fait croire que les hommes qui me persécutent, s'étaient lassés de leurs méchancetés; que le parlement de Paris avait levé son inique décret; que le magistrat de Genève avait reconnu son tort;

et que le public me rendait enfin justice. Mais loin de-là, je vois par votre lettre même qu'on m'intente encore de nouvelles accusations : le changement de sort que vous m'annoncez se réduit à des offres de subsistance dont je n'ai pas besoin quant à présent. Et comme j'ai toujours compté pour rien, même en santé, un avenir aussi incertain que la vie humaine, c'est pour moi, je vous jure, la chose la plus indifférente que d'avoir à dîner dans trois ans d'ici.

Il s'en faut beaucoup, cependant, que je sois insensible aux bontés du roi de Prusse ; au contraire, elles augmentent un sentiment très-doux, savoir l'attachement que j'ai conçu pour ce grand prince. Quant à l'usage que j'en dois faire, rien ne presse pour me résoudre, et j'ai du temps pour y penser.

A l'égard des offres de M. *Stanley*, comme elles sont toutes pour votre compte, Madame, c'est à vous de lui en avoir obligation. Je n'ai point ouï parler de la lettre qu'il vous a dit m'avoir écrite.

Je viens maintenant au dernier article de votre lettre auquel j'ai peine à comprendre quelque chose, et qui me surprend à tel point, surtout après les entretiens que nous avons

eus sur cette matière , que j'ai regardé plus d'une fois à l'écriture pour voir si elle était bien de votre main. Je ne sais ce que vous pouvez désapprouver dans la lettre que j'ai écrite à mon pasteur , dans une occasion nécessaire. A vous entendre avec votre ange , on dirait qu'il s'agissait d'embrasser une religion nouvelle , tandis qu'il ne s'agissait que de rester comme auparavant dans la communion de mes pères et de mon pays , dont on cherchait à m'exclure ; il ne fallait point pour cela d'autre ange que le vicaire savoyard. S'il consacrait en simplicité de conscience dans un culte plein de mystères inconcevables , je ne vois pas pourquoi *J. J. Rousseau* ne communierait pas de même dans un culte où rien ne choque sa raison ; et je vois encore moins pourquoi , après avoir jusqu'ici professé ma religion chez les catholiques , sans que personne m'en fût un crime , on s'avise tout d'un coup de m'en faire un fort étrange de ce que je ne la quitte pas en pays protestant.

Mais pourquoi cet appareil d'écrire une lettre ? Ah ! pourquoi ? le voici. M. de *Voltaire* me voyant opprimé par le parlement de Paris , avec la générosité naturelle à lui

et



et à son parti , saisit ce moment de me faire opprimer de même à Genève , et d'opposer une barrière insurmontable à mon retour dans ma patrie. Un des plus surs moyens qu'il employa pour cela , fut de me faire regarder comme déserteur de ma religion : car là-dessus nos lois sont formelles , et tout citoyen ou bourgeois qui ne professe pas la religion qu'elles autorisent , perd par là-même son droit de cité. Ils travaillèrent donc de toutes leurs forces , lui et le Jongleur , à soulever les ministres ; ils ne réussirent pas avec ceux de Genève qui les connaissaient , mais ils anéantèrent tellement ceux du pays de Vaud , que malgré la protection et l'amitié de M. le bailli d'Yverdon , et de plusieurs magistrats , il fallut sortir du canton de Berne. On tenta de faire la même chose en ce pays , le magistrat municipal de Neuchatel défendit mon livre ; la classe des ministres le déféra ; le conseil d'Etat allait le défendre dans tout l'Etat , et peut-être procéder contre ma personne : mais les ordres de milord *Maréchal* , et la protection déclarée du roi , l'arrêtèrent tout court ; il fallut me laisser tranquille. Cependant le temps de la communion approchait , et cette époque allait décider si j'étais

général de l'Eglise protestante , ou si je ne l'étais pas. Dans cette circonstance , ne voulant pas m'exposer à un affront public , ni non plus constater tacitement , en ne me présentant pas , la désertion qu'on me reprochait , je pris le parti d'écrire à M. de *Montmollin* , pasteur de la paroisse , une lettre qu'il a fait courir , mais dont les Voltairiens ont pris soin de falsifier beaucoup de copies. J'étais bien éloigné d'attendre de cette lettre l'effet qu'elle produisit ; je la regardais comme une protestation nécessaire , et qui aurait son usage en temps et lieu. Quelle fut ma surprise et ma joie de voir dès le lendemain chez moi M. de *Montmollin* , me déclarer que non-seulement il approuvait que j'approchasse de la sainte Table , mais qu'il m'en priait , et qu'il m'en priait de l'aveu unanime de tout le consistoire , pour l'édification de sa paroisse dont j'avais l'approbation et l'estime. Nous eûmes ensuite quelques conférences dans lesquelles je lui développai franchement mes sentimens tels à-peu-près qu'ils sont exposés dans la profession du vicaire , appuyant avec vérité sur mon attachement constant à l'évangile et au christianisme , et ne lui déguisant pas non plus mes difficultés et mes doutes.

Lui de son côté , connaissant assez mes sentimens par mes livres , évita prudemment les points de doctrine qui auraient pu m'arrêter , ou le compromettre ; il ne prononça pas même le mot de rétractation ; n'insista sur aucune explication , et nous nous séparâmes contents l'un de l'autre. Depuis lors j'ai la consolation d'être reconnu membre de son église ; il faut être opprimé , malade , et croire en DIEU , pour sentir combien il est doux de vivre parmi ses frères.

M. de *Montmollin* ayant à justifier sa conduite devant ses confrères , fit courir ma lettre. Elle a fait à Genève un effet qui a mis les Voltairiens au désespoir , et qui a redoublé leur rage. Des foules de Genevois sont accourus à Motiers , m'embrassant avec des larmes de joie , et appelant hautement M. de *Montmollin* leur bienfaiteur et leur père. Il est même sûr que cette affaire aurait des suites pour peu que je fusse d'humeur à m'y prêter. Cependant il est vrai que bien des ministres sont mécontents ; voilà , pour ainsi dire , la profession de foi du vicaire approuvée en tous ses points , par un de leurs confrères ; ils ne peuvent digérer cela. Les uns murmurent , les autres menacent d'écrire ; d'autres

écrivent en effet ; tous veulent absolument des rétractations , et des explications qu'ils n'auront jamais. Que dois-je faire à présent , Madame , à votre avis ? Irai-je laisser mon digne pasteur dans les laes où il s'est mis pour l'amour de moi ? l'abandonnerai-je à la censure de ses confrères ? autoriserai-je cette censure par ma conduite , et par mes écrits ? et démentant la démarche que j'ai faite , lui laisserai-je toute la honte et tout le repentir de s'y être prêté ? Non , non , Madame ; on me traitera d'hypocrite tant qu'on voudra ; mais je ne serai ni un perfide , ni un lâche. Je ne renoncerai point à la religion de mes pères , à cette religion si raisonnable , si pure , si conforme à la simplicité de l'évangile , où je suis rentré de bonne foi depuis nombre d'années , et que j'ai depuis toujours hautement professée. Je n'y renoncerai point au moment où elle fait toute la consolation de ma vie , et où il importe à l'honnête homme qui m'y a maintenu que j'y demeure sincèrement attaché. Je n'en conserverai pas non plus les liens extérieurs , tout chers qu'ils me sont , aux dépens de la vérité , ou de ce que je prends pour elle ; et l'on pourrait m'excommunier et me décréter bien des fois , ayant

de me faire dire ce que je ne pense pas. Du reste je me consolerais d'une imputation d'hypocrisie, sans vraisemblance et sans preuves. Un auteur qu'on bannit, qu'on décrète, qu'on brûle, pour avoir dit hardiment ses sentimens, pour s'être nommé, pour ne vouloir pas se dédire ; un citoyen chérissant sa patrie, qui aime mieux renoncer à son pays qu'à sa franchise, et s'expatrier que se démentir, est un hypocrite d'une espèce assez nouvelle. Je ne connais dans cet état qu'un moyen de prouver qu'on n'est pas un hypocrite ; mais cet expédient auquel mes ennemis veulent me réduire, ne me conviendra jamais quoi qu'il arrive ; c'est d'être un impie ouvertement. De grâce, expliquez-moi donc, Madame, ce que vous voulez dire avec votre ange, et ce que vous trouvez à reprendre à tout cela.

Vous ajoutez, Madame, qu'il fallait que j'attendisse d'autres circonstances pour professer ma religion. ( Vous avez voulu dire pour continuer de la professer. ) Je n'ai peut-être que trop attendu par une fierté dont je ne saurais me défaire. Je n'ai fait aucune démarche, tant que les ministres m'ont persécuté. Mais quand une fois j'ai été sous la

protection du roi , et qu'ils n'ont plus pu me rien faire , alors j'ai fait mon devoir , ou ce que j'ai cru l'être. J'attends que vous m'appreniez en quoi je me suis trompé.

Je vous envoie l'extrait d'un dialogue de M. de *Voltaire* avec un ouvrier de ce pays-ci qui est à son service. J'ai écrit ce dialogue de mémoire , d'après le récit de M. de *Montmollin* , qui ne me l'a rapporté lui-même que sur le récit de l'ouvrier , il y a plus de deux mois. Ainsi, le tout peut n'être pas absolument exact ; mais les traits principaux sont fidèles : car ils ont frappé M. de *Montmollin* ; il les a retenus , et vous croyez bien que je ne les ai pas oubliés. Vous y verrez que M. de *Voltaire* n'avait pas attendu la démarche dont vous vous plaignez , pour me taxer d'hypocrisie.

*Conversation de M. de Voltaire avec un de ses ouvriers du comté de Neuchâtel.*

M. D E V O L T A I R E.

Est-il vrai que vous êtes du comté de Neuchâtel ?

L' O U V R I E R.

Oui , Monsieur.

M. D E V O L T A I R E.

Êtes-vous de Neuchatel même ?

L' O U V R I E R.

Non , Monsieur ; je suis du village de Butte dans la vallée de Travers.

M. D E V O L T A I R E.

Butte ! cela est-il loin de Motiers ?

L' O U V R I E R.

A une petite lieue.

M. D E V O L T A I R E.

Vous avez dans votre pays un certain personnage de celui-ci , qui a bieu fait des siennes.

L' O U V R I E R.

Qui donc , Monsieur ?

M. D E V O L T A I R E.

Un certain *Jean-Jacques Rousseau*. Le connaissez-vous ?

L' O U V R I E R.

Oui , Monsieur ; je l'ai vu un jour à Butte ,

dans le carrosse de M. de *Montmollin* qui se promenait avec lui.

M. D E V O L T A I R E.

Comment ce pied-plat va en carrosse ? Le voilà donc bien fier !

L' O U V R I E R.

Oh ! Monsieur, il se promène aussi à pied. Il court comme un chat-maigre, et grimpe sur toutes nos montagnes.

M. D E V O L T A I R E.

Il pourrait bien grimper quelque jour sur une échelle. Il eût été pendu à Paris, s'il ne se fût sauvé : et il le sera ici, s'il y vient.

L' O U V R I E R.

Pendu ! Monsieur ! Le voilà un si bon homme ; hé ! mon Dieu ! qu'a-t-il donc fait ?

M. D E V O L T A I R E.

Il a fait des livres abominables. C'est un impie, un athée.

L' O U V R I E R.

Vous mesurpenez. Il va tous les dimanches à l'église.



M. D E V O L T A I R E.

Ah ! l'hypocrite ! Et que dit-on de lui dans le pays ? Y a-t-il quelqu'un qui veuille le voir ?

L' O U V R I E R.

Tout le monde, Monsieur, tout le monde l'aime. Il est recherché par-tout, et on dit que milord lui fait aussi bien des caresses.

M. D E V O L T A I R E.

C'est que milord ne le connaît pas ni vous non plus. Attendez seulement deux ou trois mois, et vous connaîtrez l'homme. Les gens de Montmorenci où il demeurait, ont fait des feux de joie, quand il s'est sauvé pour n'être pas pendu. C'est un homme sans foi, sans honneur, sans religion.

L' O U V R I E R.

Sans religion ! Monsieur, mais on dit que vous n'en avez pas beaucoup vous-même.

M. D E V O L T A I R E.

Qui, moi, grand Dieu ? Et qui est-ce qui dit cela ?

L' O U V R I E R.

Tout le monde , Monsieur.

M. D E V O L T A I R E.

Ah ! quelle horrible calomnie ! Moi qui ai étudié chez les jésuites , moi qui ai parlé de DIEU mieux que tous les théologiens !

L' O U V R I E R.

Mais , Monsieur , on dit que vous avez fait bien des mauvais livres.

M. D E V O L T A I R E.

On ment. Qu'on m'en montre un seul qui porte mon nom , comme ceux de ce croquant portent le sien , etc.

A M. DE MONTMOLLIN.

Novembre 1762.

QUAND je me suis réuni , Monsieur , il y a neuf ans à l'Eglise , je n'ai pas manqué de censeurs qui ont blâmé ma démarche ; et je n'en manque pas aujourd'hui que j'y reste uni sous vos auspices , contre l'espoir de tant de gens qui voudraient m'en voir séparé. Il

n'y a rien là de bien étonnant ; tout ce qui m'honore et me console déplaît à mes ennemis ; et ceux qui voudraient rendre la religion méprisable , sont fâchés qu'un ami de la vérité la professe ouvertement. Nous connaissons trop , vous et moi , les hommes , pour ignorer à combien de passions humaines le feint zèle de la foi sert de manteau , et l'on ne doit pas s'attendre à voir l'athéisme et l'impiété plus charitables que n'est l'hypocrisie ou la superstition. J'espère , Monsieur , ayant maintenant le bonheur d'être plus connu de vous , que vous ne voyez rien en moi qui , démentant la déclaration que je vous ai faite , puisse vous rendre suspecte ma démarche , ni vous donner du regret à la votre. S'il y a des gens qui m'accusent d'être un hypocrite , c'est parce que je ne suis pas un impie ; ils se sont arrangés pour m'accuser de l'un ou de l'autre , sans doute , parce qu'ils n'imaginent pas qu'on puisse sincèrement croire en DIEU. Vous voyez que de quelque manière que je me conduise , il m'est impossible d'échapper à l'une des deux imputations. Mais vous voyez aussi que si toutes deux sont également destituées de preuves , cette d'hypocrisie est pourtant la plus inepte ; car

un peu d'hypocrisie m'eût sauvé bien des disgrâces ; et ma bonne foi me coûte assez cher , ce me semble , pour devoir être au-dessus de tout soupçon.

Quand nous avon eu, Monsieur, des entretiens sur mon ouvrage, (\*) je vous ai dit dans quelles vues il avait été publié, et je vous réitère la même chose en sincérité de cœur. Ces vues n'ont rien que de louable, vous en êtes convenu vous-même ; et quand vous m'apprenez qu'on me prête celle d'avoir voulu jeter du ridicule sur le christianisme, vous sentez eu même temps combien cette imputation est ridicule elle-même, puisqu'elle porte uniquement sur un dialogue dans un langage improuvé des deux côtés dans l'ouvrage même, et où l'on ne trouve assurément rien d'applicable au vrai chrétien. Pourquoi les réformés prennent-ils ainsi fait et cause pour l'église romaine ? Pourquoi s'échauffent-ils si fort quand on relève les vices de son argumentation qui n'a point été la leur jusqu'ici ? Veulent-ils donc se rapprocher peu-à-peu de ses manières de penser, comme ils se rapprochent déjà de son intolérance contre

(\*) Il est question de l'Enfance

les principes fondamentaux de leur propre communion ?

Je suis bien persuadé, Monsieur, que si j'eusse toujours vécu en pays protestant ; alors, ou la profession du vicaire savoyard n'eût point été faite, ce qui certainement eût été un mal à bien des égards ; ou selou toute apparence elle eût eu dans sa seconde partie un tour fort différent de celui qu'elle a.

Je ne pense pas cependant, qu'il faille supprimer les objections qu'on ne peut résoudre ; car cette adresse subreptice a un air de mauvaise foi qui me révolte, et me fait craindre qu'il n'y ait au fond peu de vrais croyans. Toutes les connaissances humaines ont leurs obscurités, leurs difficultés, leurs objections, que l'esprit humain trop borné ne peut résoudre. La géométrie elle-même en a de telles, que les géomètres ne s'avisent point de supprimer, et qui ne rendent pas pour cela leur science incertaine. Les objections n'empêchent pas qu'une vérité démontrée ne soit démontrée ; et il faut savoir se tenir à ce qu'on sait, et ne pas vouloir tout savoir, même en matière de religion. Nous n'en servirons pas DIEU de moins bon cœur ; nous n'en

serons pas moins vrais croyans , et nous en serons plus humains , plus doux , plus tolérans pour ceux qui ne pensent pas comme nous en toute chose. A considérer en ce sens la profession de foi du vicaire , elle peut avoir son utilité , même dans ce qu'on y a le plus improuvé. En tout cas il n'y avait qu'à résoudre les objections aussi convenablement , aussi honnêtement qu'elles étaient proposées , sans se fâcher comme si l'on avait tort , et sans croire qu'une objection est suffisamment résolue lorsqu'on a brûlé le papier qui la contient.

Je n'épiloguerai point sur les chicanes sans nombre et sans fondement qu'on m'a faites , et qu'on me fait tous les jours. Je sais supporter dans les autres des manières de penser qui ne sont pas les miennes ; pourvu que nous soyons tous unis en JÉSUS-CHRIST , c'est-là l'essentiel. Je veux seulement vous renouveler , Monsieur , la déclaration de la résolution ferme et sincère où je suis , de vivre et mourir dans la communion de l'Eglise chrétienne réformée. Rien ne m'a plus consolé dans mes disgraces que d'en faire la sincère profession auprès de vous ; de trouver en vous mon pasteur , et mes frères dans vos paroissiens. Je

vous demande à vous et à eux la continuation des mêmes bontés ; et comme je ne crains pas que ma conduite vous fasse changer de sentiment sur mon compte , j'espère que les méchancetés de mes ennemis ne le feront pas non plus.

1762.

**E**N parlant , Monsieur , dans votre gazette du 23 juin , d'un papier appelé réquisitoire , publié en France contre le meilleur et le plus utile de mes écrits , vous avez rempli votre office , et je ne vous en sais pas mauvais gré ; je ne me plains pas même que vous ayez transcrit les imputations dont ce papier est rempli , et auxquelles je m'abstiens de donner celle qui leur est due.

Mais lorsque vous ajoutez de votre chef , que je suis condamnable au-delà de ce qu'on peut dire , pour avoir composé le livre dont il s'agit , et sur-tout pour y avoir mis mon nom , comme s'il était permis et honnête de se cacher en parlant au public ; alors , Monsieur , j'ai droit de me plaindre de ce que vous jugez sans connaître ; car il n'est pas possible qu'un homme éclairé , et un homme

de bien porte avec connaissance un jugement si peu équitable sur un livre où l'auteur soutient la cause de DIEU, des mœurs, de la vertu, contre la nouvelle philosophie, avec toute la force dont il est capable. Vous avez donné trop d'autorité à des procédures irrégulières, et dictées par des motifs particuliers que tout le monde connaît.

Mon livre, Monsieur, est entre les mains du public; il sera lu tôt ou tard par des hommes raisonnables, peut-être enfin par des chrétiens, qui verront avec surprise et sans doute avec indignation, qu'un disciple de leur divin maître soit traité parmi eux comme un scélérat.

Je vous prie donc, Monsieur, et c'est une réparation que vous me devez, de lire vous-même le livre dont vous avez si légèrement et si mal parlé; et quand vous l'aurez lu, de vouloir alors rendre compte au public, sans faveur et sans grâce, du jugement que vous en aurez porté. Je vous salue, Monsieur, de tout mon cœur.



## A M. LOISEAU DE MAULÉON.

*Pour lui recommander l'affaire de M. le  
Beuf de Valdahon.*

**V**OICI, mon cher *Mauléon*, du travail pour vous qui savez braver le puissant injuste, et défendre l'innocent opprimé. Il s'agit de protéger par vos talens un jeune homme de mérite qu'on ose poursuivre criminellement pour une faute que tout homme voudrait commettre, et qui ne blesse d'autres lois que celles de l'avarice et de l'opinion. Armez votre éloquence de traits plus doux et non moins pénétrants en faveur de deux amans persécutés par un père vindicatif et dénaturé. Ils ont la voix publique et ils l'auront par-tout où vous parlerez pour eux. Il me semble que ce nouveau sujet vous offre d'aussi grands principes à développer, d'aussi grandes vues à approfondir que les précédens ; et vous aurez de plus à faire valoir des sentimens naturels à tous les cœurs sensibles, et qui ne sont pas étrangers au vôtre. J'espère encore que vous compterez pour quelque chose la recommandation d'un homme que vous

avez honoré de votre amitié. *Macte virtute* ; cher *Mauléon* ; c'est dans une route que vous vous êtes frayée , qu'on trouve le noble prix que je vous ai depuis si long-temps annoncé , et qui est seul digne de vous.

## A MADEMOISELLE D'IVERNOIS,

*Fille de M. le procureur-général de Neuchâtel , en lui envoyant le premier lacet de ma façon , qu'elle m'avait demandé pour présent de noces.*

**L**E voilà , Mademoiselle , ce beau présent de noces que vous avez désiré ; s'il s'y trouve du superflu , faites , en bonne ménagère , qu'il ait bientôt son emploi. Portez sous d'heureux auspices cet emblème des liens de douceur et d'amour dont vous tiendrez enlacé votre heureux époux , et songez qu'en portant un lacet tissu par la main qui traça les devoirs des mères , c'est s'engager à les remplir.

## A M. W A T E L E T.

Motiers 1763.

**V**OUS me traitez en auteur, Monsieur; vous me faites des complimens sur mon livre. Je n'ai rien à dire à cela, c'est l'usage. Ce même usage veut aussi qu'en avalant modestement votre encens, je vous en renvoie une bonne partie. Voilà pourtant ce que je ne ferai pas; car quoique vous ayez des talens très-vrais, très-aimables, les qualités que j'honore en vous, les effacent à mes yeux: c'est par elles que je vous suis attaché; c'est par elles que j'ai toujours désiré votre bienveillance; et l'on ne m'a jamais vu rechercher les gens à talens qui n'avaient que des talens. Je m'applaudis pourtant de ceux auxquels vous m'assurez que je dois votre estime, puisqu'ils me procurent un bien dont je fais tant de cas. Les miens tels quels, ont cependant si peu dépendu de ma volonté, ils m'ont attiré tant de maux, ils m'ont abandonné si vite, que j'aurais bien voulu tenir cette amitié dont vous permettez que je me flatte, de quelque chose qui m'eût été moins

funeste , et que je pusse dire être plus à moi.

Ce sera , Monsieur , pour votre gloire , au moins je le désire et je l'espère , que j'aurai blâmé le merveilleux de l'opéra. Si j'ai eu tort ; comme cela pent très-bien être , vous m'aurez réfuté par le fait ; et si j'ai raison , le succès dans un mauvais genre , n'en rendra votre triomphe que plus éclatant. Vous voyez , Monsieur , par l'expérience constante du théâtre , que ce n'est jamais le choix du genre bon ou mauvais qui décide du sort d'une pièce. Si la vôtre est intéressante malgré les machines , soutenue d'une bonne musique , elle doit réussir ; et vous aurez eu comme *Quinault* , le mérite de la difficulté vaincue. Si par supposition elle ne l'est pas ; votre goût , votre aimable poésie l'auront ornée au moins de détails charmans qui la rendront agréable , et c'en est assez pour plaire à l'opéra français. Monsieur , je tiens beaucoup plus , je vous jure , à votre succès qu'à mon opinion , et non-seulement pour vous , mais aussi pour votre jeune musicien. Car le grand voyage que l'amour de l'art lui a fait entreprendre , et que vous avez encouragé , m'est garant que son talent n'est pas

médiocre. Il faut en ce genre , ainsi qu'en bien d'autres , avoir déjà beaucoup en soi-même , pour sentir combien on a besoin d'acquérir. Messieurs , donnez bientôt votre pièce , et dussé-je être pendu , je l'irai voir , si je puis.

A M. F A V R E.

*Premier syndic de la république de Genève.*

A Motiers-Travers , le 12 mai 1763.

M O N S I E U R ,

**R**EVENU du long étonnement où m'a jeté , de la part du magnifique conseil , le procédé que j'en devais le moins attendre , je prends enfin le parti que l'honneur et la raison me prescrivent , quelque cher qu'il en coûte à mon cœur.

Je vous déclare donc , Monsieur , et je vous prie de déclarer au magnifique conseil , que j'abdique à perpétuité mon droit de bourgeoisie et de cité dans la ville et république de Genève. Ayant rempli de mon mieux les

devoirs attachés à ce titre , sans jouir d'aucun de ses avantages , je ne crois point être en reste avec l'Etat en le quittant. J'ai tâché d'honorer le nom *Génevois* ; j'ai tendrement aimé mes compatriotes ; je n'ai rien oublié pour me faire aimer d'eux ; on ne saurait plus mal réussir ; je veux leur complaire jusque dans leur haine. Le dernier sacrifice qui me reste à faire , est celui d'un nom qui me fut si cher. Mais , Monsieur , ma patrie , en me devenant étrangère , ne peut me devenir indifférente : je lui reste attaché par un tendre souvenir , et je n'oublie d'elle que ses outrages. Puisse - t - elle prospérer toujours , et voir augmenter sa gloire ! Puisse - t - elle abonder en citoyens meilleurs , et sur-tout plus heureux que moi !

Recevez , je vous prie , Monsieur les assurances de mon profond respect.

A M. MARC CHAPPUIS.

Motiers, le 26 mai 1767.

**J**E vois , Monsieur par la lettre dont vous m'avez honoré le 18 de ce mois , que vous me jugez bien légèrement dans mes disgraces.

Il en coûte si peu d'accabler les malheureux ; qu'on est presque toujours disposé à leur faire un crime de leur malheur.

Vous dites que vous ne comprenez rien à ma démarche : elle est pourtant aussi claire que la triste nécessité qui m'y a réduit. Flétri publiquement dans ma patrie , sans que personne ait réclamé contre cette flétrissure ; après dix mois d'attente , j'ai dû prendre le seul parti propre à conserver mon honneur si cruellement offensé. C'est avec la plus vive douleur que je m'y suis déterminé : mais que pouvais-je faire ? Demeurer volontairement membre de l'Etat après ce qui s'était passé , n'était-ce pas consentir à mon déshonneur ?

Je ne comprends point comment vous m'osez demander ce que m'a fait la patrie. Un homme aussi éclairé que vous , ignore-t-il que toute démarche publique faite par le magistrat , est censée faite par tout l'Etat lorsqu'aucun de ceux qui ont droit de la désavouer , ne la désavoue ? Quand le gouvernement parle , et que tous les citoyens se taisent , apprenez que la patrie a parlé.

Je ne dois pas seulement compte de moi aux Genevois , je le dois encore à moi-même , au public dont j'ai le malheur d'être connu ,

à la postérité de qui je le serai peut-être. Si j'étais assez sot pour vouloir persuader au reste de l'Europe, que les Gênois ont désapprouvé la procédure de leurs magistrats, ne s'y moquerait-on pas de moi ? Ne savons-nous pas, me dirait-on, que la bourgeoisie a droit de faire des représentations, dans toutes les occasions où elle croit les loix lésées, et où elle improuve la conduite des magistrats ? Qu'a-t-elle fait ici depuis près d'un an que vous avez attendu ? Si cinq ou six bourgeois seulement eussent protesté, l'on pourrait vous croire sur les sentimens que vous leur prêtez. Cette démarche était facile, légitime, elle ne troublait point l'ordre public ; pourquoi donc ne l'a-t-on pas faite ? Le silence de tous ne dément-il pas vos assertions ? Montrez-nous les signes du désaveu que vous leur prêtez. Voilà, Monsieur, ce qu'on me dirait et qu'on aurait raison de me dire : on ne juge point les hommes par leurs pensées, on les juge sur leurs actions.

Il y avait peut-être divers moyens de me venger de l'outrage, mais il n'y en avait qu'un de le repousser sans vengeance, et c'est celui que j'ai pris. Ce moyen qui ne fait de mal qu'à moi, doit-il m'attirer des reproches, au lieu



lien des consolations que je devais espérer ?

Vous dites que je n'avais pas droit de demander l'abdication de ma bourgeoisie : mais le dire n'est pas le prouver. Nous sommes bien loin de compte : car je n'ai point prétendu demander cette abdication , mais la donner. J'ai assez étudié mes droits pour les connaître , quoique je ne les aie exercés qu'une fois , et seulement pour les abdiquer. Ayant pour moi l'usage de tous les peuples , l'autorité de la raison , du droit naturel , de *Grotius* , de tous les jurisconsultes , et même l'aveu du conseil , je ne suis pas obligé de me régler sur votre erreur. Chacun sait que tout pacte dont une des parties enfreint les conditions , devient nul pour l'autre. Quand je devais tout à la patrie , ne me devait-elle rien ? J'ai payé ma dette , a-t-elle payé la sienne ? On n'a jamais droit de la désertir , je l'avoue ; mais quand elle nous rejette , on a toujours droit de la quitter ; on le peut dans les cas que j'ai spécifiés , et même on le doit dans le mien. Le serment que j'ai fait envers elle , elle l'a fait envers moi. En violant ses engagements , elle m'affranchit des miens ; et en me les rendant ignominieux , elle me fait un devoir d'y renoncer.

Vous dites que si des citoyens se présentaient au conseil pour demander pareille chose , vous ne seriez pas surpris qu'on les incarcerât. Ni moi non plus , je n'en serai pas surpris ; parce que rien d'injuste ne doit surprendre de la part de quiconque a la force en main. Mais , bien qu'une loi qu'on n'observa jamais , défende au citoyen qui veut demeurer tel , de sortir sans congé du territoire ; comme on n'a pas besoin de demander l'usage d'un droit qu'on a , quand un Gènevois veut quitter tout-à-fait sa patrie , pour aller s'établir en pays étranger , personne ne songe à lui en faire un crime , et on ne l'incarcère point pour cela. Il est vrai qu'ordinairement cette renonciation n'est pas solennelle , mais c'est qu'ordinairement ceux qui la font , n'ayant pas reçu des affronts publics , n'ont pas besoin de renoncer publiquement à la société qui les leurs a faits.

Monsieur , j'ai attendu , j'ai médité , j'ai cherché long-temps s'il y avait quelque moyen d'éviter une dénuarche qui m'a déchiré. Je vous avais confié mon honneur , ô Gènevois , et j'étais tranquille ; mais vous avez si mal gardé ce dépôt que vous me forcez de vous l'ôter.

Mes bons anciens compatriotes que j'aimerai toujours malgré votre ingratitude , de grâce ne me forcez pas , par vos propos durs et mal-honnêtes , de faire publiquement mon apologie. Epargnez-moi , dans ma misère , la douleur de me défendre à vos dépens.

Souvenez-vous , Monsieur , que c'est malgré moi que je suis réduit à vous répondre sur ce ton. La vérité dans cette occasion n'en a pas deux. Si vous m'attaquiez moins durement , je ne chercherai qu'à verser mes peines dans votre sein. Votre amitié me sera toujours chère ; je me ferai toujours un devoir de la cultiver ; mais je vous conjure en m'écrivant , de ne pas me la rendre si cruelle , et de mieux consulter votre bon cœur. Je vous embrasse de tout le mien.

A. M. ROUSSEAU

S O N C O U S I N.

juillet 1765.

UNE absence de quelques jours m'a empêché , mon très-cher cousin , de répondre plutôt à votre lettre , et de vous marquer mon

regret sur la perte de mon cousin votre père. Il a vécu en homme d'honneur, il a supporté la vieillesse avec courage, et il est mort en chrétien. Une carrière ainsi passée est digne d'envie, puissions-nous, mon cher cousin, vivre et mourir comme lui!

Quant à ce que vous me marquez des représentations qui ont été faites à mon sujet, et auxquelles vous avez concouru; je reconnais, mon cher cousin, dans cette démarche le zèle d'un bon parent et d'un digne citoyen; mais j'ajouterai qu'ayant été faites à mon insu, et dans un temps où elles ne pouvaient plus produire aucun effet utile, il eût peut-être été mieux qu'elles n'eussent point été faites, ou que mes amis et parens n'y eussent point acquiescé. J'avoue que l'affront reçu par le conseil, est pleinement réparé par le désaveu authentique de la plus saine partie de l'Etat; mais comme il peut naître de cette démarche des semences de mésintelligence auxquelles, même après ma retraite, je serais au désespoir d'avoir donné lieu, je vous prie, mon cher cousin, vous et tous ceux qui daignent s'intéresser à moi, de vouloir bien, du moins pour ce qui me regarde, renoncer à la poursuite de cette

affaire , et vous retirer du nombre des représentans. Pour moi , content d'avoir fait en toute occasion mon devoir envers ma patrie , autant qu'il a dépendu de moi , j'y renonce pour toujours , avec douleur , mais sans balancer ; et afin que le désir de mon rétablissement n'y trouble jamais la paix publique , je déclare que , quoiqu'il arrive , je ne reprendrai de mes jours le titre de citoyen de Genève , ni ne rentrerai dans ses murs. Croyez que mon attachement pour mon pays ne tient ni aux droits , ni au séjour , ni au titre , mais à des nœuds que rien ne saurait briser ; croyez aussi , mon très-cher cousin , qu'en cessant d'être votre concitoyen , je n'en reste pas moins pour ma vie votre bon parent et véritable ami.

A M. \* \* \*.

Motiers-Travers , le 11 septembre 1765.

**J**E ne sais , Monsieur , si vous vous rappellerez un homme , autrefois connu de vous ; pour moi qui n'oublie point vos honnêtetés , je me suis avec plaisir rappelé vos traits dans ceux de monsieur votre fils , qui m'est venu

voir il y a quelques jours. Le récit de ses malheurs m'a vivement touché ; la tendresse et le respect avec lesquels il m'a parlé de vous, ont achevé de m'intéresser pour lui. Ce qui lui rend ses maux plus aggravans est qu'ils lui viennent d'unemain si chère. J'ignore, Monsieur, qu'elles sont ses fautes ; mais je vois son affliction ; je sais que vous êtes père, et qu'un père n'est pas fait pour être inexorable. Je crois vous donner un vrai témoignage d'attachement en vous conjurant de n'user plus envers lui d'une rigueur désespérante, et qui, le faisant errer de lieu en lieu sans ressource et sans asile, n'honore ni le nom qu'il porte, ni le père dont il le tient. Réfléchissez, Monsieur, quel serait son sort si dans cet état, il avait le malheur de vous perdre. Attendra-t-il des parens, des collatéraux, une commisération que son père lui aura refusée ? et si vous y comptez, comment pouvez-vous laisser à d'autres le soin d'être plus humains que vous envers votre fils ? Je ne sais point comment cette seule idée ne désarme pas votre bon cœur. D'ailleurs de quoi s'agit-il ici ? de faire révoquer une malheureuse lettre de cachet qui n'aurait jamais dû être sollicitée. Votre fils ne vous demande que sa li-

berté, et il n'en veut user que pour réparer ses torts, s'il en a. Cette demande même est un devoir qu'il vous rend; pouvez-vous ne pas sentir le vôtre? Encore une fois, pensez-y, Monsieur; je neveux que cela; la raison vous dira le reste.

Quoique M. de *M.* ne soit plus ici, je sais, si vous m'honorez d'une réponse, où lui faire passer vos ordres; ainsi vous pouvez les lui donner par mon canal. Recevez, Monsieur, mes salutations, et les assurances de mon respect.

A. M. G.

LIEUTENANT-COLONEL.

Septembre 1763.

**J**E crois, Monsieur, que je serais fort aise de vous connaître, mais on me fait faire tant de connaissances par force, que j'ai résolu de n'en plus faire volontairement; votre franchise avec moi, mérite bien que je vous la rende, et vous consentez de si bonne grâce, que je ne vous réponde pas, que je ne puis trop tôt vous répondre; car, si jamais j'é-

tais tenté d'abuser de la liberté, ce serait moins de celle qu'on me laisse, que de celle qu'on voudrait m'ôter. Vous êtes lieutenant-colonel, Monsieur, j'en suis fort aise, mais fusiez-vous prince, et qui plus est laboureur, comme je n'ai qu'un ton avec tout le monde, je n'en prendrai pas un autre avec vous. Je vous salue, Monsieur de tout mon cœur.

A M. L. P. L. E. D. W.

Motiers, 29 septembre 1763.

**V**ous me faites, monsieur le Duc, bien plus d'honneur que je n'en mérite. Votre altesse sérénissime aura pu voir dans le livre qu'elle daigne citer, que je n'ai jamais su comment il faut élever les princes; et la clameur publique me persuade que je ne sais comment il faut élever personne. D'ailleurs, les disgrâces et les maux m'ont affecté le cœur, et affaibli la tête. Il ne me reste de vie que pour souffrir, je n'en ai plus pour penser. A DIEU ne plaise, toutefois, que je me refuse aux vues que vous m'exposez dans votre lettre. Elle me pénètre de respect et d'admiration pour



vous. Vous me paraissez plus qu'un homme ; puisque vous savez l'être encore dans votre rang. Disposez de moi , monsieur le Duc ; marquez-moi vos doutes , je vous dirai mes idées ; vous pourrez me convaincre aisément d'insuffisance , mais jamais de mauvaise volonté.

Je supplie votre altesse sérénissime d'agréer les assurances de mon profond respect.

## QUATRE LETTRES

A M. L'A. D E\*\*\*.

Moniers-Travers, le 27 novembre 1763.

J'AI reçu , Monsieur , la lettre obligeante dans laquelle votre honnête cœur s'épanche avec moi Je suis touché de vos sentimens ; et reconnaissant de votre zèle ; mais je ne vois pas bien sur quoi vous me consultez. Vous me dites : j'ai de la naissance dont je dois suivre la vocation , parce que mes parens le veulent ; apprenez-moi ce que je dois faire : je suis gentilhomme , et veux vivre comme tel : apprenez-moi toutefois à

vivre en homme : j'ai des préjugés que je veux respecter ; apprenez-moi toutefois à les vaincre. Je vous avoue, Monsieur, que je ne sais pas répondre à cela.

Vous me parlez avec dédain des deux seuls métiers que la noblesse connaisse, et qu'elle veuille suivre : cependant, vous avez pris un de ces métiers. Mon conseil est, puisque vous y êtes, que vous tâchiez de le faire bien. Avant de prendre un état, on ne peut trop raisonner sur son objet : quand il est pris, il en faut remplir les devoirs ; c'est alors tout ce qui reste à faire.

Vous vous dites sans fortune, sans bien ; vous ne savez comment, avec de la naissance, (car la naissance revient toujours) vivre libre, et mourir vertueux. Cependant, vous offrez un asile à une personne qui m'est attachée ; vous m'assurez que madame votre mère la mettra à son aise : le fils d'une dame qui peut mettre une étrangère à son aise, doit naturellement y être aussi. Il peut donc vivre libre, et mourir vertueux. Les vieux gentilshommes, qui valaient bien ceux d'aujourd'hui, cultivaient leurs terres, et faisaient du bien à leurs paysans. Quoi que vous en

puissiez dire, je ne crois pas que ce fût déroger que d'en faire autant.

Vous voyez, Monsieur, que je trouve dans votre lettre même la solution des difficultés qui vous embarrassent. Du reste, excusez ma franchise; je dois répondre à votre estime par la mienne, et je ne puis vous en donner une preuve plus sûre qu'en osant, tout gentilhomme que vous êtes, vous dire la vérité.

Je vous salue, Monsieur, de tout mon cœur.

## SECONDE LETTRE

### A U M Ê M E.

Motiers, le 6 janvier 1764.

**Q**UOI, Monsieur, vous avez renvoyé vos portraits de famille et vos titres! vous vous êtes défait de votre cachet! voilà bien plus de prouesses que je n'en aurais fait à votre place. J'aurais laissé les portraits où ils étaient; j'aurais gardé mon cachet parceque je l'avais; j'aurais laissé moisir mes titres dans leur

coin sans m'imaginer même que tout cela valût la peine d'en faire un sacrifice : mais vous êtes pour les grandes actions. Je vous en félicite de tout mon cœur.

A force de me parler de vos doutes, vous m'en donnez d'inquiétans sur votre compte, Vous me faites douter s'il y a des choses dont vous ne doutiez pas. Ces doutes mêmes, à mesure qu'ils croissent, vous rendent tranquille : vous vous y reposez comme sur un oreiller de paresse ! Tout cela m'effraierait beaucoup pour vous, si vos grands scrupules ne me rassuraient. Ces scrupules sont assurément respectables comme fondés sur la vertu ; mais l'obligation d'avoir de la vertu ; sur quoi la fondez-vous ? Il serait bon de savoir si vous êtes bien décidé sur ce point. Si vous l'êtes, je me rassure ; je ne vous trouve plus si sceptique que vous affectez de l'être ; et quand on est bien décidé sur les principes de ses devoirs, le reste n'est pas une si grande affaire. Mais si vous ne l'êtes pas, vos inquiétudes me semblent peu raisonnées. Quand on est si tranquille dans le doute de ses devoirs, pourquoi tant s'affecter du parti qu'ils nous imposent ?

Votre délicatesse sur l'état ecclésiastique

est

est sublime ou puérile , selon le degré de vertu que vous avez atteint. Cette délicatesse est sans doute un devoir pour quiconque remplit tous les autres ; et , qui n'est faux ni menteur en rien dans ce monde , ne doit pas l'être même en cela. Mais je ne connais que *Socrate* et vous à qui la raison pût passer un tel scrupule : car à nous autres hommes vulgaires il serait impertinent et vain d'en oser avoir un pareil. Il n'y a pas un de nous qui ne s'écarte de la vérité cent fois le jour dans le commerce des hommes en choses claires , importantes , et souvent préjudiciables ; et dans un point de pure spéculation dans lequel nul ne voit ce qui est vrai ou faux , et qui n'importe ni à DIEU ni aux hommes , nous nous ferions un crime de coudescendre aux préjugés de nos frères , et de dire oui où nul n'est en droit de dire non ? Je vous avoue qu'un homme qui d'ailleurs n'étant pas un saint , s'aviserait tout de bon d'un scrupule que l'abbé de *Saint-Pierre* et *Fénélon* n'ont pas eu , me deviendrait par cela seul très-suspect. Quoi ! dirai-je en moi-même , cet homme refuse d'embrasser le noble état d'officier de morale , un état dans lequel il peut être le guide et

le bienfaiteur des hommes, dans lequel il peut les instruire, les soulager, les consoler, les protéger, leur servir d'exemple; et cela pour quelques énigmes auxquelles ni lui ni nous n'entendons rien, et qu'il n'avait qu'à prendre et donner pour ce qu'elles valent, en ramenant sans bruit le christianisme à son véritable objet? Non, conclurais-je, cet homme ment, il nous trompe, sa fausse vertu n'est point active, elle n'est que de pure ostentation; il faut être un hypocrite soi-même pour oser taxer d'hypocrisie détestable ce qui n'est au fond qu'un formulaire indifférent en lui-même, mais consacré par les lois. Sondez bien votre cœur, Monsieur, je vous en conjure: si vous y trouvez cette raison telle que vous me la donnez, elle doit vous déterminer, et je vous admire. Mais souvenez-vous bien qu'alors si vous n'êtes le plus digne des hommes, vous aurez été le plus fou.

A la manière dont vous me demandez des préceptes de vertu, l'on dirait que vous la regardez comme un métier. Non, Monsieur; la vertu n'est que la force de faire son devoir dans les occasions difficiles, et la sagesse, au contraire, est d'é-

carter la difficulté de nos devoirs. Heureux celui qui se contentant d'être homme de bien, s'est mis dans une position à n'avoir jamais besoin d'être vertueux. Si vous n'allez à la campagne que pour y porter le faste de la vertu, restez à la ville. Si vous voulez à toute force exercer les grandes vertus, l'état de prêtre vous les rendra souvent nécessaires. Mais si vous vous sentez les passions assez modérées, l'esprit assez doux, le cœur assez sain pour vous accommoder d'une vie égale, simple, et laborieuse, allez dans vos terres, faites-les valoir, travaillez vous-même, soyez le père de vos domestiques, l'ami de vos voisins, juste et bon envers tout le monde; laissez là vos rêveries métaphysiques, et servez DIEU dans la simplicité de votre cœur; vous serez assez vertueux.

Je vous salue, Monsieur, de tout mon cœur.

Au reste, je vous dispense, Monsieur, du secret qu'il vous plaît de m'offrir, je ne sais pourquoi. Je n'ai pas, ce me semble, dans ma conduite, l'air d'un homme fort mystérieux.

## TROIISIÈME LETTRE

A U M Ê M E.

Motiers, le 4 mars 1764.

**J'**AI parcouru, Monsieur, la longue lettre où vous m'exposez vos sentimens sur la nature de l'ame, et sur l'existence de DIEU. Quoique j'eusse résolu de ne plus rien lire sur ces matières, j'ai cru vous devoir une exception pour la peine que vous avez prise, et dont il ne m'est pas aisé de démêler le but. Si c'est d'établir entre nous un commerce de dispute, je ne saurais en cela vous complaire; car je ne dispute jamais, persuadé que chaque homme a sa manière de raisonner qui lui est propre en quelque chose, et qui n'est bonne en tout à nul autre que lui. Si c'est de me guérir des erreurs où vous me jugez être, je vous remercie de vos bonnes intentions; mais je n'en puis faire aucun usage, ayant pris depuis long-temps mon parti sur ces choses - là. Ainsi, Monsieur, votre zèle philosophique est à pure perte avec



moi, et je ne serai pas plus votre prosélyte que votre missionnaire. Je ne condamne point vos façons de penser, mais daignez me laisser les miennes ; car je vous déclare que je veux pas changer.

Je vous dois encore des remerciemens du soin que vous prenez dans la même lettre, de m'ôter l'inquiétude que m'avaient donnée les premières, sur les principes de la haute vertu dont vous faites profession. Sitôt que ces principes vous paraissent solides, le devoir qui en dérive doit avoir pour vous la même force que s'ils l'étaient en effet ; ainsi mes doutes sur leur solidité n'ont rien d'offensant pour vous. Mais je vous avoue que quant à moi de tels principes me paraîtraient frivoles ; et sitôt que je n'en admettrais pas d'autres, je sens que dans le secret de mon cœur ceux-là me mettraient fort à l'aise sur les vertus pénibles qu'ils paraîtraient m'imposer. Tant il est vrai que les mêmes raisons ont rarement la même prise en diverses têtes, et qu'il ne faut jamais disputer de rien !

D'abord l'amour de l'ordre, en tant que cet ordre est étranger à moi, n'est point un sentiment qui puisse balancer en moi celui de mon intérêt propre ; une vue purement

spéculative ne saurait dans le cœur humain l'emporter sur les passions : ce serait, à ce qui est moi, préférer ce qui m'est étranger ; ce sentiment n'est pas dans la nature. Quant à l'amour de l'ordre dont je fais partie, il ordonne tout par rapport à moi ; et comme alors je suis seul le centre de cet ordre, il serait absurde et contradictoire qu'il ne me fît pas rapporter toutes choses à mon bien particulier. Or, la vertu suppose un combat contre nous-même, et c'est la difficulté de la victoire qui en fait le mérite ; mais dans la supposition, pourquoi ce combat ? Toute raison, tout motif y manque. Ainsi, point de vertu possible par le seul amour de l'ordre.

Le sentiment intérieur est un motif très-puissant sans doute ; mais les passions et l'orgueil l'altèrent et l'étouffent de bonne heure dans presque tous les cœurs. De tous les sentimens que nous donne une conscience droite, les deux plus forts et les seuls fondemens de tous les autres, sont celui de la dispensation d'une providence, et celui de l'immortalité de l'ame. Quand ces deux-là sont détruits, je ne vois plus ce qui peut rester. Tant que le sentiment intérieur me dirait quelque chose, il me défendrait, si j'avais le malheur d'être

sceptique, d'alarmer ma propre<sup>m</sup> mère des doutes que je pourrais avoir.

L'amour de soi-même est le plus puissant, et, selon moi, le seul motif qui fasse agir les hommes. Mais, comment la vertu, prise absolument et comme un être métaphysique, se fonde-t-elle sur cet amour-là ? C'est ce qui me passe. Le crime, dites-vous, est contraire à celui qui le commet ; cela est toujours vrai dans mes principes, et souvent très-faux dans les vôtres. Il faut distinguer alors les tentations, les positions, l'espérance plus ou moins grande qu'on a qu'il reste inconnu ou impuni. Communément le crime a pour motif d'éviter un grand mal ou d'acquérir un grand bien ; souvent il parvient à son but. Si ce sentiment n'est pas naturel, quel sentiment pourra l'être ? Le crime adroit jouit dans cette vie de tous les avantages de la fortune, et même de la gloire. La justice et les scrupules ne font ici-bas que des dupes. Otez la justice éternelle, et la prolongation de mon être après cette vie, je ne vois plus dans la vertu qu'une folie à qui l'on donne un beau nom. Pour un matérialiste, l'amour de soi-même n'est que l'amour de son corps. Or, quand *Regulus* allait, pour tenir sa foi, mourrir dans les

tourmens à Carthage , je ne vois point ce que l'amour de son corps faisait à cela.

Une considération plus forte encore confirme les précédentes. C'est que dans votre système ce mot même de vertu ne peut avoir aucun sens. C'est un son qui bat l'oreille , et rien de plus. Car enfin , selon vous , tout est nécessaire ; où tout est nécessaire , il n'y a point de liberté ; sans liberté , point de moralité dans les actions ; sans la moralité des actions , où est la vertu ? Pour moi , je ne le vois pas. En parlant du sentiment intérieur , je devais mettre au premier rang celui du libre arbitre ; mais il suffit de l'y renvoyer d'ici.

Ces raisons vous paraîtront très-faibles ; je n'en doute pas ; mais elles me paraissent fortes à moi , et cela suffit pour vous prouver que si par hasard je devenais votre disciple , vos leçons n'auraient fait de moi qu'un fripon. Or , un homme vertueux comme vous , ne voudrait pas consacrer ses peines à mettre un fripon de plus dans le monde : car je crois qu'il y a bien autant de ces gens-là que d'hypocrites , et qu'il n'est pas plus à propos de les y multiplier.

Au reste ,<sup>f</sup> je dois avouer que ma morale est bien moins sublime que la vôtre , et je

sens que ce sera beaucoup même si elle me sauve de votre mépris. Je ne puis disconvenir que vos imputations d'hypocrisie ne portent un peu sur moi. Il est très-vrai que sans être en tout du sentiment de mes frères, et sans déguiser le mien dans l'occasion, je m'accommode très-bien du leur; d'accord avec eux sur les principes de nos devoirs, je ne dispute point sur le reste qui me paraît très-peu important. En attendant que nous sachions certainement qui de nous a raison, tant qu'ils me souffriront dans leur communion, je continuerai d'y vivre avec un véritable attachement. La vérité pour nous est couverte d'un voile, mais la paix et l'union sont des biens certains.

Il résulte de toutes ces réflexions que nos façons de penser sont trop différentes pour que nous puissions nous entendre, et que par conséquent un plus long commerce entre nous ne peut qu'être sans fruit. Le temps est si court, et nous en avons besoin pour tant de choses, qu'il ne faut pas l'employer inutilement. Je vous souhaite, Monsieur, un bonheur solide, la paix de l'âme qu'il me semble que vous n'avez pas, et je vous salue de tout mon cœur.

## QUATRIÈME LETTRE

## A U M Ê M E.

Motiers-Travers, le 11 novembre 1764

**V**ous voilà donc, Monsieur, tout d'un coup devenu croyant. Je vous félicite de ce miracle, car c'en est sans doute un de la grâce, et la raison pour l'ordinaire n'opère pas si subtilement. Mais ne me faites pas honneur de votre conversion, je vous prie ; je sens que cet honneur ne m'appartient point. Un homme qui ne croit guère aux miracles, n'est pas fort propre à en faire : un homme qui ne dogmatise ni ne dispute n'est pas un fort bon convertisseur. Je dis quelquefois mon avis quand on me le demande, et que je crois que c'est à bonne intention : mais je n'ai point la folie d'en vouloir faire une loi pour d'autres, et quand ils m'en veulent faire une du leur, je m'en défends du mieux que je puis sans chercher à les convaincre. Je n'ai rien fait de plus avec vous. Ainsi, Monsieur, vous avez seul tout le mérite de votre rési-

piscence , et je ne songeais surement point à vous catéchiser.

Mais voici maintenant les serupules qui s'élèvent. Les vôtres m'inspirent du respect pour vos sentimens sublimes, et je vous avoue ingénument que quant à moi qui marche un peu plus terre à terre, j'en serais beaucoup moins tourmenté. Je me dirais d'abord que de confesser mes fautes est une chose utile pour m'en corriger, parce que me faisant une loi de dire tout, et dire vrai, je serais souvent retenu d'en commettre par la honte de les révéler.

Il est vrai qu'il pourrait y avoir quelque embarras sur la foi robuste qu'on exige dans votre Eglise, et que chacun n'est pas maître d'avoir comme il lui plaît. Mais de quoi s'agit-il au fond dans cette affaire ? Du sincère désir de croire, d'une soumission du cœur plus que de la raison : car enfin la raison ne dépend pas de nous, mais la volonté en dépend ; et c'est par la seule volonté qu'on peut être soumis ou rebelle à l'Eglise. Je commencerais donc par me choisir pour confesseur un bon prêtre, un homme sage et sensé, tel qu'on en trouve par-tout quand on les cherche. Je lui dirais : Je vois l'océan de

difficultés où nage l'esprit humain dans ces matières ; le mien ne cherche point à s'y noyer ; je cherche ce qui est vrai et bon ; je le cherche sincèrement ; je sens que la docilité qu'exige l'Eglise est un état désirable pour être en paix avec soi : j'aime cet état , j'y veux vivre ; mon esprit murmure il est vrai , mais mon cœur lui impose silence , et mes sentimens sont tous contre mes raisons. Je ne crois pas , mais je veux croire , et je le veux de tout mon cœur. Soumis à la foi malgré mes lumières , quel argument puis-je avoir à craindre ? Je suis plus fidelle que si j'étais convaincu ?

Si mon confesseur n'est pas un sot , que voulez-vous qu'il me dise ? Voulez-vous qu'il exige bêtement de moi l'impossible ; qu'il m'ordonne de voir du rouge où je vois du bleu ? Il me dira : soumettez-vous. Je répondrai : c'est ce que je fais. Il priera pour moi , et me donnera l'absolution sans balancer ; car il la doit à celui qui croit de toute sa force , et qui suit la loi de tout son cœur.

Mais supposons qu'un scrupule mal entendu le retienne , il se contentera de m'exhorter en secret , et de me plaindre ; il m'aimera même ; je suis sûr que ma bonne foi lui



gagnera le cœur. Vous supposez qu'il m'ira dénoncer à l'official; et pourquoi? qu'a-t-il à me reprocher? De quoi voulez-vous qu'il m'accuse? d'avoir trop fidèlement rempli mon devoir? Vous supposez un extravagant, un frénétique; ce n'est pas l'homme que j'ai choisi. Vous supposez de plus un scélérat abominable que je peux poursuivre, démentir, faire pendre peut-être pour avoir sappé le sacrement par sa base, pour avoir causé le plus dangereux scandale, pour avoir violé sans nécessité, sans utilité, le plus saint de tous les devoirs, quand j'étais si bien dans le mien que je n'ai mérité que des éloges. Cette supposition, je l'avoue, une fois admise, paraît avoir ses difficultés.

Je trouve en général que vous les pressez en l'homme qui n'est pas fâché d'en faire naître. Si tout se réunit contre vous, si les prêtres vous poursuivent, si le peuple vous maudit, si la douleur fait descendre vos parens au tombeau, voilà, je l'avoue, des inconvéniens bien terribles pour n'avoir pas voulu prendre en cérémonie un morceau de pain. Mais que faire, enfin, me demandez-vous? Là-dessus, voici, Monsieur, ce que j'ai à vous dire.

Tant qu'on peut être juste et vrai dans la

société des hommes , il est des devoirs difficiles sur lesquels un ami désintéressé peut être utilement consulté.

Mais quand une fois les institutions humaines sont à tel point de dépravation, qu'il n'est plus possible d'y vivre et d'y prendre un parti sans mal faire , alors on ne doit plus consulter personne ; il faut n'écouter que son propre cœur , parce qu'il est injuste et mal-honnête de forcer un honnête homme à nous conseiller le mal. Tel est mon avis.

Je vous salue , Monsieur , de tout mon cœur.

A M. \* \* \*.

**E**NFIN, mon cher\*\*\*, j'ai de vos nouvelles. Vous attendiez plutôt des miennes, et vous n'aviez pas tort ; mais pour vous en donner , il fallait savoir où vous prendre , et je ne voyais personne qui pût me dire ce que vous étiez devenu ; n'ayant et ne voulant avoir désormais pas plus de relation avec Paris qu'avec Peking, il était difficile que je pusse être mieux instruit ; cependant , jeudi dernier un pensionnaire des Vertus qui me vint

voir avec le père *Curé*, m'apprit que vous étiez à Liége ; mais ce que j'aurais dû faire il y a deux mois, était à présent hors de propos, et ce n'était plus le cas de vous prévenir, car je vous avone que je suis et serai toujours de tous les hommes le moins propre à retenir les gens qui se détachent de moi.

J'ai d'autant plus senti le coup que vous avez reçu, que j'étais bien plus content de votre nouvelle carrière que de celle où vous êtes en train de rentrer. Je vous crois assez de probité pour vous conduire toujours en homme de bien dans les affaires, mais non pas assez de vertu pour préférer toujours le bien public à votre gloire, et ne dire jamais aux hommes que ce qu'il leur est bon de savoir. Je me complaisais à vous imaginer d'avance dans le cas de relancer quelquefois les fripons, au lieu que je tremble de vous voir contrister les âmes simples dans vos écrits. Cher \* \* \*, défiez-vous de votre esprit satirique, sur-tout apprenez à respecter la religion. L'humanité seule exige ce respect. Les grands, les riches, les heureux du siècle, seraient charnés qu'il n'y eût point de DIEU ; mais l'attente d'une autre vie console de celle-

ci le peuple et le misérable. Quelle cruauté de leur ôter encore cet espoir !

Je suis attendri, touché de tout ce que vous me dites de M. G. . . . . quoique je susse déjà tout cela, je l'apprends de vous avec un nouveau plaisir ; c'est bien plus votre éloge que le sien que vous faites : la mort n'est pas un malheur pour un homme de bien ; et je me réjouis presque de la sienne, puisqu'elle m'est une occasion de vous estimer davantage. Ah ! \*\*\* ; puissé-je m'être trompé, et goûter le plaisir de me reprocher ceut fois le jour de vous avoir été juge trop sévère.

Il est vrai que je ne vous parlai point de mon écrit sur les spectacles ; car, comme je vous l'ai dit plus d'une fois, je ne me fiais pas à vous. Cet écrit est bien loin de la prétendue méchanceté dont vous parlez ; il est lâche et faible, les méchants n'y sont plus gourmandés, vous ne m'y reconnâtes plus : cependant, je l'aime plus que tous les autres, parce qu'il m'a sauvé la vie, et qu'il me servit de distraction dans des momens de douleur, où sans lui je serais mort de désespoir. Il n'a pas dépendu de moi de mieux faire ; j'ai fait mon devoir, c'est assez pour moi. Au sur-

plus, je livre l'ouvrage à votre juste critique. Honorez la vérité, je vous abandonne tout le reste. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

J. J. ROUSSEAU.

A M. ROMIGLI.

ON ne saurait aimer les pères sans aimer des enfans qui leur sont chers ; ainsi, Monsieur, je vous aimais sans vous connaître, et vous croyez bien que ce que je reçois de vous n'est pas propre à relâcher cet attachement. J'ai lu votre Ode, j'y ai trouvé de l'énergie, des images nobles, et quelquefois des vers heureux ; mais votre poésie paraît gênée, elle sent la lampe, et n'a pas acquis la correction. Vos rimes, quelquefois riches, sont rarement élégantes, et le mot propre ne vous vient pas toujours. Mon cher *Romigli*, quand je paie les complimens par des vérités, je rends mieux que ce qu'on me donne.

Je vous crois du talent, et je ne doute pas que vous ne vous fassiez honneur dans la carrière où vous entrez. J'aimerais pourtant mieux, pour votre bonheur, que vous eussiez

suiwi la profession de votre digne père ; surtout si vous aviez pu vous y distinguer comme lui. Un travail modéré, une vie égale et simple, la paix de l'ame, et la santé du corps qui sont le fruit de tout cela, valent mieux pour vivre heureux, que le savoir et la gloire. Du moins, en cultivant les talens des gens de lettres, n'en prenez pas les préjugés; n'estimez votre état que ce qu'il vaut, et vous en vaudrez davantage.

Je vous dirai que je n'aime pas la fin de votre lettre ; vous me paraissez juger trop sévèrement les riches. Vous ne songez pas qu'ayant contracté dès leur enfance mille besoins que nous n'avons point, les réduire à l'état des pauvres, ce serait les rendre plus misérables qu'eux. Il faut être juste envers tout le monde, même envers ceux qui ne le sont pas pour nous. Eh, Monsieur, si nous avions les vertus contraires aux vices que nous leur reprochons, nous ne songerions pas même qu'ils sont au monde, et bientôt ils auraient plus besoin de nous que nous d'eux ! Encore un mot, et je finis. Pour avoir droit de mépriser les riches, il faut être économe et prudent soi-même, afin de n'avoir jamais besoin de richesses.

Adieu, mon cher *Romigli*, je vous embrasse de tout mon cœur.

J. J. ROUSSEAU.

A M. P\*\*\*.

Motiers, 1 mars 1764.

**J**E suis flatté, Monsieur, que sans un fréquent commerce de lettres, vous rendiez justice à mes sentimens pour vous; ils seront aussi durables que l'estime sur laquelle ils sont fondés, et j'espère que le retour dont vous m'honorez ne sera pas moins à l'épreuve du temps et du silence. La seule chose changée entre nous est l'espoir d'une connaissance personnelle. Cette attente, Monsieur, m'était douce; mais il y faut renoncer si je ne puis la remplir que sur les terres de Genève, ou dans les environs. Là-dessus mon parti est pris pour la vie, et je puis vous assurer que vous êtes entré pour beaucoup dans ce qu'il m'en a coûté de le prendre. Du reste, je sens avec surprise qu'il m'en coûtera moins de le tenir que je ne m'étais figuré. Je ne pense plus à mon ancienne patrie qu'avec indiffé-

rence ; c'est même un aveu que je vous fais sans honte , sachant bien que nos sentimens ne dépendent pas de vous ; et cette indifférence était peut-être le seul qui pouvait rester pour elle dans un cœur qui ne sut jamais haïr. Ce n'est pas que je me croie quitte envers elle ; on ne l'est jamais qu'à la mort. J'ai le zèle du devoir encore ; mais j'ai perdu celui de l'attachement.

Mais où est-elle cette patrie ? existe-t-elle encore ? Votre lettre décide cette question. Ce ne sont ni les murs ni les hommes qui font la patrie : ce sont les lois , les mœurs , les coutumes , le gouvernement , la constitution , la manière d'être qui résulte de tout cela.

La patrie est dans les relations de l'État à ses membres : quand ces relations changent ou s'anéantissent , la patrie s'évanouit. Ainsi , Monsieur , pleurons la nôtre ; elle a péri ; et son simulacre , qui reste encore , ne sert plus qu'à la déshonorer.

Je me mets , Monsieur , à votre place , et je comprends combien le spectacle que vous avez sous les yeux doit vous déchirer le cœur. Sans contredit on souffre moins , loin de son pays , que de le voir dans un état



si déplorable ; mais les affections quand la patrie n'est plus, se resserrent autour de la famille ; et un bon père se console avec ses enfans, de ne plus vivre avec ses frères. Cela me fait comprendre que des intérêts si chers, malgré les objets qui vous affligent, ne vous permettront pas de vous dépayser. Cependant s'il arrivait que par voyage ou déplacement, vous vous éloignassiez de Genève, il me serait très-doux de vous embrasser : car bien que nous n'ayions plus de commune patrie, j'augure des sentimens qui nous animent, que nous ne cesserons point d'être concitoyens ; et les liens de l'estime et de l'amitié demeurent toujours quand même on a rompu tous les autres. Je vous salue, Monsieur, de tout mon cœur.

A M. L. P. L. E. DE W.

11 mars 1764.

**Q**UI, moi? des contes! à mon âge et dans mon état? Non, prince, je ne suis plus dans l'enfance, ou plutôt je n'y suis pas encore, et malheureusement je ne suis

pas si gai dans mes maux que *Scarron* l'était dans les siens. Je dépéris tous les jours , j'ai des comptes à rendre , et point de coutes à faire. Ceci m'a bien l'air d'un bruit préliminaire répandu par quelqu'un qui veut m'honorer d'une gentillesse de sa façon. Divers auteurs , non contents d'attaquer mes sottises , se sont mis à m'imputer les leurs. Paris est inondé d'ouvrages qui portent mon nom , et dont on a soin de faire des chefs-d'œuvre de bêtise , sans doute afin de mieux tromper les lecteurs. Vous n'imaginerez jamais quels coups détournés ou porte à ma réputation , à mes mœurs , à mes principes ; en voici un qui vous fera juger des autres.

Tous les amis de M. de *Voltaire* répandent à Paris qu'il s'intéresse tendrement à mon sort ; ( et il est vrai qu'il s'y intéresse ). Ils font entendre qu'il est avec moi dans la plus intime liaison. Sur ce bruit , une femme qui ne me connaît point me demande par écrit quelques éclaircissemens sur la religion , et envoie sa lettre à M. de *Voltaire* ; le priant de me la faire passer. M. de *Voltaire* garde la lettre qui m'est adressée , et renvoie à cette dame , comme en réponse , le sermon des cinquante. Surprise d'un pareil envoi de ma

part , cette femme m'écrit par une autre voie (\*) ; et voilà comment j'apprends ce qui s'est passé.

Vous êtes surpris que ma lettre sur la Providence n'ait pas empêché *Candide* de naître ? C'est elle , au contraire , qui lui a donné naissance ; *Candide* en est la réponse. L'auteur m'en fit une de deux pages (\*), dans laquelle il battait la campagne , et *Candide* parut dix mois après. Je voulais philosopher avec lui ; en réponse , il m'a persifflé. Je lui ai écrit une fois que je le haïssais , et je lui en ai dit les raisons. Il ne m'a pas écrit la même chose , mais il me l'a vivement fait sentir. Je me venge en profitant des excellentes leçons qui sont dans ses ouvrages , et je le force à continuer de me faire du bien malgré lui.

Pardon , Prince , voilà trop de jérémiades : mais c'est nu peu votre faute si je prends tant de plaisir à m'épancher avec vous. Que fait

(\*) Cette lettre existe parmi les papiers de M. Rousseau. On en trouvera la réponse immédiatement ci-après.

(\*) C'est celle du 21 septembre 1756.

madame la Princesse ? Daignez me parler quelquefois de son état. Quand aurons-nous ce précieux enfant de l'amour qui sera l'élève de la vertu ? Que ne deviendra-t-il point sous de tels auspices ? De quelles fleurs charmantes , de quels fruits délicieux ne couronnera-t-il point les liens de ses dignes parens ? Mais cependant quels nouveaux soins vous sont imposés ? Vos travaux vont redoubler ; y pourrez-vous suffire : aurez-vous la force de persévérer jusqu'à la fin ? Pardon, Monsieur le Duc , vos sentimens connus me sont garans de vos succès. Aussi mon inquiétude ne vient-elle pas de défiance , mais du vif intérêt que j'y prends.

A MADAME DE B. (\*)

Décembre 1763.

**J**E n'ai rien, Madame, à vous dire sur le jugement que vous avez porté de la probité de M. de *Voltaire*; je vous dirai seulement que je n'ai point reçu la lettre que vous lui avez adressée pour moi, et que je n'ai envoyé

(\*) *Voici le début de la lettre de madame de B. à laquelle répond celle de M. Rousseau.*

» Paris, le 10 novembre 1763.

« M O N S I E U R,

« Il y a environ un mois que j'eus l'honneur de  
 « vous écrire; ignorant votre adresse, j'envoyai  
 « ma lettre bien cachetée à M. de *Voltaire*, avec  
 « l'assurance de cette probité commune à tous les  
 « honnêtes gens: je le priai de vous l'envoyer;  
 « mais quelle a été ma surprise lorsque le 4 de ce  
 « mois j'ai reçu en réponse un imprimé qui a pour  
 « titre, Sermon des cinquante! Seroit-ce vous,  
 « Monsieur, ou M. de *Voltaire* qui me l'avez en-  
 « voyé? Je n'ose penser que c'est vous, etc. etc.»

*Lettres. Tome I.*

G

ni à vous , ni à personne , l'imprimé intitulé : *Sermon des cinquante* , que je n'ai même jamais vu. Du reste , il me paraît bizarre que , pour me faire parvenir une lettre , vous vous soyiez adressée au chef de mes persécuteurs.

A l'égard des doutes que vous pouvez avoir , Madame , sur certains points de la religion , pourquoi vous adressez-vous pour les lever , à un homme qui n'en est pas except lui-même ? Si malheureusement les vôtres tombent sur les principes de vos devoirs , je vous plains. Mais s'ils n'y tombent pas , de quoi vous mettez-vous en peine ? Vous avez une religion qui dispense de tout examen ; suivez-là en simplicité de cœur. C'est le meilleur conseil que je puis vous donner ; et je le prends autant que je peux pour moi-même.

Recevez , Madame , mes salutations et mon respect.

A MILORD MARÉCHAL.

25 mars 1764.

**E**NFIN , Milord , j'ai reçu dans son temps par M. *Rougemont* , votre lettre du 2 février ; et c'est de toutes les réponses dont vous me

parlez , la seule qui me soit parvenue. J'y vois par votre dégoût de l'Écosse , par l'incertitude du choix de votre demeure , qu'une partie de nos châteaux en Espagne est déjà détruite ; et je crains bien que le progrès de mon dépérissement , qui rend chaque jour mon déplacement plus difficile , n'achève de renverser l'autre. Que le cœur de l'homme est inquiet ! Quand j'étais près de vous , je soupirais , pour y être plus à mon aise , après le séjour de l'Écosse ; et maintenant je donnerais tout au monde pour vous voir encore ici gouverneur de Neuchatel. Mes vœux sont divers , mais leur objet est toujours le même. Revenez à Colombier , Milord , cultiver votre jardin et faire du bien à des ingrats , même malgré eux ; peut-on terminer plus dignement sa carrière ? Cette exhortation de ma part est intéressée , j'en conviens : mais si elle offensait votre gloire , le cœur de votre enfant ne se la permettrait jamais.

J'ai beau vouloir me flatter. Je vois , Milord , qu'il faut renoncer à vivre auprès de vous ; et malheureusement je n'en perdrai pas si facilement le besoin que l'espoir. La circonstance où vous m'avez accueilli , m'a fait une impression que les jours passés avec vous

ont rendue ineffaçable ; il me semble que je ne puis plus être libre que sous vos yeux, ni valoir mon prix que dans votre estime. L'imagination du moins me rapprocherait , si je pouvais vous donner les bons momens qui me restent : mais vous m'avez refusé des mémoires sur votre illustre frère. Vous avez eu peur que je ne fisse le bel-esprit, et que je ne gâtasse la sublime simplicité du *probus vixit, fortis obiit*. Ah, Milord ! fiez-vous à mon cœur ; il saura trouver un ton qui doit plaire au vôtre pour parler de ce qui vous appartient. Oui, je donnerais tout au monde pour que vous voulussiez me fournir des matériaux pour m'occuper de vous, de votre famille, pour pouvoir transmettre à la postérité quelque témoignage de mon attachement pour vous, et de vos bontés pour moi. Si vous avez la complaisance de m'envoyer quelques mémoires, soyez persuadé que votre confiance ne sera point trompée ; d'ailleurs vous serez le juge de mon travail ; et comme je n'ai d'autre objet que de satisfaire un besoin qui me tourmente, si j'y parviens, j'aurai fait ce que j'ai voulu. Vous déciderez du reste, et rien ne sera publié que de votre aveu. Pensez à cela, Milord, je vous



conjure , et croyez que vous n'aurez pas peu fait pour le bonheur de ma vie , si vous m'omettez à portée d'en consacrer le reste à m'occuper de vous.

Je suis touché de ce que vous avez écrit à M. le conseiller *Rougemont* au sujet de mon testament. Je compte , si je me remets un peu , l'aller voir cet été à Saint-Aubin , pour en conférer avec lui. Je me détournerai pour passer à Colombier. J'y reverrai du moins ce jardin , ces allées , ces bords du lac , où se sont faites de si douces promenades , et où vous devriez venir les recommencer , pour réparer du moins , dans un climat qui vous était salubre , l'altération que celui d'Edimbourg a faite à votre santé.

Vous me promettez , Milord , de me donner de vos nouvelles , et de m'instruire de vos directions itinéraires. Ne l'oubliez pas , je vous en supplie. J'ai été cruellement tourmenté de ce long silence. Je ne craignais pas que vous m'eussiez oublié , mais je craignais pour vous la rigueur de l'hiver. L'été je craindrai la mer , les fatigues , les déplacements , et de ne savoir plus où vous écrire.

## A U M Ê M E.

31 mars 1764.

**S**UR l'acquisition, Milord, que vous avez faite, et sur l'avis que vous m'en avez donné, la meilleure réponse que j'aie à vous faire, est de vous transcrire ici ce que j'écris sur ce sujet à la personne que je prie de donner cours à cette lettre, en lui parlant des acclamations de vos bons compatriotes.

*Tous les plaisirs ont beau être pour les méchans, en voilà pourtant un que je leur défie de goûter. Il n'a rien eu de plus pressé que de me donner avis du changement de sa fortune; vous devinez aisément pourquoi. Félicitez-moi de tous mes malheurs, Madame; ils m'ont donné pour ami milord Maréchal.*

Sur vos offres qui regardent mademoiselle le Vasseur et moi; je commencerai, Milord, par vous dire que loin de mettre de l'amour-propre à me refuser à vos dons, j'en mettrais un très-noble à les recevoir. Ainsi là-dessus point de dispute; les preuves que vous vous intéressez à moi, de quelque genre qu'elles

puissent être , sont plus propres à m'enorgueillir qu'à m'humilier , et je ne m'y refuserai jamais ; soit dit une fois pour toutes.

Mais j'ai du pain quant à présent ; et au moyen des arrangemens que je médite , j'en aurai pour le reste de mes jours. Que me servirait le surplus ? Rien ne me manque de ce que je désire et qu'on peut avoir avec de l'argent. Milord , il faut préférer ceux qui ont besoin à ceux qui n'ont pas besoin , et je suis dans ce dernier cas. D'ailleurs , je n'aime pas qu'on me parle de testamens. Je ne voudrais pas être , moi le sachant , dans celui d'un indifférent ; jugez si je voudrais me savoir dans le vôtre ?

Vous savez , Milord , que mademoiselle *le Vasseur* a une petite pension de mon libraire , avec laquelle elle peut vivre , quand elle ne m'aura plus. Cependant , j'avoue que le bien que vous voulez lui faire m'est plus précieux que s'il me regardait directement ; et je suis extrêmement touché de ce moyen trouvé par votre cœur , de contenter la bienveillance dont vous m'honorez. Mais s'il se pouvait que vous lui assignassiez plutôt la rente de la somme que la somme même , cela

m'éviterait l'embarras de chercher à la placer ; sorte d'affaire où je n'entends rien.

J'espère , Milord , que vous aurez reçu ma précédente lettre. M'accorderez - vous des mémoires ? Pourrai - je écrire l'histoire de votre maison ? Pourrai - je donner quelques éloges à ces bons Ecossais à qui vous êtes si cher , et qui , par-là , me sont chers aussi ?

## A U M Ê M E.

Avril 1764

**J'**AI répondu très-exactement , Milord , à chacune de vos deux lettres du 2 février et du 6 mars , et j'espère que vous serez content de ma façon de penser sur les bontés dont vous m'honorez dans la dernière. Je reçois à l'instant celle du 26 mars , et j'y vois que vous prenez le parti que j'ai toujours prévu que vous prendriez à la fin. En vous menaçant d'une descente , le roi l'a effectuée ; et quelque redoutable qu'il soit , il vous a encore plus sûrement conquis par sa lettre , (1) qu'il n'aurait fait par ses armées.

(1) Voici cette lettre que la version qu'en a

L'asile qu'il vous presse d'accepter, est le seul digne de vous ; allez , Milord , à votre destination , il vous convient de vivre auprès de *Frédéric* , comme il m'eût convenu de vivre auprès de *George Keith*. Il n'est ni dans l'ordre de la justice , ni dans celui de la fortune , que mon bonheur soit préféré au vôtre. D'ailleurs , mes maux empirent et deviennent presque insupportables ; il ne me reste qu'à souffrir et mourir sur la terre : et en vérité ç'eût été dommage de n'aller vous joindre que pour cela.

publiée M. d'A. dans son éloge du lord maréchal d'Ecosse , nous autorise à donner ici.

Je disputerais bien avec les habitans d'Edimbourg l'avantage de vous posséder ; si j'avais des vaisseaux , je méditerais une descente en Ecosse pour enlever mon cher milord et pour l'emmener ici ; mais nos barques de l'Elbe sont peu propres à une pareille expédition. Il n'y a que vous sur qui je puisse compter. J'étais ami de votre frère , je lui avais des obligations , je suis le vôtre de cœur et d'ame ; voilà mes titres ; voilà les droits que j'ai sur vous ; vous vivrez ici dans le sein de l'amitié , de la liberté , et de la philosophie ; il n'y a que cela dans le monde , mon cher Milord ; quand on a passé par toutes les métamorphoses des états , quand on a goûté de tout , on en revient là.

Voilà donc ma dernière espérance évanouie. . . Milord , puisque vous voilà devenu si riche et si ardent à verser sur moi vos dons , il en est un que j'ai souvent désiré , et qui malheureusement me devient plus désirable encore , lorsque je perds l'espoir de vous revoir. Je vous laisse expliquer cette énigme. Le cœur d'un père est fait pour la deviner.

Il est vrai que le trajet que vous préférez , vous épargnera de la fatigue. Mais si vous n'étiez pas bien fait à la mer , elle pourrait vous éprouver beaucoup à votre âge , surtout s'il survenait du gros temps. En ce cas, le plus long trajet par terre me paraîtrait préférable , même au risque d'un peu de fatigue de plus. Comme j'espère aussi que vous attendrez, pour vous embarquer , que la saison soit moins rude, vous voulez bien, Milord, que je compte encore sur une de vos lettres avant votre départ.

A M. A. . . .

Motiers-Travers, le 7 avril 1764.

L'ÉTAT où j'étais, Monsieur, au moment où votre lettre me parvint, m'a empêché de vous en accuser plutôt la réception, et de vous remercier, comme je fais aujourd'hui, du plaisir que m'a fait ce témoignage de votre souvenir. J'en suis plus touché que surpris, et j'ai toujours bien cru que l'amitié dont vous m'honoriez dans mes jours prospères, ne se refroidirait ni par mes disgraces, ni par mon exil. De mon côté, sans avoir avec vous des relations suivies, je n'ai point cessé, Monsieur, de prendre intérêt aux changemens agréables que vous avez éprouvés depuis nos anciennes liaisons. Je ne doute point que vous ne soyez aussi bon mari, et aussi digne père de famille, que vous étiez homme aimable étant garçon; que vous ne vous appliquiez à donner à vos enfans une éducation raisonnable et vertueuse, et que vous ne fassiez le bonheur d'une femme de mérite qui doit faire le vôtre. Toutes ces idées, fruits

de l'estime qui vous est due, me rendent la vôtre plus précieuse.

Je voudrais vous rendre compte de moi pour répondre à l'intérêt que vous daignez y prendre ; mais que vous dirais-je ? Je ne fus jamais bien grand'chose ; maintenant je ne suis plus rien , je me regarde comme ne vivant déjà plus. Ma pauvre machine délabrée me laissera jusqu'au bout , j'espère , une ame saine quant aux sentimens et à la volonté ; mais du côté de l'entendement et des idées , je suis aussi malade de l'esprit que du corps. Peut-être est-ce un avantage pour ma situation. Mes maux me rendent mes malheurs peu sensibles. Le cœur se tourmente moins quand le corps souffre , et la nature me donne tant d'affaires que l'injustice des hommes ne me touche plus. Le remède est cruel , je l'avoue , mais enfin c'en est un pour moi. Car les plus vives douleurs me laissent toujours quelque relâche , au lieu que les grandes afflictions ne m'en laissent point. Il est donc bon que je souffre , et que je dépérisse pour être moins attristé ; et j'aimerais mieux être *Scarron* malade , que *Timon* en santé. Mais si je suis désormais peu sensible

aux



aux peines , je le suis encore aux consolations; et c'en sera toujours une pour moi d'apprendre que vous vous portez bien , que vous êtes heureux , et que vous continuez de m'aimer. Je vous salue , Monsieur , et vous embrasse de tout mon cœur.

## A MADEMOISELLE D. M.

7 mai 1764.

**J**E ne prends pas le change , *Henriette* , sur l'objet de votre lettre , non plus que sur votre date de Paris. Vous recherchez moins mon avis sur le parti que vous avez à prendre , que mon approbation pour celui que vous avez pris. Sur chacune de vos lignes , je lis ces mots écrits en gros caractères : *Voyons si vous aurez le front de condamner à ne plus penser , ni lire , quelqu'un qui pense et écrit ainsi.* Cette interprétation n'est assurément pas un reproche , et je ne puis que vous savoir gré de me mettre au nombre de ceux dont les jugemens vous importent. Mais en me flattant , vous n'exigez pas , je crois , que je vous flatte ; et vous

déguiser mon sentiment , quand il y va du bonheur de votre vie , serait mal répondre à l'honneur que vous m'avez fait.

Commençons par écarter les délibérations inutiles. Il ne s'agit plus de vous réduire à coudre et broder. *Henriette* , on ne quitte pas sa tête comme son bonnet , et l'on ne revient pas plus à la simplicité qu'à l'enfance ; l'esprit une fois en effervescence , y reste toujours , et quiconque a pensé , pensera toute sa vie. C'est là le plus grand malheur de l'état de réflexions ; plus on sent les maux , plus on les augmente , et tous nos efforts pour en sortir , ne font que nous y embourber plus profondément.

Ne parlons donc pas de changer d'état , mais du parti que vous pouvez tirer du vôtre. Cet état est malheureux , il doit toujours l'être. Vos maux sont grands et sans remède : vous les sentez , vous en gémissiez , et pour les rendre supportables , vous cherchez du moins un palliatif. N'est-ce pas l'objet que vous vous proposez dans vos plans d'études et d'occupations ?

Vos moyens peuvent être bons dans une autre vue , mais c'est votre fin qui vous trompe , parce que ne voyant pas la vérité-

ble source de vos maux, vous en cherchez l'adoucissement dans la cause qui les fit naître. Vous les cherchez dans votre situation, tandis qu'ils sont votre ouvrage. Combien de personnes de mérite uées dans le bien-être, et tombées dans l'indigence, l'ont supportée avec moins de succès et de bonheur que vous, et toutefois n'ont pas ces réveils tristes et cruels dont vous décrivez l'horreur avec tant d'énergie. Pourquoi cela? Sans doute elle n'auront pas, direz-vous, une ame aussi sensible. Je n'ai vu personne en ma vie qui n'en dit autant. Mais qu'est-ce enfin que cette sensibilité si vantée? voulez-vous le savoir, *Henriette*? C'est en dernière analyse un amour-propre qui se compare. J'ai mis le doigt sur le siège du mal.

Toutes vos misères viennent et viendront de vous être affichée. Par cette manière de chercher le bonheur, il est impossible qu'on le trouve. On n'obtient jamais dans l'opinion des autres la place qu'on y prétend. S'ils nous l'accordent à quelques égards, ils nous la refusent à mille autres, et une seule exclusion tourmente plus que ne flattent cent préférences. C'est bien pis encore dans une femme, qui voulant se faire homme, met d'abord tout

son sexe contre elle , et n'est jamais prise au mot par le nôtre ; en sorte que son orgueil est souvent aussi mortifié par les honneurs qu'on lui rend , que par ceux qu'on lui refuse. Elle n'a jamais précisément ce qu'elle veut , parce qu'elle veut des choses contradictoires , et qu'usurpant les droits d'un sexe, sans vouloir renoncer à ceux de l'autre , elle n'en possède aucun pleinement.

Mais le grand malheur d'une femme qui s'affiche , est de n'attirer , de ne voir que des gens qui font comme elle , et d'écarter le mérite solide et modeste qui ne s'affiche point , et qui ne court point où s'assemble la foule. Personne ne juge si mal et si fausement des hommes , que les gens à prétentions ; car ils ne les jugent que d'après eux-mêmes , et ce qui leur ressemble ; et ce n'est certainement pas voir le genre-humain par son beau côté. Vous êtes mécontente de toutes vos sociétés ; je le crois bien. Celles où vous avez vécu , étaient les moins propres à vous rendre heureuse. Vous n'y trouviez personne en qui vous puissiez prendre cette confiance qui soulage. Comment l'auriez-vous trouvée parmi des gens tout occupés d'eux seuls , à qui vous demandiez dans leur cœur la

première place , et qui n'en ont pas même une seconde à donner ? Vous vouliez briller , vous vouliez primer , et vous vouliez être aimée ; ce sont des choses incompatibles. Il faut opter. Il n'y a point d'amitié sans égalité , et il n'y a jamais d'égalité reconnue entre gens à prétention. Il ne suffit pas d'avoir besoin d'un ami , pour en trouver ; il faut encore avoir de quoi fournir aux besoins d'un autre. Parmi les provisions que vous avez faites , vous avez oublié celle-là !

La marche par laquelle vous avez acquis des connaissances , n'en justifie ni l'objet ni l'usage ; vous avez voulu paraître philosophe : c'était renoncer à l'être ; et il valait beaucoup mieux avoir l'air d'une fille qui attend un mari , que d'un sage qui attend de l'encens. Loin de trouver le bonheur dans l'effet des soins que vous n'avez donnés qu'à la seule apparence , vous n'y avez trouvé que des biens apparens , et des maux véritables. L'état de réflexion où vous vous êtes jetée , vous a fait faire incessamment des retours douloureux sur vous-même , et vous voulez pourtant bannir ces idées par le même genre d'occupation qui vous les donna.

Vous voyez l'erreur de la route que vous

avez prise , et croyant en changer par votre projet , vous allez encore au même but par un détour. Ce n'est point pour vous que vous voulez revenir à l'étude , c'est encore pour les autres. Vous voulez faire des provisions de connaissances pour suppléer , dans un autre âge , à la figure ; vous voulez substituer l'empire du savoir à celui des charmes.

Vous ne voulez pas devenir la complaisante d'une autre femme , mais vous voulez avoir des complaisans. Vous voulez avoir des amis , c'est-à-dire , une cour. Car les amis d'une femme jeune ou vieille , sont toujours ses courtisans. Ils la servent , ou la quittent ; et vous prenez de loin des mesures pour les retenir , afin d'être toujours le centre d'une sphère , petite ou grande. Je crois sans cela que les provisions que vous voulez faire , seraient la chose la plus inutile , pour l'objet que vous croyez honnêtement vous proposer. Vous voudriez , dites-vous , vous mettre en état d'entendre les autres. Avez-vous besoin d'un nouvel acquis pour cela ? Je ne sais pas au vrai , quelle opinion vous avez de votre intelligence actuelle ; mais dusiez-vous avoir pour amis des *Œdipes* , j'ai peine à croire que

vous soyez fort curieuse de jamais entendre les gens que vous ne pouvez entendre aujourd'hui. Pourquoi donc tant de soins pour obtenir ce que vous avez déjà ? Non, *Henriette*, ce n'est pas cela ; mais quand vous serez une sibylle, vous voulez prononcer des oracles ; votre vrai projet n'est pas tant d'écouter les autres, que d'avoir vous-même des auditeurs. Sous prétexte de travailler pour l'indépendance, vous travaillez encore pour la domination. C'est ainsi que, loin d'alléger le poids de l'opinion qui vous rend malheureuse, vous voulez en aggraver le joug. Ce n'est pas le moyen de vous procurer des réveils plus sereins.

Vous croyez que le seul soulagement du sentiment pénible qui vous tourmente, est de vous éloigner de vous. Moi, tout au contraire, je crois que c'est de vous en rapprocher.

Toute votre lettre est pleine de preuves que jusqu'ici, l'unique but de toute votre conduite, a été de vous mettre avantageusement sous les yeux d'autrui. Comment, ayant réussi dans le public autant que personne, et en rapportant si peu de satisfaction intérieure, n'avez-vous pas senti que

ce n'était pas là le bonheur qu'il vous fallait, et qu'il était temps de changer de plan? Le vôtre peut être bon pour la gloire, mais il est mauvais pour la félicité. Il ne faut point chercher à s'éloigner de soi, parce que cela n'est pas possible, et que tout nous y ramène malgré que nous en ayions. Vous convenez d'avoir passé des heures très-douces en m'écrivant, et me parlant de vous. Il est étonnant que cette expérience ne vous mette pas sur la voie, et ne vous apprenne pas où vous devez chercher, sinon le bonheur, au moins la paix.

Cependant, quoique mes idées en ceci diffèrent beaucoup des vôtres, nous sommes à-peu-près d'accord sur ce que vous devez faire. L'étude est désormais pour vous la lance d'*Achille*, qui doit guérir la blessure qu'elle a faite. Mais vous ne voulez qu'anéantir la douleur, et je voudrais ôter la cause du mal. Vous voulez vous distraire de vous par la philosophie; moi, je voudrais qu'elle vous détachât de tout, et vous rendît à vous-même. Soyez sûre que vous ne serez contente des autres que quand vous n'aurez plus besoin d'eux, et que la société ne peut vous devenir agréable, qu'en ces-



sant de vous être nécessaire. N'ayant jamais à vous plaindre de ceux dont vous n'exigerez rien, c'est vous alors qui leur serez nécessaire ; et sentant que vous vous suffisez à vous-même, ils vous sauront gré du mérite que vous voulez bien mettre en commun. Ils ne croiront plus vous faire grâce ; ils la recevront toujours. Les agrémens de la vie vous rechercheront, par cela seul que vous ne les rechercherez pas ; et c'est alors que, contente de vous, sans pouvoir être mécontente des autres, vous aurez un sommeil paisible, et un réveil délicieux.

Il est vrai que des études faites dans des vues si contraires, ne doivent pas beaucoup se ressembler ; il y a bien de la différence entre la culture qui orne l'esprit, et celle qui nourrit l'ame. Si vous aviez le courage de goûter un projet, dont l'exécution vous sera d'abord très-pénible, il faudrait beaucoup changer vos directions. Cela demanderait d'y bien penser, avant de se mettre à l'ouvrage. Je suis malade, occupé, abattu, j'ai l'esprit lent ; il me faut des efforts pénibles pour sortir du petit cercle d'idées qui me sont familières, et rien n'en est plus éloigné que votre si-

tuation. Il n'est pas juste que je me fatigue à pure perte ; car j'ai peine à croire que vous vouliez entreprendre de refondre pour ainsi dire, toute votre constitution morale. Vous avez trop de philosophie pour ne pas voir avec effroi cette entreprise. Je désespérerais de vous, si vous vous y mettiez aisément. N'allons donc pas plus loin quant à présent. Il suffit que votre principale question soit résolue : suivez la carrière des lettres. Il ne vous en reste plus d'autre à choisir.

Ces lignes que je vous écris à la hâte, distrait et souffrant, ne disent peut-être rien de ce qu'il faut dire : mais les erreurs que ma précipitation peut m'avoir fait faire, ne sont pas irréparables. Ce qu'il fallait avant toute chose, était de vous faire sentir combien vous m'intéressez : je crois que vous n'en douterez pas en lisant cette lettre. Je ne vous regardais jusqu'ici que comme une belle pensense qui, si elle avoit reçu un caractère de la nature, avoit pris soin de l'éteindre, de l'anéantir sous l'extérieur ; comme un de ces chefs-d'œuvre jetés en bronze, qu'on admire par les dehors, et dont le dedans est vide. Mais si vous savez

pleurer encore sur votre état, il n'est pas sans ressource; tant qu'il reste au cœur un peu d'étoffe, il ne faut désespérer de rien.

## A L A M Ê M E.

Motiers, 4 novembre 1764.

**S**I votre situation, Mademoiselle, vous laisse à peine le temps de m'écrire, vous devez concevoir que la mienne m'en laisse encore moins pour vous répondre. Vous n'êtes que dans la dépendance de vos affaires, et des gens à qui vous tenez; et moi je suis dans celle de toutes mes affaires et de tout le monde, parce que chacun me jugeant libre, veut par droit de premier occupant disposer de moi. D'ailleurs, toujours harcelé, toujours souffrant, accablé d'ennuis, et dans un état pire que le vôtre, j'emploie à respirer le peu de momens qu'on me laisse; je suis trop occupé pour n'être pas paresseux. Depuis un mois, je cherche un moment pour vous écrire à mon aise: ce moment ne vient point; il faut donc vous écrire à la dérobée; car vous m'intéressez trop pour vous laisser

sans réponse. Je connais peu de gens qui m'attachent davantage, et personne qui m'étonne autant que vous.

Si vous avez trouvé dans ma lettre beaucoup de choses qui ne quadraient pas à la vôtre, c'est qu'elle était écrite pour une autre que vous. Il y a dans votre situation des rapports si frappans avec celle d'une autre personne, qui précisément était à Neuchatel quand je reçus votre lettre, que je ne doutai point que cette lettre ne vînt d'elle, et je pris le change, dans l'idée qu'on cherchait à me le donner. Je vous parlai donc moins sur ce que vous me disiez de votre caractère, que sur ce qui m'était connu du sien. Je crus trouver dans sa manie de s'afficher, car c'est une savante et un bel esprit en titre, la raison du mal-aise intérieur dont vous me fésiez le détail; je commençai par attaquer cette manie, comme si c'eût été la vôtre; et je ne doutai point, qu'en vous ramenant à vous-même, je ne vous rapprochasse du repos, dont rien n'est plus éloigné, selon moi, que l'état d'une femme qui s'affiche.

Une lettre faite sur un pareil quiproquo, doit contenir bien des balourdises. Cependant il y avait cela de bon dans mon er-

reur, qu'elle me donnait la clef de l'état moral de celle à qui je pensais écrire; et sur cet état supposé, je croyais entrevoir un projet à suivre, pour vous tirer des angoisses que vous me décriviez, sans recourir aux distractions qui, selon vous, en sont le seul remède, et qui, selon moi, ne sont pas même un palliatif. Vous m'apprenez que je me suis trompé, et que je n'ai rien vu de ce que je croyais voir. Comment trouverais-je un remède à votre état, puisque cet état m'est inconcevable? Vous m'êtes une énigme affligeante et humiliante. Je croyais connaître le cœur humain, et je ne connais rien au vôtre. Vous souffrez, et je ne puis vous soulager.

Quoi! parce que rien d'étranger à vous ne vous contente, vous voulez vous fuir, et parce que vous avez à vous plaindre des autres, parce que vous les méprisez, qu'ils vous en ont donné le droit, que vous sentez en vous une ame digne d'estime, vous ne voulez pas vous consoler avec elle, du mépris que vous inspirent celles qui ne lui ressemblent pas? Non, je n'entends rien à cette bizarrerie, elle me passe.

Cette sensibilité qui vous rend mécontente de tout, ne devait-elle pas se replier sur elle-

même? ne devait-elle pas nourrir votre cœur d'un sentiment sublime et délicieux d'amour-propre? n'a-t-on pas toujours en lui la ressource contre l'injustice, et le dédommagement de l'insensibilité? Il est si rare, dites-vous, de rencontrer une ame; il est vrai; mais comment peut-on en avoir une, et ne pas se complaire avec elle? Si l'on sent à la sonde les autres étroites et resserrées, on s'en rebute, on s'en détache; mais après s'être si mal trouvé chez les autres, quel plaisir n'a-t-on pas de rentrer dans sa maison? Je sais combien le besoin d'attachement rend affligeante aux cœurs sensibles, l'impossibilité d'en former. Je sais combien cet état est triste; mais je sais qu'il a pourtant des douceurs; il fait verser des ruisseaux de larmes; il donne une mélancolie qui nous rend témoignage de nous-même, et qu'on ne voudrait pas ne pas avoir. Il fait rechercher la solitude comme le seul asile où l'on se retrouve avec tout ce qu'on a raison d'aimer. Je ne puis trop vous le redire; je ne connais ni bonheur ni repos dans l'éloignement de soi-même; et au contraire je sens mieux, de jour en jour, qu'on ne peut être heureux sur la terre, qu'à proportion qu'on s'é-

loigne des choses, et qu'on se rapproche de soi. S'il y a quelque sentiment plus doux que l'estime de soi-même; s'il y a quelque occupation plus aimable que celle d'augmenter ce sentiment, je puis avoir tort. Mais voilà comme je pense; jugez sur cela, s'il m'est possible d'entrer dans vos vues, et même de concevoir votre état.

Je ne puis m'empêcher d'espérer encore que vous vous trompez sur le principe de votre mal-aise, et qu'au lieu de venir du sentiment qui réfléchit sur vous-même, il vient au contraire de celui qui vous lie encore, à votre insçu, aux choses dont vous vous croyez détachée, et dont peut-être vous désespérez seulement de jouir; je voudrais que cela fût; je verrais une prise pour agir; mais si vous accusez juste, je n'en vois point. Si j'avais actuellement sous les yeux votre première lettre, et plus de loisir pour y réfléchir, peut-être parviendrais-je à vous comprendre, et je n'y épargnerais pas ma peine; car vous m'inquiétez véritablement: mais cette lettre est noyée dans des tas de papiers; il me faudrait, pour la retrouver, plus de temps qu'on ne m'en laisse; je suis forcé de renvoyer cette recherche à d'autres momens. Si l'inu-

tilité de notre correspondance ne vous rebutait pas de m'écrire, ce serait vraisemblablement un moyen de vous entendre à la fin. Mais je ne puis vous promettre plus d'exactitude dans mes réponses, que je ne suis en état d'y en mettre ; ce que je vous promets, et que je tiendrai bien, c'est de m'occuper beaucoup de vous, et de ne vous oublier de ma vie. Votre dernière lettre, pleine de traits de lumière et de sentimens profonds, m'affecte encore plus que la précédente. Quoique vous en puissiez dire, je croirai toujours qu'il ne tient qu'à celle qui l'a écrite, de se plaire avec elle-même, et de se dédommager par-là des rigueurs de son sort.

A MADEMOISELLE G\*\*\*.

*En lui envoyant un lacet.*

14 mai 1764.

C E présent, ma bonne amie, vous fut destiné du moment que j'eus le bonheur de vous connaître ; et quoi qu'en pût dire votre modestie, j'étais sûr qu'il aurait dans peu son emploi. La récompense suit de près la



bonne œuvre. Vous étiez cet hiver garde-malade, et ce printemps DIEU vous donne un mari; vous lui serez charitable, DIEU vous donnera des enfans; vous les élevez en sage mère, et ils vous rendront heureuse un jour. D'avance vous devez l'être par les soins d'un époux aimable et aimé, qui saura vous rendre le bonheur qu'il attend de vous. Tout ce qui promet un bon choix, m'est garant du vôtre; des liens d'amitié formés dès l'enfance, éprouvés par le temps, fondés sur la connaissance des caractères, l'union des cœurs que le mariage affermit, mais ne produit pas, l'accord des esprits où des deux parts la bonté domine, et où la gaieté de l'un, la solidité de l'autre, se tempérant mutuellement, rendront douce et chère à tous deux l'austère loi, qui fait succéder aux jeux de l'adolescence des soins plus graves, mais plus touchans. Sans parler d'autres convenances, voilà de bonnes raisons de compter pour toute la vie sur un bonheur commun dans l'état où vous entrez, et que vous honorez par votre conduite. Voir vérifier un augure si bien fondé, sera, chère *Isabelle*, une consolation très-douce pour votre ami. Du reste, la connaissance que j'ai de vos principes,

et l'exemple de madame votre sœur, me dispensent de faire avec vous des conditions. Si vous n'aimez pas les enfans, vous aimerez vos devoirs. Cet amour me répond de l'autre, et votre mari dont vous fixerez les goûts sur divers articles, saura bien changer le vôtre sur celui-là.

En prenant la plume, j'étais plein de ces idées. Les voilà pour tout compliment. Vous attendiez peut-être une lettre faite pour être montrée ; mais auriez-vous dû me la pardonner, et reconnaîtrez-vous l'amitié que vous m'avez inspirée, dans une épître où je songerais au public en parlant à vous ?

A M. D E P.

23 mai 1764.

**J**E sais, Monsieur, que depuis deux ans Paris fourmille d'écrits qui portent mon nom, mais dont heureusement peu de gens sont la dupe. Je n'ai ni écrit ni vu ma prétendue lettre à M. l'archevêque d'Ausch, et la date de Neuchâtel prouve que l'auteur n'est pas même instruit de ma demeure.

Jé n'avais pas attendu les exhortations des

protestans de France pour réclamer contre les mauvais traitemens qu'ils essuient. Ma lettre à M. l'archevêque de Paris porte un témoignage assez éclatant du vif intérêt que je prends à leurs peines ; il serait difficile d'ajouter à la force des raisons que j'apporte pour engager le gouvernement à les tolérer, et j'ai même lieu de présumer qu'il y a fait quelque attention. Quel gré m'en ont-ils su ? On dirait que cette lettre qui a ramené tant de catholiques , n'a fait qu'achever d'aliéner les protestans ; et combien d'entr'eux ont osé m'en faire un nouveau crime ? comment voudriez-vous , Monsieur , que je prisse avec succès leur défense lorsque j'ai moi-même à me défendre de leurs outrages ? Opprimé , persécuté , poursuivi chez eux de toutes parts comme un scélérat , je les ai vus tous réunis pour achever de m'accabler ; et lorsqu'enfin la protection du roi a mis ma personne à couvert, ne pouvant plus autrement me nuire, ils n'ont cessé de m'injurier. Ouvrez jusqu'à vos Mercurès , et vous verrez de quelle façon ces charitables chrétiens m'y traitent : si je continuais à prendre leur cause , ne me demanderait-on pas de quoi je me mêle ? Ne jugerait-on pas qu'apparemment je suis de ces

braves qu'on mène au combat à coups de bâton ? « Vous avez bonne grâce de venir » nous prêcher la tolérance , me dirait-on , » tandis que vos gens se montrent plus intolérans que nous. Votre propre histoire » dément vos principes , et prouve que les » réformés , doux peut-être quand ils sont » faibles , sont très-violens sitôt qu'ils sont » les plus forts. Les uns vous décrètent , les » autres vous bannissent , les autres vous » reçoivent en rechignant. Cependant vous » voulez que nous les traitions sur des » maximes de douceur qu'ils n'ont pas eux-mêmes ! Non , puisqu'ils persécutent , ils » doivent être persécutés ; c'est la loi de » l'équité qui veut qu'on fasse à chacun » comme il fait aux autres. Croyez-nous , » ne vous mêlez plus de leurs affaires , car » ce ne sont point les vôtres. Ils ont grand » soin de le déclarer tous les jours en vous » reniant pour leur frère , en protestant que » votre religion n'est pas la leur. »

Si vous voyez , Monsieur , ce que j'aurais de solide à répondre à ce discours , ayez la bonté de me le dire ; quant à moi je ne le vois pas. Et puis , que sais-je encore ? Peut-être en voulant les défendre , avancerais-je

par mégarde quelque hérésie , pour laquelle on me ferait saintement brûler. Enfin , je suis abattu , découragé , souffrant , et l'on me donne tant d'affaires à moi-même , que je n'ai plus le temps de me mêler de celles d'autrui.

Recevez mes salutations , Monsieur , je vous supplie , et les assurances de mon respect.

A M. L. P. D. W.

Motiers , le 26 mai 1764

**J**E reçois avec reconnaissance le livre que vous avez eu la bonté de m'envoyer ; et lorsque je relirai cet ouvrage , ce qui , j'espère , m'arrivera quelquefois encore , ce sera toujours dans l'exemplaire que je tiens de vous. Ces entretiens ne sont point de *Phocion* , ils sont de l'abbé de *Mably* , frère de l'abbé de *Condillac* , célèbre par d'excellens livres de métaphysique , et connu lui-même par divers ouvrages de politique , très-bons aussi dans leur genre. Cependant on retrouve quelquefois dans ceux-ci de ces principes de la politique moderne , qu'il serait à désirer que

tous les hommes de votre rang blâmassent ainsi que vous. Aussi quoique l'abbé de *Mably* soit un honnête homme rempli de vues très-saines , j'ai pourtant été surpris de le voir s'élever , dans ce dernier ouvrage , à une morale si pure et si sublime. C'est pour cela sans doute , que ces entretiens , d'ailleurs très-bien faits , n'ont eu qu'un succès médiocre en France ; mais ils en ont eu un très-grand en Suisse , où je vois avec plaisir qu'ils ont été réimprimés.

J'ai le cœur plein de vos deux dernières lettres. Je n'en reçois pas une qui n'augmente mon respect , et si j'ose le dire , mon attachement pour vous. L'homme vertueux , le grand homme élevé par les disgraces , me fait tout à-fait oublier le prince et le frère d'un souverain ; et vu l'antipathie pour cet état qui m'est naturelle , ce n'est pas peu de m'avoir amené là. Nous pourrions bien cependant n'être pas toujours de même avis en toute chose et par exemple , je ne suis pas trop convaincu qu'il suffise , pour être heureux , de bien remplir les devoirs de son emploi. Surement *Turenne* , en brûlant le Palatinat par l'ordre de son prince , ne jouissait pas du vrai bonheur ; et je ne crois pas

que les fermiers-généraux les plus appliqués autour de leur tapis vert , en jouissent davantage ; mais si ce sentiment est une erreur, elle est plus belle en vous que la vérité même ; elle est digne de qui sut se choisir un état dont tous les devoirs sont des vertus.

Le cœur me bat à chaque ordinaire , dans l'attente du moment désiré qui doit tripler votre être. Tendres époux , que vous êtes heureux ! que vous allez le devenir encore , en voyant multiplier des devoirs si charmans à remplir ! Dans la disposition d'âme où je vous vois tous les deux , non , je n'imagine aucun bonheur pareil au vôtre. Hélas ! quoi qu'on en puisse dire , la vertu seule ne le donne pas ; mais elle seule nous le fait connaître et nous apprend à le goûter.

A M. \* \* \*

Motiers , le 28 mai 1764.

C'EST rendre un vrai service à un solitaire éloigné de tout , que de l'avertir de ce qui se passe par rapport à lui. Voilà , Monsieur , ce que vous avez très-obligamment fait en

m'envoyant un exemplaire de ma prétendue lettre à M. l'archevêque d'Ansch.

Cette lettre, comme vous l'avez deviné ; n'est pas plus de moi que tous ces écrits pseudonymes qui courent Paris sous mon nom. Je n'ai point vu le mandement auquel elle répond, je n'en ai même jamais ouï parler, et il y a huit jours que j'ignorais qu'il y eût un M. du *Tillet* au monde. J'ai peine à croire que l'auteur de cette lettre ait voulu persuader sérieusement qu'elle était de moi. N'ai-je pas assez des affaires qu'on me suscite sans m'aller mêler de celles d'autrui ? Depuis quand m'a-t-on vu devenir homme de parti ? Quel nouvel intérêt m'aurait fait changer si brusquement de maximes ? Les jésuites sont-ils en meilleur état que quand je refusais d'écrire contr'eux dans leurs disgraces ? Quelqu'un me connaît-il assez lâche, assez vil pour insulter aux malheureux ? Eh ! si j'oubliais les égards qui leur sont dus, de qui pourraient-ils en attendre ? Que m'importe, enfin, le sort des jésuites, quel qu'il puisse être ? Leurs ennemis se sont-ils montrés pour moi plus tolérans qu'eux ? La triste vérité délaissée est-elle plus chère aux uns qu'aux autres ? et soit qu'ils triomphent ou  
qu'ils



qu'ils succombent , en serai-je moins persécuté ? D'ailleurs , pour peu qu'on lise attentivement cette lettre , qui ne sentira pas comme vous , que je n'en suis point l'auteur ? Les mal-adresses y sont entassées ; elle est datée de Neuchatel où je n'ai pas mis le pied ; on y emploie la formule du *très-humble serviteur* , dont je n'use avec personne ; on m'y fait prendre le titre de citoyen de Genève , auquel j'ai renoncé : tout en commençant on s'échauffe pour M. de *Voltaire*, le plus ardent, le plus adroit de mes persécuteurs , et qui se passe bien , je crois , d'un défenseur tel que moi : on affecte quelques imitations de mes phrases , et ces imitations se démentent l'instant après ; le style de la lettre peut être meilleur que le mien , mais enfin ce n'est pas le mien : on m'y prête des expressions basses ; on m'y fait dire des grossièretés qu'on ne trouvera certainement dans aucun de mes écrits : on m'y fait dire *vous à DIEU* ; usage que je ne blâme pas , mais qui n'est pas le nôtre. Pour me supposer l'auteur de cette lettre , il faut supposer aussi que j'ai voulu me déguiser. Il n'y fallait donc pas mettre mon nom, alors on aurait pu persuader aux sots qu'elle était de moi.

Telles sont , Monsieur , les armes dignes de mes adversaires dont ils achèvent de m'accabler. Non contents de m'outrager dans mes ouvrages , ils prennent le parti plus cruel encore de m'attribuer les leurs. A la vérité, le public jusqu'ici n'a pas pris le change, et il faudrait qu'il fût bien aveuglé pour le prendre aujourd'hui. La justice que j'en attends sur ce point , est une consolation bien faible pourtant de maux. Vous savez la nouvelle affliction qui m'accable ; la perte de M. de *Luxembourg* met le comble à toutes les autres ; je la sentirai jusqu'au tombeau. Il fut mon consolateur durant sa vie , il sera mon protecteur après sa mort. Sa chère et honorable mémoire défendra la mienne des insultes de mes ennemis ; et quand ils voudront la souiller par leurs calomnies , on leur dira , comment cela pourrait-il être ? le plus honnête homme de France fut son ami.

Je vous remercie et vous salue , Monsieur ,  
de tout mon cœur.

## A. M. DE CHAMFORT.

24 juin 1764.

**J'**AI toujours désiré, Monsieur, d'être oublié de la tourbe insolente et vile qui ne songe aux infortunés que pour insulter à leur misère ; mais l'estime des hommes de mérite est un précieux dédommagement de ses outrages, et je ne puis qu'être flatté de l'honneur que vous m'avez fait en m'envoyant votre pièce. Quoiqu'accueillie du public, elle doit l'être des connaisseurs, et des gens sensibles aux vrais charmes de la nature. L'effet le plus sûr de mes maximes qui est de m'attirer la haine des méchants et l'affection des gens de bien, et qui se marque autant par mes malheurs que par mes succès, m'apprend par l'approbation dont vous honorez mes écrits, ce qu'on doit attendre des vôtres, et me fait désirer, pour l'utilité publique, qu'ils tiennent tout ce que promet votre début. Je vous salue, Monsieur, de tout mon cœur.

A M. H. D. P.

Motiers, le 15 juillet 1764.

**S**I mes raisons , Monsieur , contre la proposition qui m'a été faite par le canal de M. P \* \* vous paraissent mauvaises , celles que vous m'objectez ne me semblent pas meilleures ; et dans ce qui regarde ma conduite , je crois pouvoir rester juge des motifs qui doivent me déterminer.

Il ne s'agit pas , je le sais , de ce que tel ou tel peut mériter par la loi du talion : mais il s'agit de l'objection par laquelle les catholiques me ferment la bouche , en m'accusant de combattre ma propre religion. Vous écrivez contre les persécuteurs , me diraient-ils , et vous vous dites protestant ! Vous avez donc tort ; car les protestans sont tout aussi persécuteurs que nous , et c'est pour cela que nous ne devons point les tolérer , bien surs que s'ils devenaient les plus forts , ils ne nous toléreraient pas nous-mêmes. Vous nous trompez , ajouteraient-ils , ou vous vous trompez , en vous mettant en contradiction avec les vôtres , et nous prêchant d'autres maximes que les leurs. Ainsi

L'ordre veut qu'avant d'attaquer les catholiques, je commence par attaquer les protestans, et par leur montrer qu'ils ne savent pas leur propre religion. Est-ce là, monsieur, ce que vous m'ordonnez de faire ? Cette entreprise préliminaire rejetterait l'autre encore loin, et il me paraît que la grandeur de la tâche ne nous effraie guère, quand il n'est question que de l'imposer.

Que si les argumens *ad hominem* qu'on m'objecterait vous paraissent peu embarrassans, ils me le paraissent beaucoup, à moi ; et dans ce cas, c'est à celui qui sait les résoudre d'en prendre le soin.

Il y a encore, ce me semble, quelque chose de dur et d'injuste de compter pour rien tout ce que j'ai fait, et de regarder ce qu'on me prescrit comme un nouveau travail à faire. Quand on a bien établi une vérité par cent preuves invincibles, ce n'est pas un si grand crime à mon avis, de ne pas courir après la cent et unième, surtout si elle n'existe pas ; j'aime à dire des choses utiles, mais je n'aime pas à les répéter ; et ceux qui veulent absolument des redites, n'ont qu'à prendre plusieurs exemplaires du même écrit. Les protestans de France jouissent mainte-

nant d'un repos auquel je puis avoir contribué non par de vaines déclamations comme tant d'autres , mais par de fortes raisons politiques bien exposées. Cependant voilà qu'ils me pressent d'écrire en leur faveur ; c'est faire trop de cas de ce que je puis faire , ou trop peu de ce que j'ai fait. Ils avouent qu'ils sont tranquilles ; mais ils veulent être mieux que bien , et c'est après que je les ai servis de toutes mes forces , qu'ils me reprochent de ne les pas servir au-delà de mes forces.

Ce reproche , Monsieur , me paraît peu reconnaissant de leur part , et peu raisonné de la vôtre. Quand un homme revient d'un long combat , hors d'haleine , et couvert de blessures, est-il temps de l'exhorter gravement à prendre les armes , tandis qu'on se tient soi-même en repos ? Eh ! Messieurs , chacun son tour , je vous prie. Si vous êtes si curieux des coups, allez-en chercher votre part ; quant à moi , j'en ai bien la mienne ; il est temps de songer à la retraite ; mes cheveux gris m'avertissent que je ne suis plus qu'un vétéran ; mes maux et mes malheurs me prescrivent le repos , et je ne sors point de la lice, sans y avoir payé de ma personne. *Sat Pa-*

*triæ Priamoque datum.* Prenez mon rang , jeunes gens , je vous le cède ; gardez-le seulement comme j'ai fait ; et après cela ne vous tourmentez pas plus des exhortations indiscreètes , et des reproches déplacés , que je ne m'en tourmenterai désormais.

Ainsi , Monsieur , je confirme à loisir ce que vous m'accusez d'avoir écrit à la hâte , et que vous jugez n'être pas digne de moi ; jugement auquel j'éviterai de répondre , faute de l'entendre suffisamment.

Recevez , Monsieur , je vous supplie , les assurances de tout mon respect.

A M. \* \* \*

22 juillet 1764.

**J**E crains , Monsieur , que vous n'alliez un peu vite en besogne dans vos projets ; il faudrait , quand rien ne vous presse , proportionner la maturité des délibérations à l'importance des résolutions. Pourquoi quitter si brusquement l'état que vous aviez embrassé , tandis que vous pouviez à loisir vous arranger pour en prendre un autre , si tant est qu'on puisse appeler un état le genre de

vie que vous vous êtes choisi , et dont vous serez peut-être aussitôt rebuté que du premier ? Que risquiez-vous à mettre un peu moins d'impétuosité dans vos démarches , et à tirer parti de ce retard , pour vous confirmer dans vos principes , et pour assurer vos résolutions par une plus mûre étude de vous-même ? Vous voilà seul sur la terre dans l'âge où l'homme doit tenir à tout ; je vous plains , et c'est pour cela que je ne puis vous approuver , puisque vous avez voulu vous isoler vous-même , au moment où cela vous convenait le moins. Si vous croyez avoir suivi mes principes, vous vous trompez, vous avez suivi l'impétuosité de votre âge ; une démarche d'un tel éclat valait assurément la peine d'être bien pesée avant d'en venir à l'exécution. C'est une chose faite , je le sais : je veux seulement vous faire entendre que la manière de la soutenir, ou d'en revenir demande un peu plus d'examen que vous n'en avez mis à la faire.

Voici-pis. L'effet naturel de cette conduite a été de vous brouiller avec madame votre mère. Je vois, sans que vous me le montriez, le fil de tout cela ; et quand il n'y aurait que ce que vous me dites, à quoi bon aller effa-



roucher la conscience tranquille d'une mère<sup>1</sup>, en lui montrant, sans nécessité, des sentimens différens des siens ? Il fallait, Monsieur, garder ces sentimens au-dedans de vous pour la règle de votre conduite ; et leur premier effet devait être de vous faire endurer avec patience les tracasseries de vos prêtres , et de ne pas changer ces tracasseries en persécutions , en voulant seconder hautement le jong de la religion où vous étiez né. Je pense si peu comme vous sur cet article , que quoique le clergé protestant me fasse une guerre ouverte , et que je sois fort éloigné de penser comme lui sur tous les points, je n'en demeure pas moins sincèrement uni à la communion de notre Eglise , bien résolu d'y vivre et d'y mourir , s'il dépend de moi. Car il est très - consolant pour un croyant affligé , de rester en communauté de culte avec ses frères , et de servir DIEU conjointement avec eux. Je vous dirai plus , et je vous déclare que si j'étais né catholique , je demeurerais catholique , sachant bien que votre Eglise met un frein très - salutaire aux écarts de la raison humaine , qui ne trouve ni fond ni rive , quand elle veut sonder l'abyme des choses ; et je suis si convaincu de l'utilité de ce frein ,

que je m'en suis moi-même imposé un semblable , en me prescrivant , pour le reste de ma vie , des règles de foi dont je ne me permets plus de sortir. Aussi je vous jure que je ne suis tranquille que depuis ce temps-là , bien convaincu que sans cette précaution , je ne l'aurois été de ma vie. Je vous parle , Monsieur , avec effusion de cœur , et comme un père parlerait à son enfant. Votre brouillerie avec madame votre mère me navre. J'avois dans mes malheurs la consolation de croire que mes écrits ne pouvaient faire que du bien ; voulez-vous m'ôter encore cette consolation ? Je sais que s'ils font du mal , ce n'est que faute d'être entendus ; mais j'aurai toujours le regret de n'avoir pu me faire entendre. Cher \* \* \* , un fils brouillé avec sa mère a toujours tort : de tous les sentimens naturels le seul demeuré parmi nous , est l'affection maternelle. Le droit des mères est le plus sacré que je connaisse ; en aucun cas , on ne peut le violer sans crime ; raccommodez-vous donc avec la vôtre. Allez-vous jeter à ses pieds ; à quelque prix que ce soit apaisez-la ; soyez sûr que son cœur vous sera rouvert si le vôtre vous ramène à elle. Ne pouvez-vous sans fausseté lui faire

le sacrifice de quelques opinions inutiles , ou du moins les dissimuler ? Vous ne serez jamais appelé à persécuter personne ; que vous importe le reste ? Il n'y a pas deux morales. Celle du christianisme et celle de la philosophie sont la même ; l'une et l'autre vous imposent ici le même devoir , vous pouvez le remplir ; vous le devez ; la raison , l'honneur , votre intérêt , tout le veut ; moi je l'exige , pour répondre aux sentimens dont vous m'honorez. Si vous le faites , comptez sur mon amitié , sur toute mon estime , sur mes soins , si jamais ils vous sont bons à quelque chose. Si vous ne le faites pas , vous n'avez qu'une mauvaise tête , ou qui pis est , votre cœur vous conduit mal , et je ne veux conserver de liaisons qu'avec des gens dont la tête et le cœur soient sains.

## A MILORD MARÉCHAL.

Motiers, le 21 août 1764.

**L**E plaisir que m'a causé, Milord, la nouvelle de votre heureuse arrivée à Berlin par votre lettre du mois dernier , a été retardé par un voyage que j'avois entrepris , et

que la lassitude et le mauvais temps m'ont fait abandonner à moitié chemin. Un premier ressentiment de sciatique , mal héréditaire dans ma famille , m'effrayait avec raison. Car jugez de ce que deviendrait cloué dans sa chambre un pauvre malheureux qui n'a d'autre soulagement , ni d'autre plaisir dans la vie que la promenade , et qui n'est plus qu'une machine ambulante ? Je m'étais donc mis en chemin pour Aix , dans l'intention d'y prendre la douche , et aussi d'y voir mes bons amis les Savoyards , le meilleur peuple , à mon avis , qui soit sur la terre. J'ai fait la route jusqu'à Morges , pédestrement à mon ordinaire , assez caressé par-tout. En traversant le lac , et voyant de loin les clochers de Genève , je me suis surpris à soupirer aussi lâchement que j'aurais fait jadis pour une perfide maîtresse. Arrivé à Thonon , il a fallu rétrograder , malade , et sous une pluie continuelle. Enfin me voici de retour , non cocu à la vérité , mais battu , mais content , puisque j'apprends votre heureux retour auprès du roi , et que mon protecteur et mon père aime toujours son enfant.

Ce que vous m'apprenez de l'affranchissement des paysans de Poméranie , joint à  
tous

tous les autres traits pareils que vous m'avez ci-devant rapportés , me montre par-tout deux choses également belles , savoir , dans l'objet le génie de *Frédéric* , et dans le choix le cœur de *George*. On ferait une histoire digne d'immortaliser le roi , sans autres mémoires que vos lettres.

A propos de mémoires , j'attends avec impatience ceux que vous m'avez promis. J'abandonnerais volontiers la vie particulière de votre frère , si vous les rendiez assez amples , pour en pouvoir tirer l'histoire de votre maison. J'y pourrais parler au long de l'Ecosse que vous aimez tant , et de votre illustre frère , et de son illustre frère , par lequel tout cela m'est devenu cher. Il est vrai que cette entreprise serait immense et fort au-dessus de mes forces , sur-tout dans l'état où je suis ; mais il s'agit moins de faire un ouvrage , que de m'occuper de vous , et de fixer mes incertaines idées qui voudraient aller leur train malgré moi. Si vous voulez que j'écrive la vie de l'ami dont vous me parlez , que votre volonté soit faite ; la mienne y trouvera toujours son compte , puisqu'en vous obéissant , je m'occuperai de vous. Bonjour , Milord.

## A MADAME LA C. DE B.

Motiers, le 26 août 1764.

A P R E S les preuves touchantes, Madame, que j'ai eues de votre amitié dans les plus cruels momens de ma vie, il y aurait à moi de l'ingratitude de n'y pas compter toujours; mais il faut pardonner beaucoup à mon état; la confiance abandonne les malheureux, et je sens au plaisir que m'a fait votre lettre, que j'ai besoin d'être ainsi rassuré quelquefois. Cette consolation ne pouvait me venir plus à propos; après tant de pertes irréparables, et en dernier lieu celle de monsieur de *Luxembourg*, il m'importe de sentir qu'il me reste des biens assez précieux pour valoir la peine de vivre. Le moment où j'eus le bonheur de le connaître ressemblait beaucoup à celui où je l'ai perdu; dans l'un et dans l'autre j'étais affligé, délaissé, malade. Il me consola de tout; qui me consolera de lui? Les amis que j'avais avant de le perdre; car mon cœur usé par les maux, et déjà durci par les ans, est fermé désormais à tout nouvel attachement.

Je ne puis penser, Madame, que dans les

critiques qui regardent l'éducation de monsieur votre fils, vous compreniez ce que, sur le parti que vous avez pris de l'envoyer à Leyde, j'ai écrit au chevalier de L\*\*\*. Critiquer quelqu'un, c'est blâmer dans le public sa conduite; mais dire son sentiment à un ami commun sur un pareil sujet, ne s'appellera jamais critiquer; à moins que l'amitié n'impose la loi de ne dire jamais ce qu'on pense, même en choses où les gens du meilleur sens peuvent n'être pas du même avis. Après la manière dont j'ai constamment pensé et parlé de vous, Madame, je me décrierais moi-même, si je m'avisais de vous critiquer. Je trouve, à la vérité, beaucoup d'inconvéniens à envoyer les jeunes gens dans les universités; mais je trouve aussi que, selon les circonstances, il peut y en avoir davantage à ne pas le faire; et l'on n'a pas toujours en ceci le choix du plus grand bien, mais du moindre mal. D'ailleurs, une fois la nécessité de ce parti supposée, je crois comme vous, qu'il y a moins de danger en Hollande que par-tout ailleurs.

Je suis ému de ce que vous m'avez marqué de messieurs les comtes de B\*\*\*; jugez, Madame, si la bienveillance des hommes de

ce mérite m'est précieuse, à moi, que celle même des gens que je n'estime pas subjugué toujours. Te ne sais ce qu'on eût fait de moi par les caresses ; heureusement on ne s'est pas avisé de me gâter là-dessus. On a travaillé sans relâche à donner à mon cœur, et peut-être à mon génie, le ressort que naturellement ils n'avaient pas. J'étais né faible ; les mauvais traitemens m'ont fortifié : à force de vouloir m'avilir, on m'a rendu fier.

Vous avez la bonté, Madame, de vouloir des détails sur ce qui me regarde ; que vous dirais-je ? Rien n'est plus uni que ma vie ; rien n'est plus borné que mes projets. Je vis au jour la journée sans souci du lendemain, ou plutôt, j'achève de vivre avec plus de lenteur que je n'avais compté. Je ne m'en irai pas plutôt qu'il ne plaît à la nature ; mais ses longueurs ne laissent pas de m'embarrasser ; car je n'ai plus rien à faire ici. Le dégoût de toutes choses me livre toujours plus à l'indolence et à l'oisiveté. Les maux physiques me donnent seuls un peu d'activité. Le séjour que j'habite, quoiqu'assez sain pour les autres hommes, est pernicieux pour mon état ; ce qui fait que pour me dérober aux injures de l'air et à l'importunité des désœuvrés, je vais



errant par le pays durant la belle saison ; mais aux approches de l'hiver qui est ici très-rude et très-long , il faut revenir et souffrir. Il y a long-temps que je cherche à déloger ; mais où aller ? Comment m'arranger ? J'ai tout à-la-fois l'embarras de l'indigence et celui des richesses ; toute espèce de soin m'effraie : le transport de mes guenilles et de mes livres par ces montagnes est pénible et coûteux ; c'est bien la peine de déloger de ma maison , dans l'attente de déloger bientôt de mon corps ! Au lieu que restant où je suis , j'ai des journées délicieuses , errant sans souci , sans projet , sans affaires , de bois en bois et de rochers en rochers , rêvant toujours et ne pensant point. Je donnerais tout au monde pour savoir la botanique ; c'est la véritable occupation d'un corps ambulante , et d'un esprit paresseux ; je ne répondrais pas que je n'eusse la folie d'essayer de l'apprendre , si je savais par où commencer. Quant à ma situation du côté des ressources , n'en soyez point en peine ; le nécessaire , même abondant , ne m'a point manqué jusqu'ici , et probablement ne me manquera pas sitôt. Loin de vous gronder de vos offres , Madame , je vous en remercie ; mais vous conviendrez qu'elles

séaient mal placées si je m'en prévalais avant  
e besoin.

Vous vouliez des détails ; vous devez être  
contente. Je suis très-content des vôtres , à  
cela près que je n'ai jamais pu lire le nom du  
lieu que vous habitez. Peut-être le connais-je ,  
et il me serait bien doux de vous y suivre , du  
moins par l'imagination. Au reste , je vous  
 plains de n'en être encore qu'à la philosophie.  
Je suis bien plus avancé que vous , Madame :  
sauf mon devoir , et mes amis , me voilà re-  
venu à rien.

Je ne trouve pas le chevalier si déraison-  
nable , puisqu'il vous divertit ; s'il n'était que  
déraisonnable , il n'y parviendrait sûrement  
pas. Il est bien à plaindre dans les accès de  
sa goutte ; car on souffre cruellement : mais  
il a du moins l'avantage de souffrir sans ris-  
que. Des scélérats ne l'assassineront pas , et  
personne n'a intérêt à le tuer. Êtes-vous à  
portée , Madame , de voir souvent madame la  
Maréchale ? Dans les tristes circonstances où  
elle se trouve , elle a bien besoin de tous ses  
amis , et sur-tout de vous.

## A. M. BUTTA-FOCO. (\*)

Motiers-Travers, 22 septembre 1764.

**I**L est superflu, Monsieur, de chercher à exciter mon zèle pour l'entreprise que vous me proposez. La seule idée m'élève l'ame et

(\*) *Cette lettre est une réponse à celle de M. Butta-Foco du 13 août 1764, dont voici l'extrait.*

Vous avez fait mention des Corses dans votre contrat social, d'une façon bien avantageuse pour eux. Un pareil éloge, lorsqu'il part d'une plume aussi sincère que la vôtre, est très-propre à exciter l'émulation et le désir de mieux faire. Il a fait souhaiter à la nation que vous voulussiez être cet homme sage qui pourrait lui procurer les moyens de conserver cette liberté qui lui a coûté tant de sang.

. . . . . Qu'il serait cruel de ne pas profiter de l'heureuse circonstance où se trouve la Corse pour se donner le gouvernement le plus conforme à l'humanité et à la raison; le gouvernement le plus propre à fixer dans cette île la vraie liberté! . . . .

Une nation ne doit se flatter de devenir heureuse et florissante que par le moyen d'une bonne institution politique : notre île, comme vous le dites

me transporte. Je croirais le reste de mes jours bien noblement , bien vertueusement , bien heureusement employés : je croirais même avoir bien racheté l'inutilité des autres , si je pouvais rendre ce triste reste bon en quel-

très-bien , Monsieur , est capable de recevoir une bonne législation , mais il faut un législateur ; et il faut que ce législateur ait vos principes , que son bonheur soit indépendant du nôtre , qu'il connaisse à fond la nature humaine , et que dans les progrès des temps se ménageant une gloire éloignée , il veuille travailler dans un siècle et jouir dans un autre. Daignez , Monsieur , être cet homme-là , et coopérer au bonheur de toute une nation en traçant le plan du système politique qu'elle doit adopter. . . . .

Je sais bien , Monsieur , que le travail que j'ose vous prier d'entreprendre , exige des détails qui vous fassent connaître à fond notre vraie situation ; mais si vous daignez vous en charger , je vous fournirai toutes les lumières qui pourront vous être nécessaires ; et M. *Paoli* , général de la nation , sera très-empressé à vous procurer , de Corse , tous les éclaircissemens dont vous pourrez avoir besoin. Ce digne chef et ceux d'entre mes compatriotes qui sont à portée de connaître vos ouvrages , partagent mon désir et tous les sentimens d'estime que l'Europe entière a pour vous , et qui vous sont dus à tant de titres etc. etc. etc.

que chose à vos braves compatriotes , si je pouvais concourir par quelque conseil utile , aux vues de leur digne chef et aux vôtres : de ce côté-là donc soyez sûr de moi ; ma vie et mon cœur sont à vous.

Mais , Monsieur , le zèle ne donne pas les moyens , et le désir n'est pas le pouvoir. Je ne veux pas faire ici sottement le modeste ; je sens bien ce que j'ai , mais je sens encore mieux ce qui me manque. Premièrement , par rapport à la chose , il me manque une multitude de connaissances relatives à la nation et au pays ; connaissances indispensables , et qui , pour les acquérir , demanderont de votre part beaucoup d'instructions , d'éclaircissements , de mémoires , etc. ; de la mienne , beaucoup d'étude et de réflexions. Par rapport à moi , il me manque plus de jeunesse , un esprit plus tranquille , un cœur moins épuisé d'ennuis , une certaine vigueur de génie qui , même quand on l'a , n'est pas à l'épreuve des années et des chagrins ; il me manque la santé , le temps ; il me manque , accablé d'une maladie incurable et cruelle , l'espoir de voir la fin d'un long travail , que la seule attente du succès peut donner le courage de suivre ; il me manque , enfin l'expérience dans les

affaires , qui seule éclaire plus sur l'art de conduire les hommes que toutes les méditations.

Si je me portais passablement , je me dirais : j'irai en Corse. Six mois passés sur les lieux , m'instruiront plus que cent volumes. Mais comment entreprendre un voyage aussi pénible , aussi long , dans l'état où je suis ? le soutiendrais-je ? me laisserait-on passer ? Mille obstacles m'arrêteraient en allant ; l'air de la mer acheverait de me détruire avant le retour ; je vous avoue que je désire mourir parmi les miens.

Vous pouvez être pressé : un travail de cette importance ne peut être qu'une affaire de très-longue haleine , même pour un homme qui se porterait bien. Avant de soumettre mon ouvrage à l'examen de la nation et de ses chefs , je veux commencer par en être content moi-même : je ne veux rien donner par morceaux : l'ouvrage doit être nu ; l'on n'en saurait juger séparément. Ce n'est déjà pas peu de chose que de me mettre en état de commencer ; pour achever cela va loin.

Il se présente aussi des réflexions sur l'état précaire où se trouve encore votre île. Je sais que sous un chef tel qu'ils l'ont aujourd-

d'hui , les Corses n'ont rien à craindre de Gènes : je crois qu'ils n'ont rien à craindre non plus des troupes qu'on dit que la France y envoie ; et ce qui me confirme dans ce sentiment , est de voir un aussi bon patriote que vous me paraissez l'être , rester , malgré l'envoi de ces troupes , au service de la puissance qui les donne. Mais , Monsieur , l'indépendance de votre pays n'est point assurée , tant qu'aucune puissance ne la reconnaît ; et vous m'avouerez qu'il n'est pas encourageant pour un aussi grand travail , de l'entreprendre sans savoir s'il peut avoir son usage , même en le supposant bon.

Ce n'est point pour me refuser à vos invitations , Monsieur , que je vous fais ces objections , mais pour les soumettre à votre examen et à celui de M. *Paoli*. Je vous crois trop gens de bien l'un et l'autre , pour vouloir que mon affection pour votre patrie me fasse consumer le peu de temps qui me reste , à des soins qui ne seraient bons à rien.

Examinez donc , Messieurs , jugez vous-mêmes , et soyez surs que l'entreprise dont vous m'avez trouvé digne , ne manquera point par ma volonté.

Recevez, je vous prie, mes très-humbles salutations.

R O U S S E A U.

*P. S.* En relisant votre lettre, je vois, Monsieur, qu'à la première lecture, j'ai pris le change sur votre objet. J'ai cru que vous demandiez un corps complet de législation, et je vois que vous demandez seulement une institution politique; ce qui me fait juger que vous avez déjà un corps de lois civiles, autre que le droit écrit, sur lequel il s'agit de calquer une forme de gouvernement qui s'y rapporte. La tâche est moins grande, sans être petite, et il n'est pas sûr qu'il en résulte un tout aussi parfait; on n'en peut juger que sur le recueil complet de vos lois.

A U M Ê M E.

Motiers, le 15 octobre 1764.

E ne sais, Monsieur, pourquoi votre lettre du 3 ne m'est parvenue qu'hier. Ce retard me force, pour profiter du courrier,



de vous répondre à la hâte, sans quoi ma lettre n'arriverait pas à Aix assez tôt pour vous y trouver.

Je ne puis guère espérer d'être en état d'aller en Corse. Quand je pourrais entreprendre ce voyage, ce ne serait que dans la belle saison; d'ici là le temps est précieux, il faut l'épargner tant qu'il est possible, et il sera perdu jusqu'à ce que j'aie reçu vos instructions. Je joins ici une note rapide des premières dont j'ai besoin; les vôtres me seront toujours nécessaires dans cette entreprise. Il ne faut point là-dessus me parler, Monsieur, de votre insuffisance. A juger de vous par vos lettres, je dois plus me fier à vos yeux qu'aux miens; et à juger par vous de votre peuple, il a tort de chercher ses guides hors de chez lui.

Il s'agit d'un si grand objet que ma témérité me fait trembler; n'y joignons pas du moins l'étourderie, j'ai l'esprit très-lent; l'âge et les maux le ralentissent encore; un gouvernement provisionnel a ses inconvéniens. Quelque attention qu'on ait à ne faire que les changemens nécessaires, un établissement tel que celui que nous cherchons, ne se fait point sans un peu de commotion,

et l'on doit tâcher au moins de n'en avoir qu'une. On pourrait d'abord jeter les fondemens, puis élever plus à loisir l'édifice; mais cela suppose un plan déjà fait, et c'est pour tracer ce plan même, qu'il faut le plus méditer. D'ailleurs, il est à craindre qu'un établissement imparfait ne fasse plus sentir ses embarras que ses avantages, et que cela ne dégoûte le peuple de l'achever. Voyons toutefois ce qui se peut faire : les mémoires dont j'ai besoin, reçus, il me faut bien six mois pour m'instruire, et autant au moins pour diriger mes instructions; de sorte que, du printemps prochain en un an, je pourrais proposer mes premières idées sur une forme provisionnelle, et au bout de trois autres années, mon plan complet d'institution. Comme on ne doit promettre que ce qui dépend de soi, je ne suis pas sûr de mettre en état mon travail en si peu de temps; mais je suis si sûr de ne pouvoir l'abrégé, que s'il faut rapprocher un de ces deux termes, il vaut mieux que je n'entreprene rien.

Je suis charmé du voyage que vous faites en Corse dans ces circonstances : il ne peut que nous être très-utile. Si, comme je n'en doute

pas, vous vous y occupez de notre objet, vous verrez mieux ce qu'il faut me dire que je ne puis voir ce que je dois vous demander. Mais, permettez-moi une curiosité que m'inspirent l'estime et l'admiration. Je voudrais savoir tout ce qui regarde M. *Paoli* ; quel âge a-t-il ? est-il marié ? a-t-il des enfans ? où a-t-il appris l'art militaire ? comment le bonheur de sa nation l'a-t-il mis à la tête de ses troupes ? quelles fonctions exerce-t-il dans l'administration politique et civile ? ce grand-homme se résoudrait-il à n'être que citoyen dans sa patrie, après en avoir été le sauveur ? Surtout parlez-moi sans déguisement à tous égards ; la gloire, le repos, le bonheur de votre peuple dépendent ici plus de vous que de moi. Je vous salue, Monsieur, de tout mon cœur.

*Mémoire joint à cette réponse.*

Une bonne carte de la Corse où les divers districts soient marqués et distingués par leurs noms, même s'il se peut par des couleurs.

Une exacte description de l'île, son histoire naturelle, ses productions, sa culture,

sa division par districts ; le nombre , la grandeur , la situation des villes , bourgs , paroisses , le dénombrement du peuple aussi exact qu'il sera possible ; l'état des forteresses , des ports ; l'industrie , les arts , la marine ; le commerce qu'on fait , celui qu'on pourrait faire , etc.

Quel est le nombre , le crédit du clergé ; quelles sont ses maximes , quelle est sa conduite relativement à la patrie ? Y a-t-il des maisons anciennes , des corps privilégiés , de la noblesse ? les villes ont-elles des droits municipaux ? en sont-elles fort jalouses ?

Quelles sont les mœurs du peuple , ses goûts , ses occupations , ses amusemens , l'ordre et les divisions militaires , la discipline , la manière de faire la guerre ? etc.

L'histoire de la nation jusqu'à ce moment ; les lois , les statuts ; tout ce qui regarde l'administration actuelle , les inconvéniens qu'on y trouve , l'exercice de la justice , les revenus publics , l'ordre économique , la manière de poser et de lever les taxes ; ce que paye à-peu-près le peuple , et ce qu'il peut payer annuellement , et l'un portant l'autre.

Ceci contient en général les instructions nécessaires ; mais les unes veulent être dé-

taillées , il suffit de dire les autres sommairement. En général , tout ce qui fait le mieux connaître le génie national ne saurait être trop expliqué. Souvent un trait , un mot , une action dit plus que tout un livre ; mais il vaut mieux trop que pas assez.

## A U M Ê M E .

Motiers-Travers , 24 mars 1765.

**J**E vois , Monsieur , que vous ignorez dans quel gouffre de nouveaux malheurs je me trouve englouti. Depuis votre pénultième lettre , on ne m'a pas laissé reprendre haleine un instant. J'ai reçu votre premier envoi sans pouvoir presque y jeter les yeux. Quant à celui de Perpignan , je n'en ai pas ouï parler , Cent fois j'ai voulu vous écrire ; mais l'agitation continuelle , toutes les souffrances du corps et de l'esprit , l'accablement de mes propres affaires , ne m'ont pas permis de songer aux vôtres. J'attendais un moment d'intervalle ; il ne vient point , il ne viendra point ; et dans l'instant même où je vous réponds , je suis , malgré mon état , dans le risque de ne pouvoir finir ma lettre ici.

Il est inutile , Monsieur , que vous comptiez sur le travail que j'avais entrepris ; il m'eût été trop doux de m'occuper d'une si glorieuse tâche ; cette consolation m'est ôtée : mon ame épuisée d'ennuis n'est plus en état de penser : mon cœur est le même encore , mais je n'ai plus de tête : ma faculté intelligente est éteinte : je ne suis plus capable de suivre un objet avec quelque attention ; et d'ailleurs , que voudriez-vous que fît un malheureux fugitif qui , malgré la protection du roi de Prusse souverain du pays , malgré la protection de milord Maréchal qui en est gouverneur , mais malheureusement trop éloignés l'un de l'autre , y boit les affronts comme l'eau ; et ne pouvant plus vivre avec honneur dans cet asile , est forcé d'aller errant en chercher un autre sans savoir plus où le trouver ?...

Si fait pourtant , Monsieur j'en sais un digne de moi , et dont je ne me crois pas indigne : c'est parmi vous , braves Corses , qui savez être libres , qui savez être justes , et qui fûtes trop malheureux pour n'être pas compatissans. Voyez , Monsieur , ce qui se peut faire ; parlez-en à M. *Paoli*. Je demande à pouvoir louer dans quelque canton solitaire une petite maison pour y finir mes jours en

paix. J'ai ma gouvernante qui depuis vingt ans me soigne dans mes infirmités continuelles ; c'est une fille de quarante-cinq ans, française, catholique, honnête, et sage, et qui se résout de venir, s'il le faut, au bout de l'univers, partager mes misères et me fermer les yeux. Je tiendrai mon petit ménage avec elle, et je tâcherai de ne point rendre les soins de l'hospitalité incommodes à mes voisins.

Mais, Monsieur, je dois vous tout dire : il faut que cette hospitalité soit gratuite, non quant à la subsistance, je ne serai là-dessus à charge à personne, mais quant au droit d'asile qu'il faut qu'on m'accorde sans intérêt. Car sitôt que je serai parmi vous, n'attendez rien de moi sur le projet qui vous occupe. Je le répète, je suis désormais hors d'état d'y songer ; et quand je ne le serais pas, je m'en abstiendrais par cela même que je vivrais au milieu de vous ; car j'en ai, et j'en aurai toujours pour maxime inviolable de porter le plus profond respect au gouvernement sous lequel je vis, sans me mêler de vouloir jamais le censurer et critiquer, ou réformer en aucune manière. J'ai même ici une raison de plus, et pour moi d'une très-grande force. Sur le

peu que j'ai parcouru de vos mémoires , je vois que mes idées diffèrent prodigieusement de celles de votre nation. Il ne serait pas possible que le plan que je proposerais ne fit beaucoup de mécontents , et peut-être vous-même tout le premier. Or , Monsieur , je suis rassasié de disputes et de querelles. Je ne veux plus voir ni faire de mécontents autour de moi , à quelque prix que ce puisse être. Je soupire après la tranquillité la plus profonde , et mes derniers vœux sont d'être aimé de tout ce qui m'entoure , et de mourir en paix. Ma résolution là-dessus est inébranlable. D'ailleurs , mes maux continnels m'absorbent et augmentent mon indolence. Mes propres affaires exigent de mon temps plus que je n'y en peux donner. Mon esprit usé n'est plus capable d'aucune autre application. Que si peut-être la douceur d'une vie calme prolonge mes jours assez pour me ménager des loisirs , et que vous me jugiez capable d'écrire votre histoire , j'entreprendrai volontiers ce travail honorable qui satisfera mon cœur , sans trop fatiguer ma tête , et je serais fort flatté de laisser à la postérité ce monument de mon séjour parmi vous ; mais ne me demandez rien



de plus. Comme je ne veux pas vous tromper, je me reprocherais d'acheter votre protection au prix d'une vaine attente.

Dans cette idée qui m'est venue j'ai plus consulté mon cœur que mes forces ; car dans l'état où je suis , il est peu apparent que je soutienne un si long voyage , d'ailleurs très-embarrassant , sur-tout avec ma gouvernante et mon petit bagage. Cependant pour peu que vous m'encouragiez , je le tenterai , cela est certain , dussé-je rester et périr en route ; mais il me faut au moins une assurance morale d'être en repos pour le reste de ma vie ; car c'en est fait , Monsieur, je ne peux plus courir. Malgré mon état critique et précaire , j'attendrai dans ce pays votre réponse avant de prendre aucun parti , mais je vous prie de différer le moins possible ; car malgré toute ma patience, je puis n'être pas le maître des événemens. Je vous embrasse et vous salue , Monsieur , de tout mon cœur.

*P. S.* J'oubliais de vous dire , quant à vos prêtres , qu'ils seront bien difficiles s'ils ne sont contents de moi. Je ne dispute jamais sur rien. Je ne parle jamais de religion. J'aime naturellement même autant votre clergé que je l'ai le vôtre. J'ai beaucoup d'amis parmi le

clergé de France , et j'ai toujours très-bien vécu avec eux ; mais quoi qu'il arrive , je ne veux point changer de religion , et je souhaite qu'on ne m'en parle jamais , d'autant plus que cela serait inutile.

Pour ne pas perdre de temps en cas d'affirmation , il faudrait m'indiquer quelqu'un à Livourne à qui je pusse demander des instructions pour le passage.

## A U M Ê M E.

Motiers , 26 mai 1765.

**L**A crise orageuse que je viens d'essayer , Monsieur , et l'incertitude du parti qu'elle me ferait prendre , m'ont fait différer de vous remercier jusqu'à ce que je fusse déterminé. Je le suis maintenant par une suite d'événemens qui , m'offrant en ce pays si non la tranquillité du moins la sûreté , me font prendre le parti d'y rester sous la protection déclarée et confirmée du roi et du gouvernement. Ce n'est pas que j'aie perdu le plus vrai désir de vivre dans le vôtre ; mais l'épuisement total de mes forces , les soins qu'il faudrait

prendre , les fatigues qu'il faudrait essayer , d'autres obstacles encore qui naissent de ma situation , me font , du moins pour le moment, abandonner mon entreprise, à laquelle, malgré ces difficultés, mon cœur ne peut se résoudre à renoncer tout-à-fait encore. Mais, mon cher Monsieur, je vieilliss, dépériss, les forces me quittent, le désir s'irrite et l'espoir s'éteint. Quoi qu'il en soit, recevez et faites agréer à M. *Paoli* mes plus vifs, mes plus tendres remerciemens de l'asile qu'il a bien voulu m'accorder. Peuple brave et hospitalier !... Non, je n'oublierai jamais un moment de ma vie que vos cœurs, vos bras, vos foyers, m'ont été ouverts à l'instant qu'il ne me restait presque aucun autre asile en Europe. Si je n'ai point le bonheur de laisser mes cendres dans votre île, je tâcherai d'y laisser du moins quelque monument de ma reconnaissance, et je m'honorerai aux yeux de toute la terre de vous appeler mes hôtes et mes protecteurs.

Je reçus bien par M. le chevalier *R.....* la lettre de M. *Paoli* ; mais pour vous faire entendre pourquoi j'y répondis en si peu de mots, et d'un ton si vague, il faut vous dire, Monsieur, que le bruit de la proposi-

tion que vous m'aviez faite s'étant répandue sans que je sache comment , M. de *Foltaire* fit entendre à tout le monde que cette proposition était une invention de sa façon ; il prétendait m'avoir écrit au nom des Corses une lettre contrefaite dont j'avais été la dupe. Comme j'étais très-sûr de vous , je le laissai dire , j'allai mon train et je ne vous en parlai pas même. Mais il fit plus , il se vanta l'hiver dernier , que malgré milord Maréchal et le roi même , il me ferait chasser du pays. Il avait des émissaires , les uns connus , les autres secrets. Dans le fort de la fermentation à laquelle mon dernier écrit servit de prétexte , arrive ici M. de *R...* ; il vient me voir de la part de M. *Paoli* , sans m'apporter aucune lettre ni de la sienne , ni de la vôtre , ni de personne ; il refuse de se nommer , il venait de Genève , il avait vu mes plus ardens ennemis , on me l'écrivait. Son long séjour en ce pays , sans y avoir aucune affaire , avait l'air du monde le plus mystérieux. Ce séjour fut précisément le temps où l'orage fut excité contre moi. Ajoutez qu'il avait fait tous ses efforts pour savoir quelles relations je pouvais avoir en Corse. Comme il ne vous avait point nommé , je ne voulus point vous nom-

mer

mer non plus. Enfin il m'apporte la lettre de M. *Paoli* dont je ne connaissais point l'écriture ; jugez si tout cela devait m'être suspect. Qu'avais-je à faire en pareil cas ? — lui remettre une réponse dont , à tout événement , on ne pût tirer d'éclaircissemens ; c'est ce que je fis.

Je voudrais à présent vous parler de nos affaires et de nos projets , mais ce n'en est guère le moment. Accablé de soins , d'embarras ; forcé d'aller me chercher une autre habitation à cinq ou six lieues d'ici , les seuls soucis d'un déménagement très-incommode m'absorberaient quand je n'en aurais point d'autres ; et ce sont les moindres des miens. A vue de pays , quand ma tête se remettrait , ce que je regarde comme impossible , de plus d'un an d'ici , il ne serait pas en moi de m'occuper d'autre chose que de moi-même. Ce que je vous promets , et sur quoi vous pouvez compter dès-à-présent , est que pour le reste de ma vie , je ne serai plus occupé que de moi ou de la Corse : toute autre affaire est entièrement bannie de mon esprit. En attendant , ne négligez pas de rassembler des matériaux , soit pour l'histoire , soit pour l'institution ; ils sont les mêmes. Votre gou-

vernement me paraît être sur un pied à pouvoir attendre. J'ai , parmi vos papiers , un mémoire daté de Vescovado 1764 , que je présume être de votre façon , et que je trouve excellent. L'ame et la tête du vertueux *Paoli* feront plus que tout le reste. Avec tout cela pouvez-vous manquer d'un bon gouvernement provisionnel ? Aussi bien , tant que des puissances étrangères se mêleront de vous , ne pourrez-vous guère établir autre chose.

Je voudrais bien , Monsieur , que nous pussions nous voir : deux ou trois jours de conférence éclairciraient bien des choses. Je ne puis guère être assez tranquille cette année pour vous rien proposer ; mais vous serait-il possible, l'année prochaine , de vous ménager un passage par ce pays ? J'ai dans la tête que nous nous verrions avec plaisir , et que nous nous quitterions contents l'un de l'autre. Voyez , puisque voilà l'hospitalité établie entre nous , venez user de votre droit. Je vous embrasse.

A M. D E C \* \* \* .

Motiers , 6 octobre 1764.

**J**E vous remercie , Monsieur , de votre dernière pièce , et du plaisir que m'a fait sa lecture. Elle décide le talent qu'annonçait la première ; et déjà l'auteur m'inspire assez d'estime pour oser lui dire du mal de son ouvrage. Je n'aime pas trop qu'à votre âge , vous fassiez le grand-père , que vous me donniez un intérêt si tendre pour le petit-fils que vous n'avez point , et que dans une épître où vous dites de si belles choses , je sente que ce n'est pas vous qui parlez. Evitez cette méthaphysique à la mode , qui depuis quelque temps obscurcit tellement les vers français qu'on ne peut les lire qu'avec contention d'esprit. Les vôtres ne sont pas dans ce cas encore , mais ils y tomberaient , si la différence qu'on sent entre votre première pièce et la seconde allait en augmentant. Votre épître abonde , non - seulement en grands sentimens , mais en pensées philosophiques auxquelles je reprocherais quelquefois

de l'être trop. Par exemple, en louant dans les jeunes gens la foi qu'ils ont, et qu'on doit à la vertu, croyez-vous, que leur faire entendre que cette foi n'est qu'une erreur de leur âge, soit un bon moyen de la leur conserver ? Il ne faut pas, Monsieur, pour paraître au-dessus des préjugés, saper les fondemens de la morale. Quoiqu'il n'y ait aucune parfaite vertu sur la terre, il n'y a peut-être aucun homme qui ne surmonte ses penchans en quelque chose, et qui par conséquent n'ait quelque vertu ; les uns en ont plus, les autres moins. Mais si la mesure est indéterminée, est-ce à dire que la chose n'existe point ? C'est ce qu'assurément vous ne croyez point, et que pourtant vous faites entendre. Je vous condamne, pour réparer cette faute, à faire une pièce, où vous prouverez que malgré les vices des hommes, il y a parmi eux des vertus, et même de la vertu, et qu'il y en aura toujours. Voilà, Monsieur, de quoi s'élever à la plus haute philosophie ; il y en a davantage à combattre les préjugés philosophiques qui sont nuisibles, qu'à combattre les préjugés populaires qui sont utiles. Entreprenez hardiment cet ou-



vrage , et si vous le traitez comme vous le pouvez faire , un prix ne saurait vous manquer.

En vous parlant des gens qui m'accablent dans mes malheurs , qui me portent leurs coups en secret , j'étais bien éloigné , Monsieur , de songer à rien qui eût le moindre rapport au parlement de Paris. J'ai pour cet illustre corps les mêmes sentimens qu'avant ma disgrâce , et je rends toujours la même justice à ses membres , quoiqu'ils me l'aient si mal rendue. Je veux même penser qu'ils ont cru faire envers moi leur devoir d'hommes publics ; mais c'en était un pour eux de mieux l'apprendre. On trouverait difficilement un fait où le droit des gens fut violé d'autant de manières : mais quoique les suites de cette affaire m'aient plongé dans un gouffre de malheurs d'où je ne sortirai de ma vie , je n'en sais nul mauvais gré à ces messieurs. Je sais que leur but n'était point de me nuire , mais seulement d'aller à leurs fins. Je sais qu'ils n'ont pour moi ni amitié , ni haine ; que mon être et mon sort sont la chose du monde qui les intéresse le moins. Je me suis trouvé sur leur passage comme un caillou qu'on pousse avec le pied sans y

regarder. Je connais à-peu-près leur portée et leurs principes. Ils ne doivent pas dire qu'ils ont fait leur devoir, mais qu'ils ont fait leur métier.

Lorsque vous voudrez m'honorer de quelque témoignage de souvenir, et me faire quelque part de vos travaux littéraires, je les recevrai toujours avec intérêt et reconnaissance. Je vous salue, Monsieur, de tout mon cœur.

A M. D \* \* \*.

Motiers, le 4 novembre 1764.

**B**IEN des remerciemens, Monsieur, du dictionnaire philosophique. Il est agréable à lire; il y règne une bonne morale; il serait à souhaiter qu'elle fût dans le cœur de l'auteur et de tous les hommes. Mais ce même auteur est presque toujours de mauvaise foi dans les extraits de l'écriture; il raisonne souvent fort mal, et l'air de ridicule et de mépris qu'il jete sur des sentimens respectés des hommes, réjaillissant sur les hommes mêmes, me paraît un outrage fait à la société. Voilà mon sentiment et peut-être mon erreur, que je me

crois permis de dire , mais que je n'entends faire adopter à qui que soit.

Je suis fort touché de ce que vous me marquez de la part de M. et Madame de *Buffon*. Je suis bien aise de vous avoir dit ce que je pensais de cet homme illustre avant que son souvenir réchauffât mes sentimens pour lui , afin d'avoir tout l'honneur de la justice que j'aime à lui rendre , sans que mon amour-propre s'en soit mêlé. Ses écrits m'instruiront et me plairont toute ma vie. Je lui (\*) crois des égaux parmi ses contemporains , en qualité de penseur et de philosophe : mais en qualité d'écrivain je ne lui en connais point. C'est la plus belle plume de son siècle ; je ne doute point que ce ne soit là le jugement de la postérité. Un de mes regrets est de n'avoir pas été à portée de le voir davantage , et de profiter de ses obligeantes invitations. Je sens combien ma tête et mes écrits auraient gagné dans son commerce. Je quittai Paris au moment de son mariage ; ainsi je n'ai point eu le bonheur de connaître madame

(\*) Quand M. *Rousseau* écrivait ceci , M. le comte de *Buffon* n'avait pas encore publié les *Epoques de la Nature*.

de *Buffon*, mais je sais qu'il a trouvé dans sa personne et dans son mérite l'aimable et digne récompense du sien. Que DIEU les bénisse l'un et l'autre, de vouloir bien s'intéresser à ce pauvre proscrit. Leurs bontés sont une des consolations de ma vie : qu'ils sachent, je vous en supplie, que je les honore et les aime de tout mon cœur.

Je suis bien éloigné, Monsieur, de renoncer aux pèlerinages projetés. Si la ferveur de la botanique vous dure encore, et que vous ne rebutiez pas un élève à barbe grise, je compte plus que jamais aller herboriser cet été sur vos pas. Mes pauvres Corses ont bien maintenant d'autres affaires que d'aller établir l'utopie au milieu d'eux. Vous savez la marche des troupes françaises ; il faut voir ce qui en résultera. En attendant, il faut gémir tout bas, et aller herboriser.

Vous me rendez fier en me marquant que mademoiselle B\*\*\*\* n'ose me venir voir à cause des bienséances de son sexe, et qu'elle a peur de moi comme d'un circoncis. Il y a plus de quinze ans que les jolies femmes me fesaient en France l'affront de me traiter comme un bon homme, sans conséquence, jusqu'à venir dîner avec moi tête-à-tête dans

la plus insultante familiarité , jusqu'à m'embrasser dédaigneusement devant tout le monde , comme le grand-père de leur nourrice. Grâce au ciel , me voilà bien rétabli dans ma dignité , puisque les demoiselles me font l'honneur de ne m'oser venir voir.

A. M. HIRZEL.

11 novembre 1764.

**J**E reçois , Monsieur , avec reconnaissance la seconde édition du *Socrate rustique* , et les bontés dont m'honore son digne historien. Quelque étonnant que soit le héros de votre livre , l'auteur ne l'est pas moins à mes yeux. Il y a plus de paysans respectables que de savans qui les respectent et qui l'osent dire : Heureux le pays où des *Klyioggs* cultivent la terre , et où des *Hirzels* cultivent les lettres ! L'abondance y règne , et les vertus y sont en honneur.

Recevez , Monsieur , je vous supplie , mes remerciemens et mes salutations.

## A M. D U C L O S.

Motiers, le 2 décembre 1764.

**J**E crois, mon cher ami, qu'au point où nous en sommes, la rareté des lettres est plus une marque de confiance que de négligence; votre silence peut m'inquiéter sur votre santé, mais non sur votre amitié, et j'ai lieu d'attendre de vous la même sécurité sur la mienne. Je suis errant tout l'été, malade tout l'hiver, et en tout temps si surchargé de déceuvrés, qu'à peine ai-je un moment de relâche pour écrire à mes amis.

Le recueil fait par *Duchesne*, est en effet incomplet, et qui pis est très-fautif; mais il n'y manque rien que vous ne connaissiez, excepté ma réponse aux lettres écrites de la campagne, qui n'est pas encore publique. J'espérais vous la faire remettre aussitôt qu'elle serait à Paris; mais on m'apprend que M. de *Sartine* en a défendu l'entrée, quoiqu'assurément il n'y ait pas un mot dans cet ouvrage qui puisse déplaire à la France ni aux Français, et que le clergé catholique y

ait à son tour les rieurs aux dépens du nôtre. Malheureux opprimés , sur-tout quand ils le sont injustement ; car alors ils n'ont pas même le droit de se plaindre ; et je ne serais pas étonné qu'on me fît pendre , uniquement pour avoir dit et prouvé que je ne méritais pas d'être décrété. Je pressens le contre-coup de cette défense en ce pays. Je vois d'avance le parti qu'en vont tirer mes implacables ennemis , et sur - tout *ipse doli fabricator Epeus*.

J'ai toujours le projet de faire enfin moi-même un recueil de mes écrits , dans lequel je pourrai faire entrer quelques chiffons qui sont encore en manuscrits , et entr'autres le petit conte dont vous parlez , puisque vous jugez qu'il en vaut la peine. Mais outre que cette entreprise m'effraie , sur-tout dans l'état où je suis , je ne sais pas trop où la faire. En France il n'y faut pas songer. La Hollande est trop loin de moi. Les libraires de ce pays n'ont pas d'assez vastes débouchés pour cette entreprise ; les profits en seraient peu de chose ; et je vous avoue que je n'y songe que pour me procurer du pain durant le reste de mes malheureux jours , ne me sentant plus en état d'en gagner. Quant aux mémoires

de ma vie , dont vous me parlez , ils sont très-difficiles à faire sans compromettre personne ; pour y songer il faut plus de tranquillité qu'on ne m'en laisse , et que je n'en aurai probablement jamais ; si je vis toutefois , je n'y renonce pas ; vous avez toute ma confiance ; mais vous sentez qu'il y a des choses qui ne se disent pas de si loin.

Mes courses dans nos montagnes si riches en plantes , m'ont donné du goût pour la botanique ; cette occupation convient fort à une machine ambulante à laquelle il est interdit de penser. Ne pouvant laisser ma tête vide , je la veux empailler ; c'est de foin qu'il faut l'avoir pleine , pour être libre et vrai , sans crainte d'être décréé. J'ai l'avantage de ne connaître encore que dix plantes , en comptant l'hyssope ; j'aurai long-temps du plaisir à prendre , avant d'en être aux arbres de nos forêts.

J'attends avec impatience votre nouvelle édition des *Considérations sur les mœurs*. Puisque vous avez des facilités pour tout le royaume , adressez le paquet à Pontarlier , à moi directement, ce qui suffit , ou à M. *Junet*, directeur des postes ; il me le fera parvenir. Vous pouvez aussi le remettre à *Duchesne*,

qui



qui me le fera passer avec d'autres envois. Je vous demanderai même sans façon de faire relier l'exemplaire, ce que je ne puis faire ici sans le gâter ; je le prendrai secrètement dans ma poche en allant herboriser , et quand je ne verrai point d'archers autour de moi , j'y jetterai les yeux à la dérobée. Mon cher ami , comment faites-vous pour penser , être honnête homme , et ne vous pas faire pendre ? Cela me paraît difficile , en vérité. Je vous embrasse de tout mon cœur.

## A MILORD MARÉCHAL.

8 décembre 1764.

**S**UR la dernière lettre , Milord , que vous avez dû recevoir de moi , vous aurez pu juger du plaisir que m'a causé celle dont vous m'avez honoré le 24 octobre. Vous m'avez fait sentir un peu cruellement , à quel point je vous suis attaché , et trois mois de silence de votre part m'ont plus affecté et navré que ne lit le décret du conseil de Genève. Tant de malheurs ont rendu mon cœur inquiet , et je crains toujours de perdre ce que je désire si ardemment de

conserver. Vous êtes mon seul protecteur , le seul homme à qui j'aie de véritables obligations , le seul ami sur lequel je compte , le dernier auquel je me sois attaché , et auquel il n'en succédera jamais d'autres. Jugez sur cela si vos bontés me sont chères , et si votre oubli m'est facile à supporter.

Je suis fâché que vous ne puissiez habiter votre maison que dans un an. Tant qu'on en est encore aux châteaux en Espagne , toute habitation nous est bonne en attendant ; mais quand enfin l'expérience et la raison nous ont appris qu'il n'y a de véritable jouissance que celle de soi-même , un logement commode et un corps sain deviennent les seuls biens de la vie , et dont le prix se fait sentir de jour en jour , à mesure qu'on est détaché du reste. Comme il n'a pas fallu si long-temps pour faire votre jardin , j'espère que dès-à-présent il vous amuse , et que vous en tirez déjà de quoi fournir ces *oilles* si savoureuses , que sans être fort gourmand , je regrette tous les jours.

Que ne puis-je m'instruire auprès de vous dans une culture plus utile , quoique plus ingrate ! Que mes bons et infortunés Corses

ne peuvent-ils, par mon entreprise, profiter de vos longues et profondes observations sur les hommes et les gouvernemens ! Mais je suis loin de vous. N'importe : sans songer à l'impossibilité du succès, je m'occuperai de ces pauvres gens comme si mes rêveries leur pouvaient être utiles. Puisque je suis dévoué aux chimères, je veux du moins m'en forger d'agréables. En songeant à ce que les hommes pourraient être, je tâcherai d'oublier ce qu'ils sont. Les Corses sont, comme vous le dites fort bien, plus près de cet état désirable, qu'aucun autre peuple. Par exemple, je ne crois pas que la dissolubilité des mariages, très-utile dans le Brandebourg, le fût de long-temps en Corse, où la simplicité des mœurs et la pauvreté générale rendent encore les grandes passions inactives, et les mariages paisibles et heureux. Les femmes sont laborieuses et chastes ; les hommes n'ont de plaisirs que dans leur maison : dans cet état, il n'est pas bon de leur faire envisager comme possible, une séparation qu'ils n'ont nulle occasion de désirer.

Je n'ai point encore reçu la lettre avec la traduction de *Fletcher* que vous m'annoncez.

Je l'attendais pour vous écrire, mais voyant que le paquet ne vient point, je ne puis différer plus long-temps. Milord, j'ai le cœur plein de vous sans cesse. Songez quelquefois à votre fils le cadet.

A M. A B A U Z I T,

*En lui envoyant les lettres de la Montagne.*

Motiers, 9 décembre 1764.

**D**AIGNEZ, vénérable *Abauzit*, écouter mes justes plaintes; combien j'ai gémi que le conseil et les ministres de Genève m'aient mis en droit de leur dire des vérités si dures! Mais puisqu'enfin je leur dois ces vérités, je veux payer ma dette. Ils ont rebuté mon respect; ils auront désormais toute ma franchise. Pesez mes raisons et prononcez. Ces dieux de chair ont pu me punir si j'étais coupable; mais si *Caton* m'absout, ils n'ont pu que m'opprimer.

A. M. D\*\*\*.

197

A. M. D\*\*\*.

Motiers, le 13 décembre 1764.

**J**E vous parlerai maintenant, monsieur, de mon affaire (\*), puisque vous voulez bien vous charger de mes intérêts. J'ai revu mes gens, leur société est augmentée d'un libraire de France, homme entendu, qui aura l'inspection de la partie typographique. Ils sont en état de faire les fonds nécessaires sans avoir besoin de souscription, et c'est d'ailleurs, une voie à laquelle je ne consentirai jamais, par de très-honnes raisons, trop longues à détailler dans une lettre.

En combinant toutes les parties de l'entreprise, et supposant un plein succès, j'estime qu'elle doit donner un profit net de cent mille francs. Pour aller d'abord au rabais, réduisons-le à cinquante. Je crois que, sans être déraisonnable, je puis porter mes prétentions au quart de cette somme, d'autant plus que cette entreprise demande de ma part un travail assidu de trois ou quatre ans, qui sans

(\*) L'édition générale de ses ouvrages.

doute achevera de m'épuiser , et me coûtera plus de peine à préparer et revoir mes feuilles, que je n'en eus à les composer.

Sur cette considération , et laissant à part celle du profit , pour ne songer qu'à mes besoins, je vois que ma dépense ordinaire depuis vingt ans , a été , l'un dans l'autre , de soixante louis par an. Cette dépense deviendra moindre , lors qu'absolument séquestré du public , je ne serai plus accablé de ports de lettres et de visites , qui , par la loi de l'hospitalité , me forcent d'avoir une table pour les survenans.

Je pars de ce petit calcul , pour fixer ce qui m'est nécessaire pour vivre en paix le reste de mes jours , sans manger le pain de personne ; résolution formée depuis long - temps , et dont , quoiqu'il arrive , je ne me départirai jamais.

Je compte , pour ma part , sur un fonds de dix à douze mille livres , et j'aime mieux ne pas faire l'entreprise s'il faut me réduire à moins , parce qu'il n'y a que le repos du reste de mes jours que je veuille acheter par quatre ans d'esclavage.

Si ces messieurs peuvent me faire cette somme , mon dessein est de la placer en rentes

viagères ; puisque vous voulez bien vous charger de cet emploi , elle vous sera comptée , et tout est dit. Il convient seulement pour la sûreté de la chose , que tout soit payé , avant que l'on commence l'impression du dernier volume ; parce que je n'ai pas le temps d'attendre le débit de l'édition pour assurer mon état.

Mais comme une telle somme en argent comptant pourrait gêner les entrepreneurs , vu les grandes avances qui leur sont nécessaires , ils aimeront mieux me faire une rente viagère , ce qui , vu mon âge et l'état de ma santé , leur doit probablement tourner plus à compte. Ainsi , moyennant des sûretés dont vous soyiez content , j'accepterai la rente viagère , sauf une somme en argent comptant lorsqu'on commencera l'édition , et pourvu que cette somme ne soit pas moindre que cinquante louis , je m'en contente en déduction du capital , dont on me fera la rente.

Voilà , Monsieur , les divers arrangemens dont je leur laisserais le choix , si je traitais directement avec eux ; mais comme il se peut que je me trompe , ou que j'exige trop , ou qu'il y ait quelque meilleur parti à prendre

pour eux ou pour moi, je n'entends point vous donner en cela des règles auxquelles vous deviez vous tenir dans cette négociation. Agissez pour moi comme un bon tuteur pour son pupille, mais ne chargez pas ces messieurs d'un traité qui leur soit onéreux. Cette entreprise n'a de leur part qu'un objet de profit, il faut qu'ils gagnent; de ma part elle a un autre objet, il suffit que je vive; et toute réflexion faite, je puis bien vivre à moins de ce que je vous ai marqué. Ainsi n'abusons pas de la résolution où ils paraissent être d'entreprendre cette affaire à quelque prix que ce soit; comme tout le risque demeure de leur côté, il doit être compensé par les avantages. Faites l'accord dans cet esprit, et soyez sûr que de ma part il sera ratifié.

Je vous vois avec plaisir prendre cette peine. Voilà, Monsieur, le seul compliment que je vous ferai jamais.



## A M. DE MONTMOLLIN.

*En lui envoyant les lettres écrites de la  
Montagne.*

Le 25 décembre 1764.

**P**L A I G N E Z - M O I, Monsieur, d'aimer tant la paix, et d'avoir toujours la guerre. Je n'ai pu refuser à mes anciens compatriotes de prendre leur défense comme ils avaient pris la mienne. C'est ce que je ne pouvais faire sans repousser les outrages dont, par la plus noire ingratitude, les ministres de Genève ont eu la bassesse de m'accabler dans mes malheurs, et qu'ils ont osé porter jusque dans la chaire sacrée. Puisqu'ils aiment si fort la guerre, ils l'auront; et après mille agressions de leur part, voici mon premier acte d'hostilité, dans lequel toutefois je défends une de leurs plus grandes prérogatives, qu'ils se laissent lâchement enlever; car pour insulter à leur aise au malheureux, ils rampent volontiers sous la tyrannie. La querelle, au reste, est tout-à-fait personnelle entr'eux et moi; ou si j'y fais entrer la religion protestante

pour quelque chose , c'est comme son défenseur contre ceux qui veulent la renverser. Voyez mes raisons , Monsieur ; et soyez persuadé que plus on me mettra dans la nécessité d'expliquer mes sentimens , plus il en résultera d'honneur pour votre conduite envers moi , et pour la justice que vous m'avez rendue.

Recevez , Monsieur , je vous prie , mes salutations et mon respect.

A M\*\*\*.

*Au sujet d'un mémoire en faveur des protestans , que l'on devait adresser aux évêques de France.*

1765.

**L**A lettre, Monsieur, et le mémoire de M\*\*\*, que vous m'avez envoyés, confirment bien l'estime et le respect que j'avais pour leur auteur. Il y a dans ce mémoire des choses qui sont tout-à-fait bien ; cependant il me paraît que le plan et l'exécution demanderaient une refonte conforme aux excellentes observa-

tions contenues dans votre lettre. L'idée d'adresser un mémoire aux évêques n'a pas tant pour but de les persuader eux-mêmes , que de persuader indirectement la cour et le clergé catholique , qui seront plus portés à donner au corps épiscopal le tort dont on ne les chargera pas eux-mêmes. D'où il doit arriver que les évêques auront honte d'élever des oppositions à la tolérance des protestans , ou que , s'ils font ces oppositions , ils attireront contr'eux la clameur publique , et peut-être les rebuffades de la cour.

Sur cette idée , il paraît qu'il ne s'agit pas tant , comme vous le dites très-bien , d'explications sur la doctrine qui sont assez connues et ont été données mille fois , que d'une exposition politique et adroite de l'utilité dont les protestans sont à la France , à quoi l'on peut ajouter la bonne remarque de M \* \* \* sur l'impossibilité reconnue de les réunir à l'église , et par conséquent sur l'inutilité de les opprimer ; oppression qui ne pouvant les détruire , ne peut servir qu'à les aliéner.

En prenant les évêques , qui , pour la plupart , sont des plus grandes maisons du royaume , du côté des avantages de leur naissance , et de leurs places , on peut leur mou-

trer avec force , combien ils doivent être attachés au bien de l'état , à proportion du bien dont il les comble , des privilèges qu'il leur accorde ; combien il serait horrible à eux , de préférer leur intérêt et leur ambition particulière , au bien général d'une société dont ils sont les principaux membres ; on peut leur prouver que leurs devoirs de citoyens , loin d'être opposés à ceux de leur ministère , en reçoivent de nouvelles forces ; que l'humanité , la religion , la patrie , leur prescrivent la même conduite , et la même obligation de protéger leurs malheureux frères opprimés , plutôt que de les poursuivre. Il y a mille choses vives et saillantes à dire là-dessus , en leur faisant honte , d'un côté , de leurs maximes barbares , sans pourtant les leur reprocher ; et de l'autre , en excitant contr'eux l'indignation du ministère et des autres ordres du royaume , sans pourtant paraître y tâcher.

Je suis , Monsieur , si pressé , si accablé ; si surchargé de lettres , que je ne puis vous jeter ici quelques idées , qu'avec la plus grande rapidité. Je voudrais pouvoir entreprendre ce mémoire , mais cela m'est absolument impossible , et j'en ai bien du regret ; car , outre

le plaisir de bien faire, j'y trouverais un des plus beaux sujets qui puissent honorer la plume d'un auteur. Cet ouvrage peut être un chef-d'œuvre de politique et d'éloquence, pourvu qu'on y mette le temps : mais je ne crois pas qu'il puisse être bien traité par un théologien. Je vous salue, Monsieur, de tout mon cœur.

A. M. D.

Motiers, le 24 janvier 1765.

**J**E vous avoue que je ne vois qu'avec effroi l'engagement (\*) que je vais prendre avec la compagnie en question, si l'affaire se consomme; ainsi, quand elle manquerait, j'en serais très-peu puni. Cependant, comme j'y trouverais des avantages solides, et une commodité très-grande pour l'exécution d'une entreprise que j'ai à cœur; que d'ailleurs je ne veux pas répondre malhonnêtement aux avances de ces messieurs, je désire, si l'entreprise se rompt, que ce ne soit pas par ma faute. Du reste, quoique je trouve les demandes

(\*) Pour une édition générale de ses ouvrages

que vous avez faites en mon nom un peu fortes , je suis fort d'avis , puisqu'elles sont faites, qu'il n'en soit rien rabattu.

Je vous reconnais bien , Monsieur , dans l'arrangement que vous me proposez au défaut de celui-là ; mais quoique j'en sois pénétré de reconnaissance , je me reconnaîtrais peu moi-même , si je pouvais l'accepter sur ce pied-là. Toutefois j'y vois une ouverture pour sortir , avec votre aide , d'un furieux embarras où je suis. Car , dans l'état précaire où sont ma santé et ma vie , je mourrais dans une perplexité bien cruelle , en songeant que je laisse mes papiers , mes effets , et ma gouvernante , à la merci d'un inconnu. Il y aura bien du malheur , si l'intérêt que vous voulez bien prendre à moi , et la confiance que j'ai en vous , ne vous amènent pas à quelque arrangement qui contente votre cœur sans faire souffrir le mien. Quand vous serez une fois mon dépositaire universel , je serai tranquille ; et il me semble que le repos de mes jours m'en sera plus doux , quand je vous en serai redevable. Je voudrais seulement qu'au préalable nous pussions faire une connaissance encore plus intime. J'ai des projets de voyage pour cet été. Ne pourrions-nous en faire

quelqu'un ensemble ? Votre bâtiment vous occupera-t-il si fort , que vous ne puissiez le quitter quelques semaines , même quelques mois , si le cas y échoit ? Mon cher Monsieur , il faut commencer par beaucoup se connaître , pour savoir bien ce qu'on fait quand on se lie. Je m'attendris à penser qu'après une vie si malheureuse , peut-être trouverai-je encore des jours sereins près de vous , et que peut-être une chaîne de traverses m'a-t-elle conduit à l'homme que la Providence appelle à me fermer les yeux. Au reste , je vous parle de mes voyages , parce qu'à force d'habitude , les déplacemens sont devenus pour moi des besoins. Durant toute la belle saison , il m'est impossible de rester plus de deux ou trois jours en place , sans me contraindre et sans souffrir.

A M. L E C. D E \* \* \* .

Motiers , 26 janvier 1763.

**J**E suis pénétré , Monsieur , des témoignages d'estime et de confiance dont vous m'honorez : mais , comme vous dites fort bien ,

laissons les complimens, et s'il est possible allons à l'utile.

Je ne crois pas que ce que vous désirez de moi, se puisse exécuter avec succès d'emblée dans une seule lettre, que madame la Comtesse sentira d'abord être votre ouvrage. Il vaut mieux, ce me semble, puisque vous m'assurez qu'elle est portée à bien penser de moi, que je fasse avec elle les avances d'une correspondance qui fera naître aisément les sujets dont il s'agit, et sur lesquels je pourrai lui présenter mes réflexions de moi-même à mesure qu'elle m'en fournira l'occasion. Car il arrivera de deux choses l'une; ou m'accordant quelque confiance elle épanchera quelquefois son honnête et vertueux cœur en m'écrivant, et alors la liberté que je prendrai de lui dire mon sentiment, autorisée par elle-même, ne pourra lui déplaire; ou elle restera dans une réserve qui doit me servir de règle, et alors n'ayant point l'honneur d'être connu d'elle, de quel droit m'ingérer à lui donner des leçons? La lettre ci-jointe est écrite dans cette vue et prépare les matières dont nous aurons à traiter si ce texte lui agréé. Disposez de cette lettre, je vous



supplie, pour la donner ou la supprimer selon qu'il vous paraîtra plus convenable.

En vérité, Monsieur, je suis enchanté de vous et de votre digne épouse. Qu'aimable et tendre doit être un mari qui peint sa femme sous des traits si charmans ! Elle peut vous aimer trop pour votre repos, mais jamais trop pour votre mérite, ni vous, l'aimer jamais assez pour le sien. Je ne connais rien de plus intéressant que le tableau de votre union, et tracé par vous-même. Toutefois voyez que sans y songer vous n'avez donné peut-être à sa délicatesse quelque raison particulière de craindre votre éloignement. Monsieur, les cœurs sensibles sont faciles à blesser, tout les alarmé, et ils sont d'un si grand prix qu'ils valent bien les peines qu'on prend à les contenter. Les soins amoureux de nouveaux époux bientôt se relâchent. Les témoignages d'un attachement durable, fondé sur l'estime et sur la vertu, sont moins frivoles et font plus d'effet. Laissez à votre femme le plaisir de sacrifier quelquefois ses goûts aux vôtres, mais qu'elle voie toujours que vous cherchez votre bonheur dans le sien, et que vous la distinguez des autres femmes par des sentimens à l'épreuve du temps. Quand

une fois elle sera bien convaincue de la solidité de votre attachement, elle n'aura pas peur que vous lui soyez enlevé par des folles. Pardon, Monsieur, vous demandez des avis pour madame la Comtesse, et c'est à vous que j'ose en donner. Mais vous m'inspirez un intérêt si vif pour votre union, qu'en parlant de tout ce qui me semble propre à l'affermir, je crois déjà me mêler de mes affaires.

A MADAME LA C. DE \*\*\*.

Motiers, 26 janvier 1765.

**J'**APPRENDS, Madame, que vous êtes une femme aussi vertueuse qu'aimable, que vous avez pour votre mari autant de tendresse qu'il en a pour vous, et que c'est à tous égards dire autant qu'il est possible. On ajoute que vous m'honorez de votre estime, et que vous m'en préparez même un témoignage qui me donnerait l'honneur d'appartenir à votre sang par des devoirs. (\*)

(\*) Madame la C. de B. avait paru souhaiter que M. Rousseau voulût être le parrain de l'enfant dont elle était sur le point d'accoucher.

En voilà plus qu'il ne faut, Madame, pour m'attacher par le plus vif intérêt au bonheur d'un si digne couple, et bien assez, j'espère, pour m'autoriser à vous marquer ma reconnaissance pour la part qui me vient de vous des bontés qu'a pour moi monsieur le comte de \*\*\*. J'ai pensé que l'heureux événement qui s'approche pouvait selon vos arrangemens, me mettre avec vous en correspondance, et pour un objet si respectable je sens du plaisir à la prévenir.

Une autre idée me fait livrer à mon zèle avec confiance. Les devoirs de monsieur le comte de \*\*\* l'appelleront quelquefois loin de vous. Je rends trop de justice à vos sentimens nobles pour douter que si le charme de votre présence lui faisait oublier ces devoirs, vous ne les lui rapplassiez vous-même avec courage. Comme un amour foudé sur la vertu peut sans danger braver l'absence, il n'a rien de la mollesse du vice, il se renforce par les sacrifices qui lui coûtent, et dont il s'honore à ses propres yeux. Que vous êtes heureuse, Madame, d'avoir un mérite qui vous met au-dessus des craintes, et un époux qui sait si bien en sentir le prix!

Plus il aura de comparaisons à faire, plus il s'applaudira de son bonheur.

Dans ces intervalles, vous passerez un temps très-doux à vous occuper de lui, des chers gages de sa tendresse, à lui en parler dans vos lettres, à en parler à ceux qui prennent part à votre union. Dans ce nombre oserais-je, Madame, me compter auprès de vous pour quelque chose? J'en ai le droit par mes sentimens; essayez si j'entends les vôtres, si je sens vos inquiétudes, si quelquefois je puis les calmer. Je ne me flatte pas d'adoucir vos peines, mais c'est quelque chose que les partager, et voilà ce que je ferai de tout mon cœur. Recevez, Madame, je vous supplie, les assurances de mon respect.

A MADAME LA M. DE V.

Motiers, le 5 février 1765.

AU milieu des soins que vous donnez, Madame, le zèle pour votre famille, et au premier moment de votre convalescence, vous vous occupez de moi; vous présentez les nouveaux dangers où vont me replonger

les fureurs de mes ennemis, indignés que j'aie osé montrer leur injustice. Vous ne vous trompez pas, Madame ; on ne peut rien imaginer de pareil à la rage qu'ont excitée les lettres de la Montagne. Messieurs de Berne viennent de défendre cet ouvrage en termes très-insultans ; je ne serais pas surpris qu'on me fit un mauvais parti sur leurs terres, lorsque j'y remettrai le pied. Il faut en ce pays même toute la protection du roi pour m'y laisser en sûreté ; le conseil de\*\*\*, qui souffle le feu tant ici qu'en Hollande, attend le moment d'agir ouvertement à son tour, et d'achever de m'écraser s'il lui est possible. De quelque côté que je me tourne, je ne vois que griffes pour me déchirer et que gueules ouvertes pour m'engloutir. J'espérais du moins plus d'humanité du côté de la France, mais j'avais tort ; coupable du crime irrémissible d'être injustement opprimé, je n'en dois attendre que mon coup de grâce. Mon parti est pris, Madame ; je laisserai tout faire, tout dire, et je me tairai ; ce n'est pourtant pas faute d'avoir à parler.

Je sens qu'il est impossible qu'on me laisse respirer en paix ici. Je suis trop près de\*\*\*

et de\*\*\*. La passion de cette heureuse tranquillité m'agite et me travaille chaque jour davantage. Si je n'espérais la trouver à la fin, je sens que ma constance acheverait de m'abandonner. J'ai quelque envie d'essayer de l'Italie, dont le climat et l'inquisition me seront peut-être plus doux qu'en France et qu'ici. Je tâcherai cet été de me trainer de ce côté-là, pour y chercher un gîte paisible; et si je le puis trouver, je vous promets bien qu'on n'entendra plus parler de moi. Repos, repos, chère idole de mon cœur, où te trouverai-je? Est-il possible que personne n'en veuille laisser jouir un homme qui ne troubla jamais celui de personne! Je ne serai pas surpris d'être à la fin forcé de me réfugier chez les Turcs, je ne doute point que je n'y fusse accueilli avec plus d'humanité et d'équité que chez les chrétiens.

On vous dit donc, Madame, que M. de *Voltaire* m'a écrit sous le nom du général *Paoli*, et que j'ai donné dans le piège. Ceux qui disent cela, ne font guère plus d'honneur, ce me semble, à la probité de M. de *Voltaire* qu'à mon discernement. Depuis la réception de votre lettre, voici ce qui m'est arrivé. Un chevalier de Malte, qui a

beaucoup bavardé dans Genève, et qui dit venir d'Italie, est venu me voir, il y a quinze jours, de la part du général *Paoli*, faisant beaucoup l'empresé des commissions dont il se disait chargé près de moi, mais me disant au fond très-peu de chose, et m'étalant d'un air important, d'assez chétives papperasses fort pochetées. A chaque pièce qu'il me montrait, il était tout étonné de me voir tirer d'un tiroir la même pièce, et la lui montrer à mon tour. J'ai vu que cela le mortifiait d'autant plus, qu'ayant fait tous ses efforts pour savoir quelles relations je pouvais avoir eues en Corse, il n'a pu là-dessus m'arracher un seul mot. Comme il ne m'a point apporté de lettres, et qu'il n'a voulu ni se nommer, ni me donner la moindre notion de lui, je l'ai remercié des visites qu'il voulait continuer de me faire. Il n'a pas laissé de passer ici encore dix ou douze jours sans me revenir voir. J'ignore ce qu'il y a fait. On m'apprend qu'il est reparti d'hier.

Vous vous imaginez bien, Madame, qu'il n'est plus question pour moi de la Corse, tant à cause de l'état où je me trouve, que par mille raisons qu'il vous est aisé d'imaginer. Ces messieurs dont vous me parlez,

(\*) ont de la santé, du pain, du repos; ils ont la tête libre, et le cœur épanoui par le bien-être; ils peuvent méditer et travailler à leur aise; selon toute apparence les troupes françaises, s'ils vont dans le pays, ne maltraiteront point leurs personnes; et s'ils n'y vont pas, n'empêcheront point leur travail. Je désire passionément voir une législation de leur façon: mais j'avoue que j'ai peine à voir quel fondement ils pourraient lui donner en Corse: car malheureusement les femmes de ce pays-là sont très-laides, et très-chastes, qui pis est.

Que mon voyage projeté n'aïlle pas, Madame, vous faire renoncer au vôtre. J'en ai plus besoin que jamais, et tout peut très-bien s'arranger, pourvu que vous veniez au commencement ou à la fin de la belle saison. Je compte ne partir qu'à la fin de mai, et revenir au mois de septembre.

(\*) Messieurs *Helvétius* et *Diderot*, auxquels les Corses, disait-on, s'étaient adressés pour avoir un plan de législation.



A M. D.

Motiers, le 7 février 1765.

**J**E ne doute point, Monsieur, qu'hier jour de deux-cents, on n'ait brûlé mon livre à Genève; du moins toutes les mesures étaient prises pour cela. Vous aurez su qu'il fut brûlé le 22 à la Haye. *Rey* me marque que l'inquisiteur a écrit dans ce pays-là beaucoup de lettres, et que le ministre *Ch\*\*\** de Genève s'est donné de grands mouvemens. Au surplus on laisse *Rey* fort tranquille. Tout cela n'est-il pas plaisant? Cette affaire s'est tramée avec beaucoup de secret et de diligence; car le comte de *B\*\*\**, qui m'écrivit peu de jours auparavant, n'en savait rien. Vous me direz, pourquoi ne l'a-t-il pas empêchée au moment de l'exécution? Monsieur, j'ai par-tout des amis puissans, illustres, et qui, j'en suis très-sûr, m'aiment de tout leur cœur; mais ce sont tous gens droits, bons, doux, pacifiques, qui dédaignent toute voie oblique. Au contraire, mes ennemis sont ardens, adroits, intriguans, rusés, infatigables pour nuire, et qui manœuvrent tou-

jours sous terre, comme les taupes. Vous sentez que la partie n'est pas égale. L'inquisiteur est l'homme le plus actif que la terre ait produit ; il gouverne en quelque façon toute l'Europe.

Tu dois régner, ce monde est fait pour les méchans. Je suis très-sûr qu'à moins que je ne lui survive, je serai persécuté jusqu'à la mort.

Je ne digère point que M. de \*\*\* suppose que c'est moi qui m'attire sa haine. Eh ! qu'ai-je donc fait pour cela ? Si l'on parle trop de moi, ce n'est pas ma faute : je me passerais d'une célébrité acquise à ce prix. Marquez à M. de \*\*\* tout ce que votre amitié pour moi vous inspirera, et en attendant que je sois en état de lui écrire, parlez-lui, je vous supplie, de tous les sentimens dont vous me savez pénétré pour lui.

M. *Vernes* désavoue hautement, et avec horreur, le libelle où j'ai mis son nom. Il m'a écrit là-dessus une lettre honnête, à laquelle j'ai répondu sur le même ton, offrant de contribuer, autant qu'il me serait possible, à répandre son désaveu. Malgré la certitude où je croyais être que l'ouvrage était de lui, certains faits récents me font soup-

çonner qu'il pourrait bien être de quelqu'un qui se cache sous son manteau.

Au reste, l'imprimé de Paris s'est très-promptement, et très-singulièrement répandu à Genève. Plusieurs particuliers en ont reçu par la poste des exemplaires sous enveloppe, avec ces seuls mots écrits d'une main de femme : *Lisez, bonnes gens!* Je donnerais tout au monde, pour savoir qui est cette aimable femme, qui s'intéresse si vivement à un pauvre opprimé, et qui fait marquer son indignation en termes si brefs et si pleins d'énergie.

J'avais bien prévu, Monsieur, que votre calcul ne serait pas admissible, et qu'auprès d'un homme que vous aimez, votre cœur ferait déraisonner votre tête en matière d'intérêt. Nous causerons de cela plus à notre aise, en herborisant cet été; car, loin de renoncer à nos caravanes, même en supposant le voyage d'Italie, je veux bien tâcher qu'il n'y nuise pas. Au reste, je vous dirai que je sens en moi, depuis quelques jours, une révolution qui m'étonne. Ces derniers événemens qui devaient achever de m'accabler, m'ont, je ne sais comment, rendu tranquille, et même assez gai. Il me semble que

je donnais trop d'importance à des jeux d'enfants. Il y dans toutes ces brûleries quelque chose de si niais et de si bête, qu'il faut être plus enfant qu'eux pour s'en émonvoir. Ma vie morale est finie. Est-ce la peine de tant choisir la terre où je dois laisser mon corps ? La partie la plus précieuse de moi-même est déjà morte : les hommes n'y peuvent plus rien ; et je ne regarde plus tous ces tas de magistrats si barbares, que comme autant de vers qui s'amuse à ronger mon cadavre.

La machine ambulante se montera donc cet été pour aller herboriser ; et si l'amitié peut la réchauffer encore, vous serez le Prométhée qui me rapportera le feu du ciel. Bonjour, Monsieur.

### AU LORD MARÉCHAL D'ÉCOSSE.

Motiers, le 11 février 1765.

**V**ous savez, Milord, une partie de ce qui m'arrive ; la brûlerie de la Haye, la défense de Berne, ce qui se prépare à Genève : mais vous ne pouvez savoir tout. Des malheurs si constans, une animosité si universelle,

commençaient à m'accabler tout-à-fait. Quoique les mauvaises nouvelles se multiplient depuis la réception de votre lettre, je suis plus tranquille, et même assez gai. Quand ils m'auront fait tout le mal qu'ils peuvent, je pourrai les mettre au pis. Grâce à la protection du roi, et à la vôtre, ma personne est en sûreté contre leurs atteintes; mais elle ne l'est pas contre leurs tracasseries, et ils me le font bien sentir. Quoi qu'il en soit, si ma tête s'affaiblit et s'altère, mon cœur me reste en bon état. Je l'éprouve en lisant votre dernière lettre et le billet que vous avez écrit pour la communauté de Couvet. Je crois que M. Meuron s'acquittera avec plaisir de la commission que vous lui donnez; je n'en dirais pas autant de l'adjoint que vous lui associez pour cet effet, malgré l'empressement qu'il affecte. Un des tourmens de ma vie est d'avoir quelquefois à me plaindre des gens que vous aimez, et à me louer de ceux que vous n'aimez pas. Combien tout ce qui vous est attaché me serait cher, s'il voulait seulement ne pas repousser mon zèle. Mais vos bontés pour moi sont ici bien des jaloux, et dans l'occasion, ces jaloux ne me cachent pas trop leur haine. Puisse-t-elle augmenter

sans cesse au même prix. Ma bonne sœur *Emetulla* , conservez - moi soigneusement notre père. Si je le perdais je serais le plus malheureux des êtres.

Avez-vous pu croire que j'aie fait la moindre démarche pour obtenir la permission d'imprimer ici le recueil de mes écrits , ou pour empêcher que cette permission ne fût révoquée ? Non , Milord , j'étais si parfaitement là-dessus dans vos sentimens sans les connaître, que dès le commencement je parlai sur ce ton aux associés qui se présentèrent , et à *M\*\*\** , qui a bien voulu se charger de traiter avec eux. La proposition est venue d'eux , et je ne me suis point pressé d'y consentir. Du reste , je n'ai rien demandé , je ne demande rien , je ne demanderai rien ; et quoi qu'il arrive , on ne pourra pas se vanter de m'avoir fait un refus , qui , après tout , me nuira moins qu'à eux-mêmes , puisqu'il ne fera qu'ôter au pays cinq ou six cents mille francs , que j'y aurais fait entrer de cette manière , et qu'on ne rebutera peut-être pas si dédaigneusement ailleurs. Mais s'il arrivait , contre toute attente , que la permission fût accordée ou ratifiée , j'avoue que j'en serais touché comme si personne n'y gagnait que

moi seul, et que je m'attacherais au pays pour le reste de ma vie.

Comme probablement cela n'arrivera pas, et que le voisinage de Genève me devient de jour en jour plus insupportable, je cherche à m'en éloigner à tout prix; il ne me reste à choisir que deux asiles, l'Angleterre ou l'Italie. Mais l'Angleterre est trop éloignée; il y fait trop cher vivre, et mon corps ni ma bourse n'en supporteraient pas le trajet. Reste l'Italie, et surtout Venise, dont le climat et l'inquisition sont plus doux qu'en Suisse. Mais *St Marc*, quoiqu'apôtre, ne pardonne guère, et j'ai bien dit du mal de ses enfans. Toutefois je crois qu'à la fin j'en courrai les risques, car j'aime encore mieux la prison et la paix que la liberté et la guerre. Le tumulte où je suis ne me permet encore de rien résoudre; je vous en dirai davantage quand mes sens seront plus rassés. Un peu de vos conseils me serait bien nécessaire: car je suis si malheureux quand j'agis de moi-même, qu'après avoir bien raisonné, *deteriora sequor*.

## A R S D È L U C.

24 février 1765.

**J'**APPRENDS , Messieurs , que vous êtes en peine des lettres que vous m'avez écrites. Je les ai toutes reçues jusqu'à celle du 15 février inclusivement. Je regarde votre situation comme décidée. Vous êtes trop gens de bien pour pousser les choses à l'extrême , et ne pas préférer la paix à la liberté. Un peuple cesse d'être libre quand les lois ont perdu leur force ; mais la vertu ne perd jamais la sienne , et l'homme vertueux demeure libre toujours. Voilà , désormais , Messieurs , votre ressource ; elle est assez grande , assez belle , pour vous consoler de tout ce que vous perdez comme citoyens.

Pour moi , je prends le seul parti qui me reste , et je le prends irrévocablement. Puisqu'avec des intentions aussi pures , puisqu'avec tant d'amour pour la justice et pour la vérité , je n'ai fait que du mal sur la terre , je n'en veux plus faire , et je me retire au dedans de moi. Je ne veux plus entendre parler de Genève , ni de ce qui s'y



passé. Ici finit notre correspondance. Je vous aimerai toute ma vie , mais je ne vous écrirai plus. Embrassez pour moi votre père. Je vous embrasse , Messieurs , de tout mon cœur.

A M. MEURON,

PROCUREUR-GÉNÉRAL.

25 février 1765.

**J'**APPRENDS, Monsieur , avec quelle bonté de cœur , et avec quelle vigueur de courage , vous avez pris la défense d'un pauvre opprimé. Poursuivi par la classe , et défendu par vous , je puis bien dire comme *Pompée* :

*Victrix causa Diis placuit, sed victa Catoni.*

Toutefois je suis malheureux , mais non pas vaincu ; mes persécuteurs , au contraire, ont tout fait pour ma gloire , puisque c'est par eux que j'ai pour protecteur le plus grand des rois , pour père le plus vertueux des hommes , et pour patron l'un des plus éclairés magistrats.

A M. D E P.

25 février 1765.

**V**OTRE lettre, Monsieur, m'a pénétré jusqu'aux larmes. Que la bienveillance est une douce chose ! et que ne donnerais-je pas pour avoir celle de tous les honnêtes gens ! Puissent mes nouveaux patriotes m'accorder la leur à votre exemple ! puisse le lieu de mon refuge être aussi celui de mes attachemens ! Mon cœur est bon, il est ouvert à tout ce qui lui ressemble ; il n'a besoin, j'en suis très-sûr, que d'être connu pour être aimé. Il reste après la santé trois biens qui rendent sa perte plus supportable, la paix, la liberté, l'amitié. Tout cela, Monsieur, si je le trouve, me deviendra plus doux encore, lorsque j'en pourrai jouir près de vous.

A M. D E C. P. A. A.

février 1765.

**J'**ATTENDAIS des réparations, Monsieur, et vous en exigez ; nous sommes fort loin de compte. Je veux croire que vous n'avez

point concouru , dans les lieux où vous êtes , aux iniquités qui sont l'ouvrage de vos confrères ; mais il fallait , Monsieur , vous élever contre une manœuvre si opposée à l'esprit du christianisme , et si déshonorante pour votre état. La lâcheté n'est pas moins répréhensible que la violence dans les ministres du Seigneur. Dans tous les pays du monde , il est permis à l'innocent de défendre son innocence. Dans le vôtre on l'en punit ; on fait plus, on ose employer la religion à cet usage. Si vous avez protesté contre cette profanation , vous êtes excepté dans mon livre, et je ne vous dois point de réparations ; si vous n'avez pas protesté , vous êtes coupable de connivence , et je vous en dois encore moins.

Agréez , Monsieur , je vous supplie , mes salutations et mon respect.

A M. C L A I R A U T.

Motiers-Travers, le 3 mars 1765.

**L**E souvenir , Monsieur , de vos anciennes bontés pour moi , vous cause une nouvelle importunité de ma part. Il s'agirait de vouloir bien être , pour la seconde fois , censeur d'un

de mes ouvrages. C'est une très-mauvaise rhapsodie , que j'ai compilée il y a plusieurs années , sous le nom de *Dictionnaire de Musique* , et que je suis forcé de donner aujourd'hui pour avoir du pain. Dans le torrent des malheurs qui m'entraîne , je suis hors d'état de revoir ce recueil. Je sais qu'il est plein d'erreurs et de bévues. Si quelque intérêt pour le sort du plus malheureux des hommes vous portait à voir son ouvrage avec un peu plus d'attention que celui d'un autre , je vous serais sensiblement obligé de toutes les fautes que vous voudriez bien corriger chemin faisant. Les indiquer sans les corriger , ne serait rien faire ; car je suis absolument hors d'état d'y donner la moindre attention : et si vous daignez en user comme de votre bien , pour changer , ajouter , ou retrancher , vous exercerez une charité très-utile , et dont je serai très-reconnaissant. Recevez , Monsieur , mes très-humbles excuses et mes salutations.

J. J. R.



A M. M\*\*\*.

9 mars 1765.

**V**ous ignorez, je le vois, ce qui se passe ici par rapport à moi. Par des manœuvres souterraines que j'ignore, les ministres, *Montmollin* à leur tête, se sont tout-à-coup déchaînés contre moi, mais avec une telle violence que, malgré milord *Maréchal* et le roi même, je suis chassé d'ici sans savoir plus où trouver d'asile sur la terre, il ne m'en reste que dans son sein. Cher M\*\*\*, voyez mon sort. Les plus grands scélérats trouvent un refuge; il n'y a que votre ami qui n'en trouve point. J'aurais encore l'Angleterre; mais quel trajet, quelle fatigue, quelle dépense! Encore si j'étais seul!... Que la nature est lente à me tirer d'affaire! Je ne sais ce que je deviendrai; mais en quelque lieu que j'aie terminer ma misère, souvenez-vous de votre ami.

Il n'est plus question de mon édition générale. Selon toute apparence, je ne trouverai plus à la faire, et quand je le pourrais, je ne sais si je pourrais vaincre l'hor-

rible aversion que j'ai conçue pour ce travail. Je ne regarde aucun de mes livres sans frémir ; et tout ce que je désire au monde, est un coin de terre où je puisse mourir en paix, sans toucher ni papier ni plume.

Je sens le prix de ce que vous avez fait pendant que nous ne nous écrivions plus. Je me plaignais de vous, et vous vous occupiez de ma défense. On ne remercie pas de ces choses-là ; on les sent. On ne fait point d'excuse, on se corrige.

Voici la lettre de M. *Garcin*, il vient bien noblement à moi au moment de mes plus cruels malheurs ; du reste, ne m'instruisez plus de ce qu'on pense, ou de ce qu'on dit. Succès, revers, discours publics, tout m'est devenu de la plus grande indifférence. Je n'aspire qu'à mourir en repos. Ma répugnance à me cacher est enfin vaincue. Je suis à-peu-près déterminé à changer de nom, et à disparaître de dessus la terre. Je sais déjà quel nom je prendrai. Je pourrai le prendre sans scrupule. Je ne mentirai sûrement pas. Je vous embrasse.

En finissant cette lettre, qui est écrite depuis hier, j'étais dans le plus grand abattement où j'aie été de ma vie. M. de

*Montmollin* entra, et dans cette entrevue, je retrouvai toute la vigueur que je croyais m'avoir tout-à-fait abandonné. Vous jugerez comment je m'en suis tiré, par la relation que j'en envoie à l'homme du roi, et dont je joins ici copie, que vous pouvez montrer. L'assemblée est indiquée pour la semaine prochaine. Peut-être ma contenance en imposera-t-elle. Ce qu'il y a de sûr, c'est que je ne fléchirai pas. En attendant qu'on sache quel parti ils auront pris, ne montrez cette lettre à personne. Bon voyage.

A. M. MEURON,

*Conseiller d'Etat et procureur-général  
à Neuchatel.*

Motiers, le 9 mars 1765.

**H**IER, Monsieur, M. de *Montmollin* m'honora d'une visite, dans laquelle nous eûmes une conférence assez vive. Après m'avoir annoncé l'excommunication formelle comme inévitable, il me proposa, pour prévenir le scandale, un tempérament que je refusai net.

Je lui dis que je ne voulais point d'un état intermédiaire ; que je voulais être dedans ou dehors , en paix ou en guerre , brebis ou loup. Il me fit sur toute cette affaire plusieurs objections , que je mis en poudre ; car comme il n'y a ni raison , ni justice à tout ce qu'on fait contre moi , sitôt qu'on entre en discussion, je suis fort. Pour lui montrer que ma fermeté n'était point obstination , encore moins insolence , j'offris , si la classe voulait rester en repos , de m'engager avec lui de ne plus écrire de ma vie sur aucun point de religion ; il répondit qu'on se plaignait que j'avais déjà pris cet engagement , et que j'y avais manqué : je répliquai qu'on avait tort ; que je pouvais bien l'avoir résolu pour moi , mais que je ne l'avais promis à personne. Il protesta qu'il n'était pas le maître , qu'il craignait que la classe n'eût déjà pris sa résolution. Je répondis que j'en étais fâché , mais que j'avais aussi pris la mienne. En sortant , il me dit qu'il ferait ce qu'il pourrait ; je lui dis qu'il ferait ce qu'il voudrait ; et nous nous quittâmes. Ainsi, Monsieur , jeudi prochain , ou vendredi au plus tard , je jetterai l'épée ou le fourreau dans la rivière.

Comme vous êtes mon bon défenseur et



patron , j'ai cru vous devoir rendre compte de cette entrevue. Recevez , je vous supplie , mes salutations et mon respect.

A M. LE PROFESSEUR  
DE MONTMOLLIN.

**P**AR déférence pour M. le professeur de *Montmollin* , mon pasteur , et par respect pour la vénérable classe , j'offre , si on l'agrée , de m'engager , par un écrit signé de ma main , à ne jamais publier aucun nouvel ouvrage sur aucune matière de religion , même de n'en jamais traiter incidemment dans aucun nouvel ouvrage , que je pourrais publier sur tout autre sujet ; et de plus , je continuerai à témoigner , par mes sentimens et par ma conduite , tout le prix que je mets au bonheur d'être uni à l'Eglise.

Je prie M. le Professeur de communiquer cette déclaration à la vénérable classe.

Fait à Motiers le 10 mars 1765.

A M. D.

Motiers, le 14 mars 1765.

**V**OICI, Monsieur, votre lettre ; en la lisant j'étais dans votre cœur ; elle est désolante. Je vous désolerai peut-être moi-même, en vous avouant que celle qui l'écrit, me paraît avoir de bons yeux, beaucoup d'esprit, et point d'ame. Vous devriez en faire, non votre amie, mais votre folle ; comme les princes avaient jadis des foux, c'est-à-dire, d'heureux étourdis, qui osaient leur dire la vérité. Nous reparlerons de cette lettre dans un tête-à-tête. Cher *D.*, croyez-moi, continuez d'être bon, et d'aimer les hommes ; mais ne comptez jamais avec eux.

Premier acte d'ami véritable, non dans vos offres, mais dans vos conseils ; je les attendais de vous ; vous n'avez pas trompé mon attente. Le désir de me venger de votre pré-trahille était né dans le premier mouvement ; c'était un effet de la colère : mais je n'agis jamais dans le premier mouvement, et ma colère est courte ; nous sommes de même avis ; ils sont en sureté, et je ne leur ferai sûrement pas l'honneur d'écrire contr'eux.

Non-seulement j'en ai pas dessein de quitter ce pays durant l'orage , je ne veux pas même quitter Motiers , à moins qu'on n'use de violence pour m'en chasser , ou qu'on ne me montre un ordre du roi , sous l'immédiate protection duquel j'ai l'honneur d'être. Je tiendrai dans cette affaire , la contenance que je dois à mon protecteur et à moi. Mais de manière ou d'autre , il faudra que cette affaire finisse ; si l'on me fait traîner dehors par des archers , il faut bien que je m'en aille. Si l'on finit par me laisser en repos , je veux alors m'en aller ; c'est un point résolu. Que voulez-vous que je fasse dans un pays où l'on me traite plus mal qu'un malfaiteur ? Pourrais-je jamais jeter sur ces gens-là un autre œil que celui du mépris et de l'indignation ? Je n'avilirais aux yeux de toute la terre ; si je restais au milieu d'eux.

Je suis bien aise que vous ayiez d'abord senti et dit la vérité sur le prétendu livre *des Princes*. Mais savez-vous qu'on a écrit de Berne à l'imprimeur d'Iverdun , de me demander ce livre et de l'imprimer ; que ce serait une bonne affaire ! J'ai d'abord senti les soins officieux de l'ami \*\*\*. J'ai tout de suite envoyé à M. *Félice* la lettre dont copie

ci-jointe , le fesant prier de l'imprimer et de la répandre. Comme il est livré à gens qui ne m'aiment pas , j'ai prié M. *Roguin* , en cas d'obstacle , de vous en donner avis par la poste ; et alors je vous serais bien obligé , si vous vouliez la donner tout de suite à *Fauche* , et la lui faire imprimer bien correctement. Il faut qu'il la verse le plus promptement qu'il sera possible à Berne , à Genève , et dans le pays de Vaud , mais avant qu'elle paraisse , ayez la bonté de la relire sur l'imprimé , de peur qu'il ne s'y glisse quelque faute. Vous sentez qu'il ne s'agit pas ici d'un petit scrupule d'auteur , mais de ma sureté et de ma liberté peut-être pour le reste de ma vie. En attendant l'impression , vous pouvez donner et envoyer des copies.

Je ne serai peut-être en état de vous écrire de long-temps. De grâce mettez-vous à ma place , et ne soyez pas trop exigeant. Vous devriez sentir qu'ou ne me laisse pas du temps de reste. Mais vous en avez pour me donner de vos nouvelles , et même des miennes ; car vous savez ce qui se passe par rapport à moi. Pour moi , je l'ignore parfaitement.

Je vous embrasse.

A M. LE P. DE FELICE.

Motiers, le 14 mars 1765.

**J**É n'ai point fait, Monsieur, l'ouvrage intitulé *des Princes*; je ne l'ai point vu; je doute même qu'il existe. Je comprends aisément de quelle fabrique vient cette invention, comme beaucoup d'autres; et je trouve que mes ennemis se rendent bien justice, en m'attaquant avec des armes si dignes d'eux. Comme je n'ai jamais désavoué aucun ouvrage qui fût de moi, j'ai le droit d'en être cru sur ceux que je déclare n'en pas être. Je vous prie, Monsieur, de recevoir et de publier cette déclaration en faveur de la vérité, et d'un homme qui n'a qu'elle pour sa défense. Recevez mes très-humbles salutations.

A M. MEURON,

*Procureur-général à Neuchatel.*

Motiers, le 23 mars 1795.

**J**E ne sais, Monsieur, si je ne dois pas bénir mes misères, tant elles sont accompagnées de consolations. Votre lettre m'en a donné de bien douces, et j'en ai trouvé de plus douces encore dans le paquet qu'elle contenait. J'avais exposé à milord *Maréchal* les raisons qui me faisaient désirer de quitter ce pays, pour chercher la tranquillité, et pour l'y laisser. Il approuve ces raisons, et il est, comme moi, d'avis que j'en sorte : ainsi, Monsieur, c'est un parti pris avec regret, je vous le jure, mais irrévocablement. Assurément tous ceux qui ont des bontés pour moi ne peuvent désapprouver que, dans le triste état où je suis, j'aie cherché une terre de paix, pour y déposer mes os. Avec plus de vigueur et de santé, je consentirais à faire face à mes persécuteurs pour le bien public : mais accablé d'infirmités et de malheurs sans exemple, je suis peu propre à jouer un rôle,

il y aurait de la cruauté à me l'imposer. Les combats et de querelles , je n'en peux plus supporter. Qu'on me laissé aller mourir en paix ailleurs , car ici cela n'est pas possible , moins par la mauvaise humeur des habitans , que par le trop grand voisinage de Genève ; inconvenient qu'avec la meilleure volonté du monde, il ne dépend pas d'eux de lever.

Ce parti , Monsieur , étant celui auquel on voulait me réduire , doit naturellement faire tomber toute démarche ultérieure pour m'y forcer. Je ne suis point encore en état de me transporter, et il me faut quelque temps pour mettre ordre à mes affaires : durant lequel je puis raisonnablement espérer qu'on ne me traitera pas plus mal qu'un ture, un juif, un païen, un athée ; et qu'on voudra bien me laisser jouir, pour quelques semaines, de l'hospitalité qu'on ne refuse à aucun étranger. Ce n'est pas , Monsieur , que je veuille désormais me regarder comme tel ; au contraire , l'honneur d'être inscrit parmi les citoyens du pays , me sera toujours précieux par lui-même , encore plus par la main dont il me vient ; et je mettrai toujours au rang de mes premiers devoirs le zèle et la fidélité que je dois au roi , comme notre

prince et comme mon protecteur. J'ajouté que j'y laisse un bien très-regrettable , mais dont je n'entends point du tout me dessaisir. Ce sont les amis que j'y ai trouvés dans mes disgraces , et que j'espère y conserver malgré mon éloignement.

Quant à messieurs les ministres , s'ils trouvent à propos d'aller toujours en avant avec leur consistoire , je me traînerai de mon mieux pour y comparâître , en quelque état que je sois , puisqu'ils le veulent ainsi ; et je crois qu'ils trouveront , pour ce que j'ai à leur dire , qu'ils auraient pu se passer de tant d'appareil. Du reste , ils sont fort les maîtres de m'excommunier , si cela les amuse : être excommunié de la façon de M. de *Voltaire* , m'amusera fort aussi.

Permettez , Monsieur , que cette lettre soit commune aux deux messieurs qui ont eu la bonté de m'écrire avec un intérêt si généreux. Vous sentez que dans les embarras où je me trouve , je n'ai pas plus le temps que les termes pour exprimer combien je suis touché de vos soins et des leurs. Mille salutations et respects.



AU CONSISTOIRE DE MOTIERS.

Motiers , le 29 mars 1765.

MESSIEURS ,

**S**UR votre citation , j'avais hier résolu , malgré mon état , de comparâître aujourd'hui par-devant vous ; mais sentant qu'il me serait impossible , malgré toute ma bonne volonté , de soutenir une longue séance ; et sur la matière de foi , qui fait l'unique objet de la citation , réfléchissant que je pouvais également m'expliquer par écrit , je n'ai point douté , Messieurs , que la douceur de la charité ne s'alliât en vous au zèle de la foi , et que vous n'agréassiez dans cette lettre la même réponse que j'aurais pu faire de bouche aux questions de M. de *Montmollin* , quelles qu'elles soient.

Il me paraît donc qu'à moins que la rigueur dont la vénérable classe juge à propos d'user contre moi , ne soit fondée sur une loi positive , qu'on m'assure ne pas exister dans cet Etat , rien n'est plus nouveau , plus irrégulier , plus attentatoire à la liberté

civile , et sur-tout plus contraire à l'esprit de la religion qu'une pareille procédure en pure matière de foi.

Car , Messieurs , je vous supplie de considérer que , vivant depuis long-temps dans le sein de l'Eglise , et n'étant ni pasteur , ni professeur , ni chargé d'aucune partie de l'instruction publique , je ne dois être soumis , moi particulier , moi simple fidelle , à aucune interrogation , ni inquisition sur la foi : de telles inquisitions , inouïes dans ce pays , sapent tous les fondemens de la réformation , et blessent à-la fois la liberté évangélique , la charité chrétienne , l'autorité du prince , et les droits des sujets , soit comme membres de l'Eglise , soit comme citoyens de l'Etat. Je dois toujours compte de mes actions et de ma conduite aux lois et aux hommes ; mais puisqu'on n'admet point parmi nous d'Eglise infallible qui ait droit de prescrire à ses membres ce qu'ils doivent croire , donc , une fois reçu dans l'Eglise , je ne dois plus qu'à DIEU seul compte de ma foi.

J'ajoute à cela que lorsqu'après la publication de l'Emile , je fus admis à la communion dans cette paroisse , il y a près de trois ans , par M. de *Montmollin* , je lui fis par écrit une

déclaration dont il fut si pleinement satisfait, que non-seulement il n'exigea nulle autre explication sur le dogme, mais qu'il me promit même de n'en point exiger. Je me tiens exactement à sa promesse, et sur-tout à ma déclaration : et quelle conséquence, quelle absurdité, quel scandale ne serait-ce point de s'en être contenté, après la publication d'un livre où le christianisme semblait si violemment attaqué, et de ne s'en pas contenter maintenant, après la publication d'un autre livre, où l'auteur peut errer, sans doute, puisqu'il est homme, mais où du moins il erre en chrétien, puisqu'il ne cesse de s'appuyer pas à pas sur l'autorité de l'évangile ? C'était alors qu'on pouvait m'ôter la communion ; mais c'est à présent qu'on devrait me la rendre. Si vous faites le contraire, Messieurs, pensez à vos consciences ; pour moi, quoi qu'il arrive, la mienne est en paix.

Je v<sup>ous</sup> dois, Messieurs, et je veux vous rendre toutes sortes de déférences ; et je souhaite de tout mon cœur qu'on n'oublie pas assez la protection dont le roi m'honore, pour me forcer d'implorer celle du gouvernement.

Recevez, Messieurs, je vous supplie, les assurances de tout mon respect.

Je joins ici la copie de la déclaration sur laquelle je fus admis à la communion en 1762, et que je confirme aujourd'hui (\*).

A M. D \* \* \* .

Ce 6 avril 1765.

**J**E souffre beaucoup depuis quelques jours ; et les tracas que jecroyais finis , et que je vois se multiplier , ne contribuent pas à me tranquilliser le corps ni l'ame. Voilà donc de nouvelles lettres d'éclat à écrire , de nouveaux engagements à prendre , et qu'il faut jeter à la tête de tout le monde , jusqu'à ce que je trouve quelqu'un qui les daigne agréer. Voilà , toute chose cessante , un déménagement à faire. Il faut me réfugier à Couvet , parce que j'ai le malheur d'être dans la disgrâce du ministre de Motiers ; il faut vite aller chercher un autre ministre , et un autre consistoire , car sans ministre et sans consistoire , il ne m'est plus permis de respirer ; et il faut errer de paroisse en paroisse , jusqu'à ce que je trouve un ministre

(\* ) Voyez ci-devant la lettre du 24 août 1762 , adressée à M. de *Montmollin*.

assez hénin pour daigner me tolérer dans la sienne. Cependant M. de P\*\*\* appelle cela le pays le plus libre de la terre. A la bonne heure , mais cette liberté-là n'est pas de mon goût. M. de P\*\*\* sait que je ne veux plus rien avoir à faire avec les ministres ; il me l'a conseillé lui-même ; il sait que naturellement je suis désormais dans ce cas avec celui-ci ; il sait que le conseil d'Etat m'a exempté de la juridiction de son consistoire ; par quelle étrange maxime veut-il que je m'aïlle refouarer tout exprès sous la juridiction d'un autre consistoire, dont le conseil d'Etat ne m'a point exempté , et sous celle d'un autre ministre qui me tracassera plus poliment sans doute ; mais qui me tracassera toujours ; qui voudra poliment savoir comme je peuse , et que poliment j'enverrai promener ? Si j'avais une habitation à choisir dans ce pays , ce serait celle-ci , précisément par la raison qu'on veut que j'en sorte. J'en sortirai donc , puisqu'il le faut ; mais ce ne sera surement pas pour aller à Couvet.

Quant à la lettre que vous jugez à propos que j'écrive pour promettre le silence pendant mon séjour en Suisse , j'y consens. Je désirerais seulement que vous me fissiez l'a-

mitié de m'envoyer le modèle de cette lettre ; que je transcrirai exactement , et de me marquer à qui je dois l'adresser. Garrottez-moi bien , que je ne puisse plus remuer ni pied ni patte ; voilà mon cœur et mes mains dans les liens de l'amitié. Je suis très-déterminé à vivre en repos si je puis , et à ne plus rien écrire , quoi qu'il arrive , si ce n'est ce que vous savez , et pour la Corse , s'il le faut absolument , et que je vive assez pour cela. Ce qui me fâche , encore un coup , c'est d'aller offrant cette promesse de porte en porte , jusqu'à ce qu'il se trouve quelqu'un qui la daigne agréer. Je ne sache rien au monde de plus humiliant. C'est donner à mon silence une importance que personne n'y voit que moi seul.

Pardonnez , Monsieur , l'humeur qui me ronge ; j'ai onze lettres sur ma table , la plupart très-désagréables et qui veulent toutes la plus prompte réponse. Mon sang est calciné , la fièvre me consume , je ne pisse plus du tout , et jamais rien ne m'a tant coûté de ma vie , que cette promesse authentique qu'il faut que je fasse d'une chose que je suis bien déterminé à tenir , que je la promette ou non. Mais tout en grognant fort maussade-

ment, j'ai le cœur plein des sentimens les plus tendres pour ceux qui s'intéressent si généreusement à mon repos, et qui me donnent les meilleurs conseils pour l'assurer. Je sais qu'ils ne me conseillent que pour mon bien, qu'ils ne prennent à tout cela d'autre intérêt que le mien propre. Moi, de mon côté, tout en murmurant, je veux leur complaire, sans songer à ce qui m'est bon. S'ils me demandaient pour eux ce qu'ils me demandent pour moi-même, il ne me coûterait plus rien; mais comme il est permis de faire en rechignant son propre avantage, je veux leur obéir, les aimer, et les gronder. Je vous embrasse.

*P. S.* Tout bien pensé, je crois pourtant qu'avant le départ de M. Meuron, je ferai ce qu'on désire. Ma paresse commence toujours par se dépiter, mais à la fin mon cœur cède.

Si je restais, j'en reviendrais, en attendant que votre maison fût faite, au projet de chercher quelque jolie habitation près de Neuchâtel, et de m'abonner à quelque société où j'ense à-la-fois la liberté et le commerce des hommes. Je n'ai pas besoin de société pour me garantir de l'ennui, au contraire; mais j'en ai besoin pour me détourner de rêver

et d'écrire. Tant que je vivrai seul, ma tête ira malgré moi.

## A MILORD MARÉCHAL.

Le 6 avril 1765.

**I**L me paraît, Milord, que grâce aux soins des honnêtes gens qui vous sont attachés, les projets des prédicans contre moi s'en iront en fumée, ou aboutiront tout au plus à me garantir de l'ennui de leurs lourds sermons. Je n'entrerai point dans le détail de ce qui s'est passé, sachant qu'on vous en a rendu un fidelle compte. Mais il y aurait de l'ingratitude à moi de ne vous rien dire de la chaleur que M. *Chaillet* a mise à toute cette affaire, et de l'activité pleine à-la-fois de prudence et de vigueur avec laquelle M. *Meuron* l'a conduite. A portée, dans la place où vous l'avez mis, d'agir et parler au nom du roi et au vôtre, il s'est prévalu de cet avantage avec tant de dextérité, que sans indisposer personne, il a ramené tout le conseil d'État à son avis; ce qui n'était pas peu de chose, vu l'extrême fermentation qu'on avait trouvé



le moyen d'exciter dans les esprits. La manière dont il s'est tiré de cette affaire, prouve qu'il est très-en état d'en manier de plus grandes.

Lorsque je reçus votre lettre du 10 mars, avec les petits billets numérotés qui l'accompagnaient, je me sentis le cœur si pénétré de ces tendres soins de votre part, que je m'épanchai là-dessus avec M. le prince *Louis* de Wirtemberg, homme d'un mérite rare, épuré par les disgraces, et qui m'honore de sa correspondance et de son amitié. Voici là-dessus sa réponse; je vous la transnets mot à mot. » Je n'ai pas douté un moment » que le roi de Prusse ne vous soutînt; mais » vous me faites chérir milord *Maréchal*: » veuillez lui témoigner toute la vivacité que » cet homme respectable m'inspire. Jamais » personne avant lui ne s'est avisé de faire » un journal si honorable pour l'humanité. »

Quoiqu'il me paraisse à-peu-près décidé que je puis jouir en ce pays de toute la sûreté possible, sous la protection du roi, sous la vôtre, et grâce à vos précautions, comme sujet de l'Etat; (\*) cependant il me paraît

(\*) Lord *Maréchal* lui avait obtenu des lettres de naturalisation.

toujours impossible qu'on m'y laisse tranquille. Genève n'en n'est pas plus loin qu'auparavant, et les brouillons de ministres me haïssent encore plus à cause du mal qu'ils n'ont pu me faire. On ne peut compter sur rien de solide dans un pays où les têtes s'échauffent tout-d'un-coup sans savoir pourquoi. Je persiste donc à vouloir suivre votre conseil et m'éloigner d'ici. Mais comme il n'y a plus de danger, rien ne presse; et je prendrai tout le temps de délibérer et de bien peser mon choix, pour ne pas faire une sottise, et m'aller mettre dans de nouveaux laes. Toutes mes raisons contre l'Angleterre subsistent, et il suffit qu'il y ait des ministres dans ce pays-là pour me faire craindre d'en approcher. Mon état et mon goût m'attirent également vers l'Italie; et si la lettre dont vous m'avez envoyé copie, obtient une réponse favorable, je penche extrêmement pour en profiter. Cette lettre, Milord, est un chef-d'œuvre, pas un mot de trop, si ce n'est des louanges; pas une idée omise pour aller au but. Je compte si bien sur son effet, que sans autre sûreté qu'une pareille lettre, j'irais volontiers me livrer aux Vénitiens. Cependant comme je puis attendre, et que la saison

n'est pas bonne encore pour passer les monts, je ne prendrai nul parti définitif, sans en bien consulter avec vous.

Il est certain, Milord, que je n'ai pour le moment nul besoin d'argent : cependant je vous l'ai dit, et je vous le répète ; loin de me défendre de vos dons, je m'en tiens honoré. Je vous dois les biens les plus précieux de la vie ; marchandier sur les autres, serait de ma part une ingratitude. Si je quitte ce pays, je n'oublierai pas qu'il y a dans les mains de M. *Meuron*, cinquante louis dont je puis disposer au besoin.

Je n'oublierai pas non plus de remercier le roi de ses grâces. C'a toujours été mon dessein, si jamais je quittais ses États. Je vois, Milord, avec une grande joie, qu'en tout ce qui est convenable et honnête, nous nous entendons sans nous être communiqués.

## A M. D'IVERNOIS.

Motiers, le 8 avril 1765.

**B**IEN arrivé, mon cher monsieur, ma joie est grande, mais elle n'est pas complète, puisque vous n'avez pas passé par ici. Il est

vrai que vous y auriez trouvé une fermentation désagréable à votre amitié pour moi. J'espère, quand vous viendrez, que vous trouverez tout pacifié. La chance commence à tourner extrêmement. Le roi s'est si hautement déclaré, milord *Maréchal* a si vivement écrit, les gens en crédit ont pris mon parti si chaudement, que le conseil d'Etat s'est unanimement déclaré pour moi, et m'a, par un arrêt, exempté de la juridiction du consistoire, et assuré la protection du gouvernement. Les ministres sont généralement hués; l'homme à qui vous avez écrit est cousterné et furieux; il ne lui reste plus d'autre ressource que d'ameuter la canaille, ce qu'il a fait jusqu'ici avec assez de succès. Un des plus plaisans bruits qu'il fait courir, est que j'ai dit dans mon dernier livre que les femmes n'avaient point d'ame; ce qui les met dans une telle fureur par tout le Val-de-Travers que, pour être honoré du sort d'*Orphée*, je n'ai qu'à sortir de chez moi. C'est tout le contraire à Neuchatel, où toutes les dames sont déclarées en ma faveur. Le sexe dévot y traîne les ministres dans les bones. Une des plus aimables disait, il y a quelques jours en pleine assemblée, qu'il n'y avait qu'une seule chose qui

la

la scandalisât dans tous mes écrits , c'était l'éloge de M. de *Montmollin*. Les suites de cette affaire m'occupent extrêmement. M. *Andrié* m'est arrivé de Berlin de la part de milord *Maréchal*. Il me survient de toutes parts des multitudes de visites. Je songe à déménager de cette maudite paroisse pour aller m'établir près de Neuchatel où tout le monde a la bonté de me désirer. Par dessus tous ces tracas , mon triste état ne me laisse point de relâche , et voici le septième mois que je ne suis sorti qu'une seule fois , dont je me suis trouvé fort mal. Jugez d'après tout cela si je suis en état de recevoir M. de *Servant* quelque désir que j'en eusse. Dans tout le cours de ma vie, il n'aurait pas pu choisir plus mal son temps pour me venir voir. Dissuadez l'en , je vous en supplie , ou qu'il ne s'en preune pas à moi s'il perd ses pas.

Je ne crois pas avoir écrit à personne que peut-être je serais dans le cas d'aller à Berlin. Il m'a tant passé de choses par la tête , que celle-là pourrait y avoir passé aussi , mais je suis presque assuré de n'en avoir rien dit à qui que ce soit. La mémoire que je perds absolument , m'empêche de rien affirmer. Des motifs très-doux , très-pressans , très-hono-

rables , m'y attireraient sans doute ; mais le climat me fait peur. Que je cherche au moins la b nignit  du soleil , puisque je n'en dois point attendre des hommes ! J'esp re que celle de l'amiti  me suivra par-tout. Je connais la v tre , et je m'en pr vaudrais au besoin ; mais ce n'est pas l'argent qui me manque : et si j'en avais besoin , cinquante louis sont   Neuchatel   mes ordres , gr ces   la pr voyance de milord *Mar chal*.

## A MADEMOISELLE G.....

Motiers, 9 avril 1765.

**A**U moins , Mademoiselle , n'allez pas m'accuser aussi de croire que les femmes n'ont point d'ame ; car , au contraire , je suis tr s-persuad  que toutes celles qui vous ressemblent , en ont au moins deux   leur disposition. Quel dommage que la v tre vous suffise ! J'en connais une qui se plairait fort   loger en m me lieu. Mille respects   la ch re maman et   toute la famille. Je vous prie , Mademoiselle , d'agr er les miens.

A M. MEURON,

*Procureur-général à Neuchatel.*

Motiers, le 9 avril 1765.

PERMETTEZ, Monsieur, qu'avant votre départ, je vous supplie de joindre à tant de soins obligeans pour moi, celui de faire agréer à messieurs du conseil d'Etat, mon profond respect et ma vive reconnaissance. Il m'est extrêmement consolant de jouir, sous l'agrément du gouvernement de cet Etat, de la protection dont le roi m'honore, et des bontés de milord *Maréchal*; de si précieux actes de bienveillance m'imposent de nouveaux devoirs que mon cœur remplira toujours avec zèle, non-seulement en fidelle sujet de l'Etat: mais en homme particulièrement obligé à l'illustre corps qui le gouverne. Je me flatte qu'on a vu jusqu'ici dans ma conduite une simplicité sincère, et autant d'aversion pour la dispute que d'amour pour la paix. J'ose dire que jamais homme ne chercha moins à répandre ses opinions, et ne fut moins auteur

dans la vie privée et sociale : si dans la chaîne de mes disgraces , les sollicitations , le devoir ; l'honneur même m'ont forcé de prendre la plume pour ma défense et pour celle d'autrui ; je n'ai rempli qu'à regret un devoir si triste , et j'ai regardé cette cruelle nécessité comme un nouveau malheur pour moi. Maintenant , Monsieur , que grâces au ciel j'en suis quitte ; je m'impose la loi de me taire ; et pour mon repos , et pour celui de l'Etat où j'ai le bonheur de vivre , je m'engage librement , tant que j'aurai le même avantage , à ne plus traiter aucune matière qui puisse y déplaire , ni dans aucun des Etats voisins. Je ferai plus , je rentre avec plaisir dans l'obscurité où j'aurais dû toujours vivre , et j'espère sur aucun sujet ne plus occuper le public de moi. Je voudrais de tout mon cœur offrir à ma nouvelle patrie un tribut plus digne d'elle ; je lui sacrifie un bien très-peu regrettable , et je préfère infiniment au vain bruit du monde , l'amitié de ses membres et la faveur de ses chefs.

Recevez , Monsieur , je vous supplie , mes très-humbles salutations.



A. M. D.

Motiers-Travers, le 8 août 1765.

**N**ON, Monsieur, jamais, quoique l'on en dise, je ne me repentirai d'avoir loué M. de *Montmollin*. J'ai loué de lui ce que j'en connaissais, sa conduite vraiment pastorale envers moi. Je n'ai point loué son caractère que je ne connaissais pas; je n'ai point loué sa véracité, sa droiture. J'avouerai même que son extérieur, qui ne lui est pas favorable, son ton, son air, son regard sinistre, me repoussaient malgré moi; j'étais étonné de voir tant de douceur, d'humanité, de vertus, se cacher sous une aussi sombre physionomie. Mais j'étouffais ce penchant injuste; fallait-il juger d'un homme sur des signes trompeurs que sa conduite démentait si bien? Fallait-il épuiser malignement le principe secret d'une tolérance peu attendue? Je hais cet art cruel d'empoisonner les bonnes actions d'autrui, et mon cœur ne sait point trouver de mauvais motifs à ce qui est bien. Plus je sentais en moi d'éloignement pour M. de *M.*, plus je cherchais à le combattre par la reconnaissance que je lui

devais. Supposons derechef possible le même cas, et tout ce que j'ai fait je le referais encore.

Aujourd'hui M. de *M.* lève le masque et se montre vraiment tel qu'il est. Sa conduite présente explique la précédente. Il est clair que sa prétendue tolérance, qui le quitte au moment qu'elle eût été le plus juste, vient de la même source que ce cruel zèle qui l'a pris subitement. Quel était son objet, quel est-il à présent ? Je l'ignore : je sais seulement qu'il ne saurait être bon. Non-seulement il m'admet avec empressement, avec honneur, à la communion ; mais il me recherche, me prône, me fête, quand je parais avoir attaqué de gaieté de cœur le christianisme ; et quand je prouve qu'il est faux que je l'aie attaqué, qu'il est faux du moins que j'aie eu ce dessein, le voilà lui-même attaquant brusquement ma sûreté, ma foi, ma personne ; il veut m'excommunier, me proscrire ; il amène la paroisse après moi, il me poursuit avec un acharnement qui tient de la rage. Ces disparates sont-elles dans son devoir ? Non, la charité n'est point inconstante, la vertu ne se contredit point elle-même, et la conscience n'a pas deux voix. Après s'être montré si peu

tolérant, il s'était avisé trop tard de l'être ; cette affectation ne lui allait point, et comme elle n'abusait personne, il a bien fait de rentrer dans son état naturel. En détruisant son propre ouvrage, en me faisant plus de mal qu'il ne m'avait fait de bien, il m'acquitte envers lui de toute reconnaissance, je ne lui dois plus que la vérité, je me la dois à moi-même ; et puisqu'il me force à la dire, je la dirai.

Vous voulez savoir au vrai ce qui s'est passé entre nous dans cette affaire. M. de M. a fait au public sa relation en homme d'église, et trempant sa plume dans ce miel empoisonné qui tue, il s'est ménagé tous les avantages de son état. Pour moi, Monsieur, je vous ferai la mienne du ton simple dont les gens d'honneur se parlent entr'eux. Je ne m'étendrai point en protestations d'être sincère. Je laisse à votre esprit sain, à votre cœur ami de la vérité, le soin de la dévéler entre lui et moi.

Je ne suis point, grâce au ciel, de ces gens qu'on fête et que l'on méprise. J'ai l'honneur d'être de ceux que l'on estime et qu'on chasse. Quand je me réfugiai dans ce pays, je n'y apportai de recommandations pour

personne , pas même pour milord *Maréchal*. Je n'ai qu'une recommandation que je porte par-tout ; et près de milord *Maréchal* , il n'en faut point d'autre. Deux heures après mon arrivée , écrivant à S. E. pour l'en informer et me mettre sous sa protection , je vis entrer un homme inconnu qui , s'étant nommé le pasteur du lieu , me fit des avances de toute espèce , et qui , voyant que j'écrivais à milord *Maréchal* , m'offrit d'ajouter de sa main quelques lignes pour me recommander. Je n'acceptai point cette offre ; ma lettre partit , et j'eus l'accueil que peut espérer l'innocence opprimée par-tout où régnera la vertu.

Comme je ne m'attendais pas dans la circonstance à trouver un pasteur si liant , je contai dès le même jour cette histoire à tout le monde , et entr'autres à M. le colonel *Roguin* , qui , plein pour moi des bontés les plus tendres , avait bien voulu m'accompagner jusqu'ici.

Les empressements de M. *M.* continuèrent. Je crus devoir en profiter ; et voyant approcher la communion de septembre , je pris le parti de lui écrire , pour savoir si , malgré la rumeur publique , je pouvais m'y présen-

ter. Je préférâi une lettre à une visite , pour éviter les explications verbales qu'il aurait pu vouloir pousser trop loin. C'est même sur quoi je tâchai de le prévenir ; car déclarer que je ne voulais ni désavouer ni défendre mon livre , c'était dire assez que je ne voulais entrer sur ce point dans aucune discussion. Et en effet , forcé de défendre mon honneur et ma personne au sujet de ce livre , j'ai toujours passé condamnation sur les erreurs qui pouvaient y être , me bornant à montrer qu'elles ne prouvaient point que l'auteur voulût attaquer le christianisme , et qu'on avait tort de le poursuivre criminellement pour cela.

M. de M. écrit que j'allai le lendemain savoir sa réponse ; c'est ce que j'aurais fait s'il ne fût venu me l'apporter : ma mémoire peut me tromper sur ces bagatelles ; mais il me prévint ce me semble , et je me souviens au moins que , par les démonstrations de la plus vive joie , il me marqua combien ma démarche lui faisait de plaisir. Il me dit en propres termes que lui et son troupeau s'en tenaient honorés , et que cette démarche inespérée allait édifier tous les fidèles. Ce moment , je vous l'avoue , fut un des plus doux

de ma vie. Il faut connaître tous mes malheurs , il faut avoir éprouvé les peines d'un cœur sensible qui perd tout ce qui lui était cher , pour juger combien il m'était consolant de tenir à une société de frères qui me dédommagerait des pertes que j'avais faites , et des amis que je ne pouvais plus cultiver. Il me semblait qu'un de cœur avec ce petit troupeau dans un culte affectueux et raisonnable , j'oublierais plus aisément tous mes ennemis. Dans les premiers temps , je m'attendrissais au temple jusqu'aux larmes. N'ayant jamais vécu chez les protestans , je m'étais fait d'eux et de leur clergé des images angéliques. Ce culte si simple et si pur était précisément ce qu'il fallait à mon cœur ; il me semblait fait exprès pour soutenir le courage et l'espoir des malheureux ; tous ceux qui le partageaient me semblaient autant de vrais chrétiens , unis entr'eux par la plus tendre charité. Qu'ils m'ont bien guéri d'une erreur si douce ! Mais enfin , j'y étais alors , et c'était d'après mes idées que je jugeais du prix d'être admis au milieu d'eux.

Voyant que durant cette visite M. de M. ne me disait rien sur mes sentimens en matière de foi , je crus qu'il réservait cet entre-

rien pour un autre temps ; et sachant combien ces messieurs sont enclins à s'arroger le droit qu'ils n'ont pas, de juger de la foi des chrétiens, je lui déclarai que je n'entendais me soumettre à aucune interrogation ni aucun éclaircissement, quel qu'il pût être. Il me répondit qu'il n'en exigerait jamais ; et il m'a là-dessus si bien tenu parole, je l'ai toujours trouvé si soigneux d'éviter toute discussion sur la doctrine, que jusqu'à la dernière affaire il ne m'en a jamais dit un seul mot, quoiqu'il me soit arrivé de lui en parler quelquefois moi-même.

Les choses se passèrent de cette sorte tant avant qu'après la communion ; toujours même empressement de la part de M. de *M.* et toujours même silence sur les matières théologiques. Il portait même si loin l'esprit de tolérance et le montrait si ouvertement dans ses sermons, qu'il m'inquiétait quelquefois pour lui-même. Comme je lui étais sincèrement attaché, je ne lui déguisais point mes alarmes ; et je me souviens qu'un jour qu'il prêchait très-vivement contre l'intolérance des protestans, je fus très-effrayé de lui entendre soutenir avec chaleur que l'église réformée avait grand besoin d'une réforma-

tion nouvelle , tant dans la doctrine que dans les mœurs. Je n'imaginai guère alors qu'il fouruirait dans peu lui-même une si grande preuve de ce besoin.

Sa tolérance et l'honneur qu'elle lui faisait dans le monde excitèrent la jalousie de plusieurs de ses confrères , sur-tout à Genève. Ils ne cessèrent de le harcèler par des reproches , et de lui tendre des pièges , où il est à la fin tombé. J'en suis fâché , mais ce n'est assurément pas ma faute. Si M. de *M.* eût voulu soutenir une conduite si pastorale par des moyens qui en fussent dignes ; s'il se fût contenté pour sa défense d'employer avec courage , avec franchise , les seules armes du christianisme et de la vérité ; quel exemple ne donnait-il point à l'église , à l'Europe entière ? quel triomphe ne s'assurait-il point ? Il a préféré les armes de son métier , et les sentant ne lui servir contre la vérité pour sa défense , il a voulu les rendre offensives en m'attaquant. Il s'est trompé ; ces vieilles armes , fortes contre qui les craint , faibles contre qui les brave , se sont brisées. Il s'était mal adressé pour réussir.

Quelques mois après mon admission , je vis entrer un soir M. de *M.* dans ma chambre.



Il avait l'air embarrassé. Il s'assit et garda long-temps le silence ; il le rompit enfin par un de ces longs exordes , dont le fréquent besoin lui a fait un talent. Venant ensuite à son sujet , il me dit que le parti qu'il avait pris de n'admettre à la communion lui avait attiré bien des chagrins et le blâme de ses confrères ; qu'il était réduit à se justifier là-dessus d'une manière qui pût leur fermer la bouche , et que si la bonne opinion qu'il avait de mes sentimens lui avait fait supprimer les explications qu'à sa place un autre aurait exigées , il ne pouvait sans se compromettre laisser croire qu'il n'en avait eu aucune.

La-dessus , tirant doucement un papier de sa poche , il se mit à lire dans un projet de lettre à un ministre de Genève , des détails d'entretiens qui n'avaient jamais existé , mais où il plaçait à la vérité fort heureusement quelques mots par-ci par-là , dits à la volée et sur un tout autre objet. Jugez , Monsieur , de mon étonnement : il lut tel que j'eus besoin de toute la longueur de cette lecture pour me remettre en l'écoutant. Dans les endroits où la fiction était la plus forte , il s'interrompait , en me disant : *Vous sentez la*

*nécessité . . . ma situation . . . ma place . . . il faut bien un peu se prêter.* Cette lettre , au reste , était faite avec assez d'adresse , et à peu de chose près , il avait grand soin de ne m'y faire dire que ce que j'aurais pu dire en effet. En finissant , il me demanda si j'approuvais cette lettre , et s'il pouvait l'envoyer telle qu'elle était.

Je répondis que je le plaignais d'être réduit à de pareilles ressources ; que quant à moi je ne pouvais rien dire de semblable , mais que , puisque c'était lui qui se chargeait de le dire , c'était son affaire et non pas la mienne ; que je n'y voyois rien non plus , que je fusse obligé de démentir. Comme tout ceci , reprit-il , ne peut nuire à personne et peut vous être utile ainsi qu'à moi , je passe aisément sur un petit scrupule qui ne ferait qu'empêcher le bien. Mais , dites-moi , au surplus , si vous êtes content de cette lettre , et si vous n'y voyez rien à changer pour qu'elle soit mieux. Je lui dis que je la trouvais bien pour la fin qu'il s'y proposait. Il me pressa tant , que pour lui complaire , je lui indiquai quelques légères corrections qui ne signifiaient pas grand chose. Or , il faut savoir que de la manière dont nous étions assis , l'écrivoire

était devant M. de *M.* : mais durant tout ce petit colloque , il la poussa comme par hasard devant moi ; et comme je tenais alors sa lettre pour la relire , il me présenta la plume pour faire les changemens indiqués : ce que je fis avec la simplicité que je mets à toute chose. Cela fait , il mit son papier dans sa poche , et s'en alla.

Pardonnez-moi ce long détail , il était nécessaire. Je vous épargnerai celui de mon dernier entretien avec M. de *M.* , qu'il est plus aisé d'imaginer. Vous comprenez ce qu'on peut répondre à quelqu'un qui vient froidement vous dire : Monsieur , j'ai ordre de vous casser la tête , mais si vous voulez bien vous casser la jambe , peut-être se contentera-t-on de cela. M. de *M.* doit avoir en quelquefois à traiter de mauvaises affaires ; cependant je ne vis de ma vie un homme aussi embarrassé qu'il le fut vis-à-vis de moi dans celle-là. Rien n'est plus gênant en pareil cas que d'être aux prises avec un homme ouvert et franc , qui sans combattre avec vous de subtilités et de ruses , vous rompt en visière à tout moment. M. de *M.* assure que je lui dis en le quittant que s'il venait avec de bonnes nouvelles je l'embrasserais , sinon .

que nous nous tournerions le dos. J'ai pu dire des choses équivalentes, mais en termes plus honnêtes ; et quant à ces dernières expressions, je suis très-sûr de ne m'en être point servi. M. de *M.* peut reconnaître qu'il ne me fait pas si aisément tourner le dos qu'il l'avait cru.

Quant au dévot pathos dont il use pour prouver la nécessité de sévir, on sent pour quelle sorte de gens il est fait, et ni vous ni moi n'avons rien à leur dire. Laissant à part ce jargon d'inquisiteur, je vais examiner ses raisons vis-à-vis de moi, sans entrer dans celles qu'il pouvoit avoir avec d'autres.

Ennuyé du triste métier d'auteur, pour lequel j'étois si peu fait, j'avois depuis longtemps résolu d'y renoncer ; quand l'*Emile* parut, j'avois déclaré à tous mes amis à Paris, à Genève, et ailleurs, que c'étoit mon dernier ouvrage, et qu'en l'achevant je posais la plume pour ne plus la reprendre. Beaucoup de lettres me restent où l'on cherchait à me dissuader de ce dessein. En arrivant ici j'avois dit la même chose à tout le monde, à vous-même, ainsi qu'à M. de *M.* Il est le seul qui se soit avisé de transformer ce propos en promesse, et de prétendre que

je m'étais engagé avec lui de ne plus écrire , parce que je lui en avais montré l'intention. Si je lui disais aujourd'hui que je compte aller demain à Neuchatel , prendrait-il acte de cette parole ? et si j'y manquais , m'enfermerait-il un procès ? C'est la même chose absolument , et je n'ai pas plus songé à faire une promesse à M. de *M.* qu'à vous d'une résolution dont j'informais simplement l'un et l'autre.

M. de *M.* oserait-il dire qu'il ait entendu la chose autrement ? Oserait-il affirmer , comme il l'ose faire entendre , que c'est sur cet engagement prétendu qu'il m'admit à la communion ? La preuve du contraire est qu'à la publication de ma lettre à M. l'archevêque de Paris , M. de *M.* loin de m'accuser de lui avoir manqué de parole , fut très-content de cet ouvrage , et qu'il en fit l'éloge à moi-même et à tout le monde , sans dire alors un mot de cette fabuleuse promesse qu'il m'accuse aujourd'hui de lui avoir faite auparavant. Remarquez pourtant que cet écrit est bien plus fort sur les mystères et même sur les miracles , que celui dont il fait maintenant tant de bruit. Remarquez encore que j'y parle de même en mon nom ,

et non plus au nom du vicaire. Peut-on chercher des sujets d'excommunication dans ce dernier, qui n'ont pas même été des sujets de plainte dans l'autre ?

Quand j'aurais fait à M. de *M.* cette promesse à laquelle je ne songeai de ma vie, prétendrait-il qu'elle fût si absolue qu'elle ne supportât pas la moindre exception, pas même d'imprimer un mémoire pour ma défense lorsque j'aurais un procès ? Et quelle exception m'était mieux permise que celle où me justifiant je le justifiais lui-même, où je montrais qu'il était faux qu'il eût admis dans son église un agresseur de la religion ? Quelle promesse pouvait m'acquitter de ce que je devais à d'autres et à moi-même ? Comment pouvais-je supprimer un écrit défensif pour mon honneur, pour celui de mes anciens compatriotes ? un écrit que tant de grands motifs rendaient nécessaire, et où j'avais à remplir de si saints devoirs ? A qui M. de *M.* fera-t-il croire que je lui ai promis d'endurer l'ignominie en silence ? A présent même que j'ai pris avec un corps respectable un engagement formel (\*), qui est-ce dans ce corps

(\*) Voyez ci-devant la lettre du 9 avril 1765 à M. *Meuron*, procureur-général.

qui m'accuserait d'y manquer , si , forcé par les outrages de M. de *M.* je prenais le parti de les repousser aussi publiquement qu'il ose les faire ? Quelque promesse que fasse un honnête homme , on n'exigera jamais , on présumera bien moins encore , qu'elle aille jusqu'à se laisser déshonorer.

En publiant les lettres écrites de la Montagne , je fis mon devoir et je ne manquai point à M. de *M.* Il en jugea lui-même ainsi , puisqu'après la publication de l'ouvrage , dont je lui avais envoyé un exemplaire , il ne changea point avec moi de manière d'agir. Il le lut avec plaisir , m'en parla avec éloge ; pas un mot qui sentît l'objection. Depuis lors il me vit long-temps encore , toujours de la meilleure amitié ; jamais la moindre plainte sur mon livre. On parlait dans ce temps-là d'une édition générale de mes écrits. Non-seulement il approuvait cette entreprise , il désirait même s'y intéresser : il me marqua ce desir , que je n'encourageai pas , sachant que la compagnie qui s'était formée se trouvait déjà trop nombreuse , et ne voulait plus d'autre associé. Sur mon peu d'empressement , qu'il remarqua trop , il réfléchit quelque temps après , que la bienséance de son état ne

lui permettait pas d'entrer dans cette entreprise. C'est alors que la classe prit le parti de s'y opposer , et fit des représentations à la cour.

Du reste , la bonne intelligence était si parfaite encore entre nous , et mon dernier ouvrage y mettait si peu d'obstacle que longtemps après sa publication , M. de M. causant avec moi , me dit , qu'il voulait demander à la cour une augmentation de prébende , et me proposa de mettre quelques lignes dans la lettre qu'il écrirait pour cet effet à milord *Maréchal*. Cette forme de recommandation me paraissant trop familière , je lui demandai quinze jours pour en écrire à milord *Maréchal* auparavant. Il se tut , et ne m'a plus parlé de cette affaire. Dès-lors il commença de voir d'un autre œil les lettres de la Montagne , sans cependant en impronver jamais un seul mot en ma présence. Une fois seulement il me dit : *Pour moi , je crois aux miracles. J'aurais pu lui répondre : J'y crois tout autant que vous.*

Puisque je suis sur mes torts avec M. de M. , je dois vous avouer , Monsieur , que je m'en reconnais d'autres encore. Pénétré pour lui de reconnaissance , j'ai cherché toutes les oc-



casions de la lui marquer , tant en public qu'en particulier. Mais je n'ai point fait d'un sentiment si noble un trafic d'intérêt ; l'exemple ne m'a point gagné ; je ne lui ai point fait de présens , je ne sais pas acheter les choses saintes. M. de *M.* voulait savoir toutes mes affaires , connaître tous mes correspondans , diriger , recevoir mon testament , gouverner mon petit ménage : voilà ce que je n'ai point souffert. M. de *M.* aime à tenir table long-temps ; pour moi c'est un vrai supplice. Rarement il a mangé chez moi , jamais je n'ai mangé chez lui. Enfin j'ai toujours repoussé avec tous les égards et tout le respect possible l'intimité qu'il voulait établir entre nous. Elle n'est jamais un devoir dès qu'elle ne convient pas à tous deux.

Voilà mes torts , je les confesse sans pouvoir m'en repentir. Ils sont grands si l'on veut , mais ils sont les seuls , et j'atteste quiconque connaît un peu ces contrées , si je ne m'y suis pas souvent rendu désagréable aux honnêtes gens par mon zèle à louer dans M. de *M.* ce que j'y trouvais de louable. Le rôle qu'il avait joué précédemment le rendait odieux , et l'on n'aimait pas à me voir effacer par ma propre histoire celle des maux dont il fut l'auteur.

Cependant quelques mécontentemens secrets qu'il eût contre moi, jamais il n'eût pris pour les faire éclater un moment si mal choisi, si d'autres motifs ne l'eussent porté à resaisir l'occasion fugitive qu'il avait d'abord laissé échapper. Il voyait trop combien sa conduite allait être choquante et contradictoire. Que de combats n'a-t-il pas dû sentir en lui-même avant d'oser afficher une si claire prévarication ? Car passons telle condamnation qu'on voudra sur les lettres de la Montagne ; en diront-elles, enfin, plus que l'Emile, après lequel j'ai été, non pas laissé, mais admis à la table sacrée ? plus que la lettre à M. de *Beaumont* sur laquelle on ne m'a pas dit un seul mot ? Qu'elles ne soient si l'on veut qu'un tissu d'erreurs, que s'ensuivra-t-il ? qu'elles ne m'out point justifié, et que l'auteur d'Emile demeure inexcusable ; mais jamais que celui des lettres écrites de la Montagne doive en particulier être condamné. Après avoir fait grâce à un homme du crime dont on l'accuse, le punit-on pour s'être mal défendu ? Voilà pourtant ce que fait ici M. de *M.* ; et je le défie, lui et tous ses confrères, de citer dans ce dernier ouvrage aucun des sentimens qu'ils censurent,

que je ne prouve être plus fortement établi dans les précédens.

Mais excité sous main par d'autres gens, il saisit le prétexte qu'on lui présente ; sûr qu'en criant à tort et à travers à l'impie on met toujours le peuple en fureur ; il sonne après-coup le tocsin de Motiers sur un pauvre homme pour s'être osé défendre chez les Gênois ; et sentant bien que le succès seul pouvait le sauver du blâme, il n'épargne rien pour se l'assurer. Je vis à Motiers, je ne veux point parler de ce qui s'y passe, vous le savez aussi bien que moi ; personne à Neuchâtel ne l'ignore ; les étrangers qui viennent, le voient, gémissent ; et moi je me tais.

M. de *M.* s'excuse sur les ordres de la classe. Mais supposons-les exécutés par des voies légitimes ; si ces ordres étaient justes, comment avait-il attendu si tard à le sentir ? comment ne les prévenait-il point lui-même que cela regardait spécialement ? comment après avoir lu et relu les lettres de la Montagne, n'y avait-il jamais trouvé un mot à reprendre, ou pourquoi ne m'en avait-il rien dit, à moi son paroissien, dans plusieurs visites qu'il m'avait faites ? Qu'était devenu son zèle pastorale ? Voudrait-il qu'on le prît pour un imbécille,

qui ne sait voir dans un livre de son métier ce qui y est que quand on le lui montre ? Si ces ordres étaient injustes , pourquoi s'y soumettait-il ? Un ministre de l'Évangile , un pasteur doit-il persécuter par obéissance un homme qu'il sait être innocent ? ignorait-il que paraître même en consistoire est une peine ignominieuse , un affront cruel pour un homme de mon âge , sur-tout dans un village , où l'on ne connaît d'autres matières consistoriales que des admonitions sur les mœurs ? Il y a dix ans que je fus dispensé à Genève de paraître en consistoire dans une occasion beaucoup plus légitime , et , ce que je me reproche presque , contre le texte formelle de la loi. Mais il n'est pas étonnant que l'on connaisse à Genève des bienséances que l'on ignore à Motiers.

Je ne sais pour qui M. de *M.* prend ses lecteurs , quand il leur dit qu'il n'y avait point d'inquisition dans cette affaire ; c'est comme s'il disait qu'il n'y avait point de consistoire , car c'est la même chose en cette occasion. Il fait entendre , il assure même qu'elle ne devait point avoir de suite temporelle : le contraire est connu de tous les gens au fait du projet , et qui ne sait qu'en

surprenant la religion du conseil d'Etat , on l'avait déjà engagé à faire des démarches qui tendaient à m'ôter la protection du roi ? Le pas nécessaire pour achever était l'excommunication ; après quoi de nouvelles remontrances au conseil d'Etat auraient fait le reste : on s'y était engagé , et voilà d'où vient la douleur de n'avoir pu réussir . Car d'ailleurs qu'importe à M. de *M.* ? Craint-il que je ne me présente pas pour communier de sa main ? Qu'il se rassure . Je ne suis pas aguerrri aux communions comme je vois tant de gens l'être . J'admire ces estomacs dévots toujours si prêts à digérer le pain sacré : le mien n'est pas si robuste .

Il dit qu'il n'avait qu'une question très-simple à me faire de la part de la classe . Pourquoi donc en me citant ne me fit-il pas signifier cette question ? Quelle est cette ruse d'user de surprise , et de forcer les gens de répondre à l'instant même sans leur donner un moment pour réfléchir ? C'est qu'avec cette question de la classe dont M. de *M.* parle , il m'en réservait de son chef d'autres dont il ne parle point , et sur lesquelles il ne voulait pas que j'eusse le temps de me préparer . On sait que son projet était absolument

de me prendre en faute , et de m'embarrasser par tant d'interrogations captieuses , qu'il en vînt à bout. Il savait combien j'étais languissant et faible. Je ne veux pas l'accuser d'avoir eu le dessein d'épuiser mes forces : mais quand je fus cité , j'étais malade , hors d'état de sortir , et gardant la chambre depuis six mois. C'était l'hiver , il faisait froid ; et c'est pour un pauvre infirme un étrange spécifique qu'une séance de plusieurs heures , debout , interrogé sans relâche sur des matières de théologie , devant des anciens dont les plus instruits déclarent n'y rien entendre , N'importe ; on ne s'informa pas même si je pouvais sortir de mon lit , si j'avais la force d'aller , s'il faudrait me faire porter ; on ne s'embarrassait pas de cela. La charité pastorale , occupée des choses de la foi , ne s'abaisse pas aux terrestres soins de cette vie.

Vous savez , Monsieur , ce qui se passa dans le consistoire en mon absence , comment s'y fit la lecture de ma lettre , et les propos qu'on y tint pour en empêcher l'effet. Vos mémoires là-dessus vous viennent de la bonne source. Concevez-vous qu'après cela M. de *M.* change tout-à-coup d'état et de titre , et que s'étant

fait commissaire de la classe pour solliciter l'affaire , il redevienne aussitôt pasteur pour la juger ? *J'agissais* , dit-il , *comme pasteur , comme chef du consistoire , et non comme représentant de la vénérable classe*. C'était bien tard changer de rôle après en avoir fait jusqu'alors un si différent. Craignons , Monsieur , les gens qui font si volontiers deux personnages dans la même affaire. Il est rare que ces deux en fassent un bon.

Il appuye la nécessité desévir sur le scandale causé par mon livre. Voilà des scrupules tout nouveaux qu'il n'eût point du temps de l'Emile. Le scandale fut tout aussi grand pour le moins : les gens d'église et les gazetiers ne firent pas moins de bruit. On brûlait, on brayait, on m'insultait par toute l'Europe. M. de M. trouve aujourd'hui des raisons de m'excommunier dans celles qui ne l'empêchèrent pas alors de m'admettre. Son zèle , suivant le précepte , prend toutes les formes pour agir selon les temps et les lieux. Mais qui est-ce , je vous prie , qui excita dans sa paroisse le scandale dont il se plaint au sujet de mon dernier livre ? Qui est-ce qui affectait d'en faire un bruit affreux et par soi-même et par des gens apostés ? Qui est-ce , parmi tout ce

peuple si saintement forcené, qui aurait su que j'avais commis le crime énorme de prouver que le conseil de Genève m'avait condamné à tort, si l'on n'eût pris soin de le leur dire en leur peignant ce singulier crime avec les couleurs que chacun sait ? Qui d'entr'eux est même en état de lire mon livre et d'entendre ce dont il s'agit ? Exceptons si l'on veut l'ardent satellite de M. de M., ce grand maréchal qu'il cite si fièrement, ce grand clerc, le Boirude de son église, qui se connaît si bien en fers de chevaux et en livres de théologie. Je veux le croire en état de lire, à jeun et sans épeler, une ligne entière, quel autre des ameutés en peut faire autant ? En entrevoyant sur mes pages les mots d'*Evangile* et de *miracles*, ils auraient cru lire un livre de dévotion, et me sachant bon homme ils auraient dit : *que DIEU le bénisse, il nous édifie.* Mais on leur a tant assuré que j'étais un homme abominable, un impie, qui disait qu'il n'y avait point de DIEU et que les femmes n'avaient point d'aine, que sans songer au langage si contraire qu'on leur tenait ci-devant, ils ont à leur tour répété : *C'est un impie, un scélérat, c'est l'antechrist ; il faut l'excommunier, le brûler.* On leur a charitablement répondu : *Sans doute ;*



*mais criez et laissez-nous faire, tout ira bien.*

La marche ordinaire de messieurs les gens d'église me paraît admirable pour aller à leur but. Après avoir établi en principe leur compétence sur tout scandale, ils excitent le scandale sur tel objet qu'il leur plaît : et puis en vertu de ce scandale qui est leur ouvrage , ils s'emparent de l'affaire pour la juger. Voilà de quoi se rendre maîtres de tous les peuples , de toutes les lois , de tous les rois , et de toute la terre , sans qu'on ait le moindre mot à leur dire. Vous rappelez-vous le conte de ce chirurgien dont la boutique donnait sur deux rues , et qui sortant par une porte estropiait les passans , puis rentrait subtilement , et pour les panser ressortait par l'autre ? Voilà l'histoire de tous les clergés du monde , excepté que le chirurgien guérissait du moins ses blessés , et que ces messieurs en traitant les leurs , les achèvent.

N'entrons point , Monsieur , dans les intrigues secrètes qu'il ne faut pas mettre au grand jour. Mais si M. de M. n'eût voulu qu'exécuter l'ordre de la classe ou faire l'acquit de sa conscience , pourquoi l'acharnement qu'il a mis à cette affaire ? pourquoi ce tumulte excité dans le pays ? pourquoi ces prédications

violentes ? pourquoi ces conciliabules ? pourquoi tant de sots bruits répandus pour tâcher de m'effrayer par les cris de la populace ? Tout cela n'est-il pas notoire au public ? M. de *M.* le nie , et pourquoi non , puisqu'il a bien nié d'avoir prétendu deux voix dans le consistoire. Moi , j'en vois trois , si je ne me trompe. D'abord celle de son diacre , qui n'était-là que comme son représentant : la sienne ensuite qui formait l'égalité ; et celle enfin qu'il voulait avoir pour départager les suffrages. Trois voix à lui seul e'ût été beaucoup , même pour absoudre ; il les voulait pour condamner , et ne put les obtenir : où était le mal ? M. de *M.* était trop heureux que son consistoire plus sage que lui l'eût tiré d'affaire avec la classe , avec ses confrères , avec ses correspondans , avec lui-même. J'ai fait mon devoir , aurait-il dit , j'ai vivement poursuivi la chose : mon consistoire n'a pas jugé comme moi ; il a absous *Rousseau* contre mon avis. Ce n'est pas ma faute , je me retire ; je n'en puis faire davantage sans blesser les loix , sans désobéir au prince , sans troubler le repos public : je suis trop bon chrétien , trop bon citoyen , trop bon pasteur , pour rien tenter de semblable.

Après avoir échoué , il pouvait encore , avec un peu d'adresse , conserver sa dignité et recouvrer sa réputation. Mais l'amour-propre irrité n'est pas si sage. On pardonne encore moins aux autres le mal qu'on leur a voulu faire que celui qu'on leur a fait en effet. Furieux de voir manquer à la face de l'Europe ce grand crédit dont il aime à se vanter , il ne peut quitter la partie , il dit en classe qu'il n'est pas sans espoir de la renouer ; il le tente dans un autre consistoire : mais pour se montrer moins à découvert il ne la propose pas lui-même , il la fait proposer par son maréchal , par cet instrument de ses menées , qu'il appelle à témoin qu'il n'en a pas fait. Cela n'était-il pas finement trouvé ? Ce n'est pas que M. de M. ne soit fin : mais un homme que la colère aveugle ne fait plus que des sottises quand il se livre à sa passion.

Cette ressource lui manque encore. Vous croiriez qu'au moins alors ses efforts s'arrêtent là. Point du tout. Dans l'assemblée suivante de la classe , il propose un autre expédient , fondé sur l'impossibilité d'é luder l'activité de l'officier dans sa paroisse. C'est d'attendre que j'aie passé dans une autre , et là de recommencer les poursuites sur nouveaux frais. En

conséquence de ce bel expédient, les sermons emportés recommencent ; on met de rechef le peuple en rumeur, comptant, à force de désagrément, me forcer enfin de quitter la paroisse. En voilà trop, en vérité, pour un homme aussi tolérant que M. de M. prétend l'être, et qui n'agit que par l'ordre de son corps.

Ma lettre s'allonge beaucoup, Monsieur, mais il le faut, et pourquoi la couperais-je ? Serait-ce l'abréger que d'en multiplier les formules ? Laissons à M. de M. le plaisir de dire dix fois de suite : *Dinazarde ma sœur, dormez-vous ?*

Je n'ai point entamé la question de droit ; je me suis interdit cette matière. Je me suis borné dans la seconde partie de cette lettre à vous prouver que M. de M., malgré le ton béat qu'il affecte, n'a point été conduit dans cette affaire par le zèle de la foi, ni par son devoir, mais qu'il a selon l'usage fait servir DIEU d'instrument à ses passions. Or jugez si pour de telles fins on emploie des moyens qui soient honnêtes, et dispensez-moi d'entrer dans des détails qui feraient gémir la vertu.

Dans la première partie de ma lettre je rapporte des faits opposés à ceux qu'avance

M. de M. Il avait eu l'art de se ménager des indices auxquels je n'ai pu répondre que par le récit fidèle de ce qui s'est passé. De ces assertions contraires, de sa part et de la mienne, vous conclurez que l'un des deux est un menteur, et j'avoue que cette conclusion me paraît juste.

En voulant finir ma lettre, et poser sa brochure, je la feuilleté encore. Les observations se présentent sans nombre, et il ne faut pas toujours recommencer. Cependant comment passer ce que j'ai dans cet instant sous les yeux ? *Que feront nos ministres, se disait-on publiquement ? Défendront-ils l'évangile attaqué si ouvertement par ses ennemis ? C'est donc moi qui suis l'ennemi de l'évangile, parce que je m'indigne qu'on le défigure et qu'on l'avilisse ! Eh ! que ses prétendus défenseurs n'imitent-ils l'usage que j'en voudrais faire ! Que n'en prennent-ils ce qui les rendrait bons et justes ! que n'en laissent-ils ce qui ne sert de rien à personne, et qu'ils n'entendent pas plus que moi.*

*Si un citoyen de ce pays avait osé dire ou écrire quelque chose d'approchant à ce qu'avance M. R., ne sévirait-on pas contre lui ? Non assurément ; j'ose le croire pour*

l'honneur de cet état. Peuples de Neuchâtel, quelles seraient donc vos franchises, si pour quelque point qui fournirait matière de chicane aux ministres, ils pouvaient poursuivre au milieu de vous l'auteur d'un factum imprimé à l'autre bout de l'Europe, pour sa défense en pays étranger? M. de M. m'a choisi pour vous imposer en moi ce nouveau joug; mais serais-je digne d'avoir été reçu parmi vous, si j'y laissais par mon exemple une servitude que je n'y ai point trouvée?

*M. Rousseau nouveau citoyen a-t-il donc plus de privilèges que tous les anciens citoyens?* Je ne réclame pas même ici les leurs; je ne réclame que ceux que j'avais étant homme, et comme simple étranger. Le correspondant que M. de M. fait parler, ce merveilleux correspondant qu'il ne nomme point, et qui lui donne tant de louanges est un singulier raisonneur, ce me semble. Je veux avoir, selon lui, plus de privilèges que tous les citoyens, parce que je résiste à des vexations que n'endurera jamais aucun citoyen. Pour m'ôter le droit de défendre ma bourse contre un voleur qui voudrait me la prendre, il n'aurait donc qu'à me dire : *Vous êtes plai-*

*sant de ne vouloir pas que je vous vole !  
Je volerais bien un homme du pays, s'il  
passait au lieu de vous.*

Remarquez qu'ici M. le professeur de *Montmollin* est le seul souverain, le despote qui me condamne, et que la loi, le consistoire, le magistrat, le gouvernement, le gouverneur, le roi même, qui me protègent, sont autant de rebelles à l'autorité suprême de M. le professeur de *Montmollin*.

L'aonyme demande *si je ne me suis pas soumis comme citoyen aux lois de l'Etat et aux usages* ; et de l'affirmative qu'assurément on ne lui contestera pas, il conclut que je me suis soumis à une loi qui n'existe point, et à un usage qui n'eut jamais lieu.

M. de *M.* dit à cela que cette loi existe à Genève, et que je me suis plaint moi-même qu'on l'a violée à mon préjudice. Ainsi donc la loi qui existe à Genève, et qui n'existe pas à Motiers, on la viole à Genève, pour me décréter, et on la suit à Motiers pour m'excommunier. Convenez que me voilà dans une agréable position. C'était sans doute dans un de ses momens de gaieté que M. de *M.* fit ce raisonnement-là

Il plaisante à peu près sur le même ton

dans une note sur l'offre (a) que je voulus bien faire à la classe, à condition qu'on me laissât en repos. (\*) Il dit que c'est se moquer, et qu'on ne fait pas ainsi la loi à ses supérieurs.

Premièrement il se moque lui-même, quand il prétend qu'offrir une satisfaction très-obséquieuse et très-raisonnable à gens qui se plaignent quoiqu'à tort, c'est leur faire la loi.

Mais la plaisanterie est d'avoir appelé messieurs de la classe mes supérieurs, comme si j'étais homme d'église. Car qui ne sait que la classe ayant juridiction sur le clergé seulement, et n'ayant au surplus rien à commander à qui que ce soit, ses membres ne sont comme tels les supérieurs de personne? (b) Or, me traiter en homme d'église est une

(a) Offre dont le secret fut si bien gardé que personne n'en sur rien que quand je le publiai, et qui fut si malhonnêtement reçue qu'on ne daigna pas y faire la moindre réponse. Il fallut même que je fisse redemander à M. de M. ma déclaration qu'il s'était doucement appropriée.

(\*) Voyez la lettre du 10 mars précédent à M. de Montmollin.

(b) Il faudrait croire que la tête tourne à M. de  
plaisanterie



plaisanterie fort déplacée à mon avis. M. de M. sait très-bien que je ne suis point homme d'église, et que j'ai même, grâces au ciel, très-peu de vocation pour le devenir.

Encore quelques mots sur la lettre que j'écrivis au consistoire, et j'ai fini. M. de M. promet peu de commentaires sur cette lettre. Je crois qu'il fait très-bien, et qu'il eût mieux fait encore de n'en point donner du tout. Permettez que je passe en revue ceux qui me regardent; l'examen ne sera pas long.

*Comment répondre, dit-il à des questions qu'on ignore? Comme j'ai fait; en prouvant d'avance qu'on n'a point le droit de questionner.*

*Une foi dont on ne doit compte qu'à DIEU, ne se publie pas dans toute l'Europe.*

Et pourquoi une foi dont on ne doit compte qu'à DIEU, ne se publierait-elle pas dans toute l'Europe?

Remarquez l'étrange prétention d'empêcher

M. si on lui supposait assez d'arrogance pour vouloir sérieusement donner à messieurs de la classe quelque supériorité sur les autres sujets du roi. Il n'y a pas cent ans que ces supérieurs prétendus ne signaient qu'après tous les autres corps.

*Lettres. Tome I.*

R

un homme de dire son sentiment quand on lui en prête d'autres, de lui fermer la bouche et de le faire parler.

*Celui qui erre en chrétien, redresse volontiers ses erreurs.* Plaisant sophisme!

Celui qui erre en chrétien ne sait pas qu'il erre. S'il redressait ses erreurs sans les connaître, il n'errerait pas moins, et de plus il mentirait. Ce ne serait plus errer en chrétien.

*Est-ce s'appuyer sur l'autorité de l'évangile que de rendre douteux les miracles?* Oui, quand c'est par l'autorité même de l'évangile qu'on rend douteux les miracles.

*Et d'y jeter du ridicule.* Pourquoi non, quand s'appuyant sur l'évangile on prouve que ce ridicule n'est que dans les interprétations des théologiens?

Je suis sûr que M. de M. se félicitait ici beaucoup de son laconisme. Il est toujours aisé de répondre à de bons raisonnemens par des sentences ineptes.

*Quant à la note de Théodore de Bèze, il n'a pas voulu dire autre chose, sinon, que la foi du chrétien n'est pas appuyée uniquement sur les miracles.*

Prenez garde, monsieur le professeur; ou vous n'entendez pas le latin, ou vous êtes un homme de mauvaise foi.

Ce passage *non satis tuta fides eorum qui miraculis nituntur* ne signifie point du tout, comme vous le prétendez, que *la foi du chrétien n'est pas appuyée uniquement sur les miracles*.

Au contraire, il signifie très-exactement que *la foi de quiconque s'appuie sur les miracles, est peu solide*. Ce sens se rapporte fort bien au passage de *St. Jean* qu'il commente, et qui dit de JESUS que plusieurs voyant ses miracles crurent en lui, mais qu'il ne leur confiait point pour cela sa personne, *parce qu'il les connaissait bien*. Pensez-vous qu'il aurait aujourd'hui plus de confiance en ceux qui font tant de bruit de la même foi?

*Ne croirait-on pas entendre M. Rousseau dire dans sa lettre à l'archevêque de Paris, qu'on devrait lui dresser des statues pour son Emile?* Notez que cela se dit au moment où, pressé par la comparaison d'Emile et des lettres de la Montagne, M. de M. ne sait comment s'échapper. Il se tire d'affaire par une gambade.

S'il fallait suivre pied à pied ses écarts ; s'il fallait examiner le poids de ses affirmations, et analyser les singuliers raisonnemens dont il nous paye, on ne fuirait pas, et il faut finir. Au bout de tout cela, fier de s'être nommé, il s'en vante. Je ne vois pas trop là de quoi se vanter. Quand une fois on a pris son parti sur certaines choses, on a peu de mérite à se nommer.

Pour vous, Monsieur, qui gardiez par ménagement pour lui l'anonyme qu'il vous reproche, nommez-vous puisqu'il le veut. Acceptez des honnêtes gens l'éloge qui vous est dû : montrez-leur le digne avocat de la cause juste, l'historien de la vérité, l'apologiste des droits de l'opprimé, de ceux du prince, de l'Etat, et des peuples, tous attaqués par lui dans ma personne : mes défenseurs, mes protecteurs sont connus : qu'il montre à son tour son anonyme et ses partisans dans cette affaire ; il en a déjà nommé deux, qu'il achève. Il m'a fait bien du mal, il voulait m'en faire bien davantage ; que tout le monde connaisse ses amis et les miens. Je ne veux point d'autre vengeance.

Recevez, Monsieur, mes tendres salutations.

A M. D.

A l'île de Saint-Pierre, ce 17 octobre 1765.

ON me chasse d'ici, (\*) mon cher Hôte ; le climat de Berlin est trop rude pour moi. Je me détermine à passer en Angleterre, où j'aurais dû d'abord aller. J'aurais grand besoin de tenir conseil avec vous, mais je ne puis aller à Neuchatel ; voyez si vous pourriez par charité vous dérober à vos affaires pour faire un tour jusqu'ici. Je vous embrasse.

(\*) L'île de Saint-Pierre, au milieu du lac de Bienne, où M. Rousseau s'était réfugié après la lapidation de Motiers. On peut voir la description de cette île dans les *Réveries du promeneur solitaire*, cinquième promenade.

A M. DE GRAFFENRIED.

BAILLI A NIDA U.

A l'île de Saint-Pierre, le 17 octobre 1765.

M O N S I E U R ,

**J**'O B É I R A I à l'ordre de LL. EE. avec le regret de sortir de votre gouvernement et de votre voisinage, mais avec la consolation d'emporter votre estime et celle des hounêtes gens. Nous entrons dans une saison dure, surtout pour un pauvre infirme; je ne suis point préparé pour un long voyage, et mes affaires demanderaient quelques préparations; j'aurais souhaité, Monsieur, qu'il vous eût plu de me marquer si l'on m'ordonnait de partir sur-le-champ, ou si l'on voulait bien m'accorder quelques semaines pour prendre les arrangemens nécessaires à ma situation. En attendant qu'il vous plaise de me prescrire un terme, que je m'efforcerai même d'abrèger, je supposerai qu'il m'est permis de séjourner ici jusqu'à ce que j'aie mis l'ordre

le plus pressant à mes affaires; ce qui me rend ce retard presque indispensable, est que sur des indices que je croyais surs, je me suis arrangé pour passer ici le reste de ma vie, avec l'agrément tacite du Souverain. Je voudrais être sûr que ma visite ne vous déplairait pas; quelque précieux que me soient les momens en cette occasion, j'en déroberai de bien agréables pour aller vous renouveler, Monsieur, les assurances de mon respect.

## A U M Ê M E.

A l'île de Saint-Pierre, le 20 octobre 1765.

M O N S I E U R,

**L**E triste état où je me trouve, et la confiance que j'ai dans vos bontés, me déterminent à vous supplier de vouloir bien faire agréer à leurs excellences une proposition qui tend à me délivrer une fois pour toutes, des tourmens d'une vie orageuse, et qui va mieux, ce me semble, au but de ceux qui me poursuivent, que ne fera mon éloignement. J'ai

consulté ma situation, mon âge, mon humeur, mes forces : rien de tout cela ne me permet d'entreprendre en ce moment, et sans préparation, de longs et pénibles voyages ; d'aller errant dans des pays froids, et de me fatiguer à chercher au loin un asile, dans une saison où mes infirmités ne me permettent pas même de sortir de la chambre. Après ce qui s'est passé, je ne puis me résoudre à rentrer dans le territoire de Neuchâtel, où la protection du prince et du gouvernement ne saurait me garantir des fureurs d'une populace excitée, qui ne connaît aucun frein ; et vous comprenez, Monsieur, qu'aucun des Etats voisins ne voudra, ou n'osera donner retraite à un malheureux si durement chassé de celui-ci.

Dans cette extrémité je ne vois pour moi qu'une seule ressource ; et quelque effrayante qu'elle paraisse, je la prendrai non-seulement sans répugnance, mais avec empressement, si leurs excellences veulent bien y consentir ; c'est qu'il leur plaise, que je passe en prison le reste de mes jours, dans quelque un de leurs châteaux, ou tel autre lieu de leurs Etats, qu'il leur semblera bon de choisir. J'y vivrai à mes dépens, et je don-



nerai surété de n'être jamais à leur charge ; je me soumetts à n'avoir ni papier, ni plume, ni aucune communication au-dehors, si ce n'est pour l'absolue nécessité, et par le canal de ceux qui seront chargés de moi ; seulement qu'on me laisse avec l'usage de quelques livres, la liberté de me promener quelquefois dans un jardin, et je suis content.

Ne croyez point, Monsieur, qu'un expédient si violent en apparence, soit le fruit du désespoir ; j'ai l'esprit très-calme en ce moment ; je me suis donné le temps d'y bien penser, et c'est d'après la profonde considération de mon état, que je m'y détermine. Considérez, je vous supplie, que si ce parti est extraordinaire, ma situation l'est encore plus ; mes malheurs sont sans exemple ; la vie orageuse que je mène sans relâche, depuis plusieurs années, serait terrible pour un homme en santé ; jugez ce qu'elle doit être pour un pauvre infirme, épuisé de maux et d'ennuis, et qui n'aspire qu'à mourir en paix. Toutes les passions sont éteintes dans mon cœur ; il n'y reste que l'ardent désir du repos et de la retraite ; je les trouverais dans l'habitation que je demande. Délivré des importuns, à couvert de nouvelles catas-

trophes , j'attendrais tranquillement la dernière , et n'étant plus instruit de ce qui se passe dans le monde , je ne serais plus attristé de rien. J'aime la liberté sans doute , mais la mienne n'est point au pouvoir des hommes , et ce ne seront ni des murs , ni des clefs qui m'en ôteront. Cette captivité , Monsieur , me paraît si peu terrible , je sens si bien que je jouirais de tout le bonheur que je puis encore espérer dans cette vie , que c'est par-là même que , quoiqu'elle doive délivrer mes ennemis de toute inquiétude à mon égard , je n'ose espérer de l'obtenir ; mais je ne veux rien avoir à me reprocher vis-à-vis de moi ; non plus que vis-à-vis d'autrui. Je veux pouvoir me rendre le témoignage , que j'ai tenté tous les moyens praticables et honnêtes qui pouvaient m'assurer le repos , et prévenir les nouveaux orages qu'on me force d'aller chercher.

Je connais , Monsieur , les sentimens d'humanité dont votre ame généreuse est remplie : je sens tout ce qu'une grâce de cette espèce peut vous coûter à demander ; mais quand vous aurez compris que , vu ma situation , cette grâce en serait en effet une très-grande pour moi , ces mêmes sentimens

qui font votre répugnance , me sont garants que vous saurez la surmonter. J'attends, pour prendre définitivement mon parti, qu'il vous plaise de m'honorer de quelque réponse.

Daignez, Monsieur, je vous supplie, agréer mes excuses et mon respect.

## A U M Ê M E.

22 octobre 1765.

**J**E puis, Monsieur, quitter samedi prochain l'île de St Pierre , et je me conformerai en cela à l'ordre de LL. EE. ; mais vu l'étendue de leurs Etats et ma triste situation , il m'est absolument impossible de sortir le même jour de l'enceinte de leur territoire. J'obéirai en tout ce qui me sera possible ; si LL. EE. me veulent punir de ne l'avoir pas fait , elles peuvent disposer à leur gré de ma personne et de ma vie ; j'ai appris à m'attendre à tout de la part des hommes ; ils ne prendront pas mon ame au dépourvu.

Recevez , homme juste et généreux , les assurances de ma respectueuse reconnaissance , et d'un souvenir qui ne sortira jamais de mon cœur.

## A U M Ê M E.

Bienne, le 25 octobre 1765.

**J**E reçois, Monsieur, avec reconnaissance les nouvelles marques de vos attentions et de vos bontés pour moi ; mais je n'en profiterai pas pour le présent : les prévenances et sollicitations de messieurs de Bienne me déterminent à passer quelque tems avec eux, et ce qui me flatte, à votre voisinage. Agréez, Monsieur, je vous supplie, mes remerciemens, mes salutations, et mon respect.

*Fin du Tome premier des Lettres.*







